

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 6 Avril 2015 - 16 Jourada al Thani 1436 - N° 921 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE - PALESTINE  
**Le président du Conseil national palestinien Salim Zaânoun en visite en Algérie**

P. 28



**Les ressortissants maghrébins rapatriés du Yémen saluent le rôle de l'Algérie**



P. 18

LA 5<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON NATIONAL DE L'EMPLOI A ÉTÉ INAUGURÉE HIER

## 300 micro-entreprises au rendez-vous de SALEM-2015

La 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi (SALEM-2015) a été inaugurée hier au Palais des Expositions (Safex) aux Pins maritimes à Alger, avec la participation de plus de 300 micro-entreprises.

La cérémonie d'ouverture de ce Salon qui s'étendra jusqu'au 12 avril, a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, en présence des membres du gouvernement et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). Cette manifestation, placée sous le thème «La formation : clef pour l'accès à l'emploi», a pour objectif de présenter et de valoriser les dispositifs de promotion de l'emploi, de faire connaître le savoir-faire et les compétences des micro-entreprises. «S'informer des capacités et des possibilités de sous-traitance détenues par les micro-entreprises exposantes, susciter l'intérêt des visiteurs, notamment les jeunes en quête d'un parcours professionnel, tant à travers le salariat que l'entrepreneuriat et vulgariser les avantages accordés dans le cadre des dispositifs d'emploi, figurent également parmi les objectifs de ce Salon.



P. 3

**ÉDIFICES RELIGIEUX : Mohamed Aïssa : «2 000 mosquées en cours de réalisation en Algérie»**

**CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE M. Grine : «Une occasion pour consacrer la liberté d'expression»**

P. 6

**RESSOURCES EN EAU Necib : «Parachever le projet d'AEP de Timiaouine avant le mois de Ramadhan»**

P. 7

**HISTOIRE Zitouni : «Conférence internationale sur le combat de l'Emir Abdelkader prochainement à Mascara»**

P. 28

### SANTÉ

**Infertilité**  
C'est quoi un trouble de l'ovulation ?

Pages 14-15

### High-tech

**PUBLICITÉ SUR LE WEB**

**La chasse aux injecteurs !**

CAN-2017

### FOOTBALL

**Tahmi au Caire pour défendre le dossier algérien dans la sportivité**

P. 26

### MDN

**496 immigrants africains arrêtés à In Guezzam et Tamanrasset**

P. 4

## Météo



### Régions Nord : 14° à Alger

Temps généralement ensoleillé avec localement quelques formations orageuses isolées sur Naâma et El-Bayadh. Les températures maximales varieront de 20°C/24°C. Les vents seront faibles.

### Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les températures maximales varieront en général de 25°C à 32°C avec des pics de 36°C vers Tindouf et l'Extrême Sud. Les vents seront faibles.

### CET APRÈS-MIDI À L'APN

#### ● Khomri présente le programme du secteur de la Jeunesse



Le ministre de la Jeunesse M. Abdelkader Khomri présentera cet après-midi à partir de 13h30, un rapport à la commission de la Jeunesse et des Sports et du mouvement associatif à l'APN, sur les activités et le programme du secteur de la Jeunesse.

#### ● Boudiaf rend son rapport sur la situation du secteur de la Santé



Le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, sera entendu cet après-midi à partir de 14h30 par la commission de la Santé, des Affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN. A

### DU 8 AU 10 AVRIL À MILA 33<sup>e</sup> Congrès de l'Union médicale algérienne



Le 33<sup>e</sup> congrès de l'Union médicale algérienne (UMA), aura lieu du 8 au 10 avril 2015 à la maison de la culture Moubarak-El-Mili de Mila.

Près de 800 praticiens issus des 48 wilayas sont attendu à ce rendez-vous au cours duquel seront traités plusieurs sujets notamment les maladies métaboliques et les urgences médicales en pédiatrie.

#### ► MERCREDI AU SIÈGE DU FCE Haddad reçoit 4 ambassadeurs



Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Ali Haddad, recevra mercredi 8 avril, les ambassadeurs de l'Inde, du Mexique, de la Chine et du Japon. Le président du FCE recevra respectivement à 9h l'ambassadeur de l'Inde, M.K.S Bhardwaj, à 11h l'ambassadeur du Mexique, M. Juan Jose Gonzalez Mijares, à 14h l'ambassadeur de la République de Chine, Monsieur Liu Yuhe, et à 16h l'ambassadeur du Japon, Monsieur Masaya Fujiwara.

#### ► MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence sur : «Les sites archéologiques en Algérie»



L'historien et archéologue Saïraoui Bachir, animera une conférence sur «Les sites archéologiques en Algérie», mercredi 8 avril à partir de 16h au niveau de la bibliothèque du Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, Alger.

## CLIN D'EIL

### Horaires des prières

Lundi 16 jourmada al-thani 1436

	Max	Min
Alger	14°	13°
Oran	17°	14°
Annaba	14°	09°
Béjaïa	16°	14°
Tamanrasset	30°	15°



### CE MATIN À 10H30

#### Le président de la CGEA M. Habib Yousfi invité du Forum de DK News

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, M. Habib Yousfi, président de la Confédération générale des entrepreneurs algériens (Cgea) pour une conférence-débat portant sur «La participation du secteur privé au développement, le pacte économique et social, le développement des wilayas notamment dans le Sud du pays». L'hôte de DK News abordera d'autres questions d'actualité. La rencontre aura lieu



au Centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoune, Alger.

### CE MATIN AU FORUM DE LA RADIO

#### La nouvelle loi régissant le secteur de la Santé en débat

Le Forum de la Radio reçoit ce matin de 11h à 13h, au centre culturel Aissa-Messaoudi, de hauts cadres et responsables du secteur de la Santé, pour un débat qui portera sur «Les nouvelles procédures du secteur de la santé en vertu de la nouvelle loi régissant le secteur».



### AGRICULTURE

#### Nouri à Béchar



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelouahab Nouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Béchar.



### CE MATIN À 11H

#### Le P-DG d'Air Algérie invité du Forum de Liberté



Le président directeur général d'Air Algérie, M. Mohamed-Salah Boulliif, sera l'invité du Forum du quotidien *Liberté*, ce matin à partir de 11h, pour une conférence-débat qui portera notamment sur le renouvellement de la flotte et les futures déserts. La rencontre aura lieu au siège du journal sis à El Achour.

### MARDI AU FORUM ECHAÂB Le rôle de la jeunesse dans le développement national



Le Forum du quotidien *Echaâb*, reçoit demain mardi 7 avril 2015 à 9h30, le ministre de la Jeunesse M. Abdelkader Khomri, pour une conférence-débat qui portera sur «Le rôle du mouvement associatif et de la jeunesse, dans le développement national». La rencontre aura lieu au siège du journal sis 39, rue des Martyrs, Alger.

### DU 7 AU 9 AVRIL

#### 2<sup>e</sup> Forum université entreprises



Le Club des entrepreneurs et industriels (Ceimi), organise du 7 au 9 avril 2015, à l'université Saâd Dahlab de Blida, la 2<sup>e</sup> édition du Forum université-entreprises.

### CE MATIN AU SIÈGE DE LA CNR

#### Signature d'une convention pour le paiement des retraites par banque



Le directeur général de la Caisse nationale des retraites, Tidjani Hassan Haddam, et le directeur général de la Banque de développement rural BDL, M. Mohamed Arslane Bachtarzi, présideront ce matin à 9h au siège de la CNR, la cérémonie de signature de la convention portant sur le paiement des pensions et allocations de retraite par le biais de la banque.

### CE MATIN À L'UNIVERSITÉ LOUNICI ALI D'EL AFFROUN

#### 1<sup>re</sup> conférence nationale des cadres syndicaux

Sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Union nationale des personnels de l'enseignement supérieur (UNPES), organise ce matin à partir de 10h au niveau de l'université Lounci Ali d'El Affroun, la première conférence nationale des cadres syndicaux.

## INAUGURATION DU SALON NATIONAL DE L'EMPLOI Plus de 300 micro-entreprises participantes

**La 5ème édition du Salon national de l'emploi (SALEM-2015) a été inaugurée dimanche au Palais des Expositions (Safex) aux Pins maritimes à Alger, avec la participation de plus de 300 micro-entreprises.**

La cérémonie d'ouverture de ce salon qui s'étalera jusqu'au 12 avril, a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, en présence de membres du gouvernement et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).

Cette manifestation, placée sous le thème «La formation: clef pour l'accès à l'emploi», a pour objectif de présenter et de valoriser les dispositifs de promotion de l'emploi, de faire connaître le savoir faire et les compétences des micro-entreprises.

«S'informer des capacités et des possibilités de sous traîance détenues par les micro entreprises exposantes, susciter l'intérêt des visiteurs, notamment les jeunes en quête d'un parcours professionnel, tant à travers le salariat que l'entrepreneuriat et vulgariser les avantages accordés dans le cadre des dispositifs d'emploi, figurent également parmi les objectifs de ce salon.

Salem 2015, organisé par le ministère du Travail et de l'Emploi, représente aussi, une oppor-



tunité de rencontre et d'échanges entre les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs afin de présenter leurs entreprises et leurs produits et services, et de nouer des relations d'affaires entre eux et avec les différents opérateurs économiques.

Prennent part au salon, des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs dédiés à la promotion de l'emploi et à la création de micro-entreprises (Ansej, Cnac et Anem) et des ministères concernés par la promotion de l'emploi et des jeunes ainsi que des chambres professionnelles.

Les différents partenaires associés à la création des micro-entreprises comme les banques, la Cnas, la Casnos, ainsi que les services des impôts, des douanes, et le Centre national du registre du commerce (Cnrc), sont également présents à cette manifestation. Des ateliers d'initiation sur l'entrepreneuriat et le parcours du promoteur en matière de création et gestion des micro-entreprises, sur les techniques de recherche d'emploi, et sur les techniques d'élaboration d'un Curriculum vitae (CV) et lettres de motivation, sont animés en marge du salon.

## Accompagnement financier pour les micro-entreprises qui accueillent des stagiaires

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnel, Noureddine Bedoui, a annoncé dimanche à Alger, une décision visant à consacrer un accompagnement financier aux micro-entreprises qui accueillent des stagiaires dans le cadre d'une formation.

Une partie des ressources du Fonds national de l'apprentissage et de la formation continue (FNA) relevant du secteur de la formation professionnelle sera allouée désormais aux micro-entreprises qui accueillent des stagiaires, a indiqué M. Bedoui lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en marge de l'ouverture de la 5e édition du Salon



national de l'emploi.

Il s'agit des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a-t-il précisé avant de souligner que ces dernières «contribuent de façon considérable à l'accueil des stagiaires du secteur de la formation professionnelle».

Il a ajouté à cet effet, que cette nouvelle mesure constituait une reconnaissance et un encouragement à ces entreprises qui apportaient leur contribution en matière de stage pratique en dépit de leurs moyens limités, «convaincues en cela, a-t-il dit, de l'importance de l'investissement dans la ressource humaine».

A cette occasion, M. Bedoui a appelé les en-

treprises économiques à offrir de plus grandes opportunités à la formation pratique au profit de la main d'œuvre qualifiée, rappelant que cette question fera l'objet d'un enrichissement lors des prochaines assises nationales sur la formation professionnelle. Dans le cadre du renforcement de la formation dans les secteurs vitaux en vue de répondre aux exigences du marché du travail notamment dans les métiers du bâtiment et de l'agriculture, il a annoncé l'ouverture l'an prochain à l'échelle nationale de nouvelles filières pour les métiers liés aux techniques de l'agriculture et d'établissements de formation dans les métiers agricoles à El Oued, Ain Deffa et Khencela.

## Le FFS «déterminé» à faire aboutir son projet de consensus national

Le Front des forces socialistes (FFS) se dit «déterminé» à mobiliser les Algériens pour faire aboutir son objectif de construction d'un consensus national. Dans un appel lancé aux militants du parti, et parvenu dimanche à l'APS, le premier secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou, indique que son parti «est déterminé à poursuivre la mobilisation pour réaliser cet objectif». Tout en considérant que «c'est la seule voie pour un changement réel dans le pays», M. Nebbou reconnaît, toutefois, que «la route est en-

core longue et difficile». Rappelant, dans ce sens, «les efforts et le temps consacrés pour la concrétisation des résolutions du 5ème congrès, dont le projet de reconstruction d'un consensus national», M. Nebbou a qualifié ce qui a été entrepris de «considérable».

Le parti «continue d'explorer les chemins du consensus, cette démarche enregistre des avancées, mais rencontre aussi des obstacles et des résistances», a-t-il reconnu, exprimant l'espérance de voir ce projet répondre aux «besoins de la situation actuelle de no-

tre pays». Partant du postulat que l'Algérie «a besoin de transformations politiques, économiques sociales et culturelles dans un contexte interne, régional et international instable et préoccupant», M. Nebbou exprime sa «conviction» quant à l'aboutissement de son projet. A cet égard, il a appelé les militants à «faire réussir» le rassemblement du FFS qui aura lieu le 18 avril prochain à la salle Atlas de Bab El Oued (Alger), pour «la consolidation du parti et la poursuite de sa démarche au service de notre pays».

## Améliorer la qualité des prestations du système MSAN, en associant les PME

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a mis l'accent, dimanche à Hassi-Messaoud (Ouargla), sur la nécessité d'améliorer les prestations du système de noeud d'accès multiservices (MSAN), en associant les PME dans les opérations de pose des câbles de fibre optique.

S'exprimant lors de l'inspection de structures relevant de son secteur dans la daïra de Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla), la ministre a estimé «nécessaire de coopérer avec les petites et moyennes entreprises (PME) locales, afin d'améliorer la qualité des prestations du système Msan».

«Ceci, en leur assurant au préalable une formation dans le domaine de la pose des câbles de fibre optique au niveau de l'entreprise Algérie-Telecom (AT), de sorte à rendre possible leur contribution à la concrétisation des projets du secteur, notamment dans la région de Hassi-Messaoud qui connaît un déficit en matière d'entreprises de réalisation», a-t-elle souligné.

Assurant que le problème de raccordement au réseau Msan, dans la région de Hassi-Messaoud, sera réglé prochainement, aussitôt finalisés les essais techniques, en cours actuellement, Mme Derdouri a insisté sur l'enlèvement des anciens câbles et le raccordement au système précédent de façon étudiée. Jusque là, 377,49 km de réseau de fibre optique ont été installés à travers la wilaya d'Ouargla, et les travaux en cours concernant le reste à réaliser sont à 57% d'avancement, selon les explications fournies à la délégation ministérielle par les cadres locaux du secteur. S'agissant des prestations postales, la ministre a évoqué la nécessité de revoir la répartition, de façon équitable, des travailleurs de la Poste, à travers les différentes structures du secteur dans cette wilaya, tout en insistant sur la dotation de l'ensemble des bureaux de Poste du système de télésurveillance, afin de contrôler le fonctionnement des bureaux postaux. Mme



Derdouri a révélé, dans ce cadre, que la densité postale dans la wilaya d'Ouargla, avec ses 65 bureaux postaux, soit un bureau pour 9 500 habitants, est «dans les normes nationales».

Pour ce qui est de la couverture téléphonique des zones isolées, notamment sur les grands axes routiers du Sud, elle a insisté sur la nécessité d'identifier toutes les zones d'ombre, rappelant, à ce titre, que l'Etat assure la couverture des zones isolées. Mme Zohra Derdouri a inspecté à Hassi-Messaoud, la recette principale, l'agence commerciale de l'entreprise AT, ainsi que le centre d'amplification (CA-1) et le système Msan. Elle a pris connaissance aussi des préoccupations des responsables et travailleurs locaux du secteur, qui se sont articulées autour notamment de l'amélioration de la qualité des prestations offertes, en matière de Poste et de Télécommunication. La ministre a visité, en outre, le centre d'impression des factures et la station de contrôle des fréquences, dans la localité de Bour El-Haicha, avant de procéder, au chef-lieu de wilaya, dernière étape de sa visite de travail, à l'inauguration de la nouvelle recette principale d'Algérie-Poste dans la zone des équipements publics, et à l'inspection d'installations du secteur, notamment le site du projet de Technoparc. Concernant ce dernier projet, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de finaliser au plus tôt l'étude technique pour lancer le projet.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS Ouverture de l'appel à la concurrence pour le service universel

L'appel à la concurrence pour la fourniture du service universel des télécommunications est ouvert depuis le 31 mars 2015, indique un arrêté du ministère des Postes et télécommunications publié au JO no4. Cet arrêté vient en application du décret déterminant le contenu du service universel de la poste et des télécommunications, les tarifs qui sont appliqués ainsi que son mode de financement.

Cette prestation a pour but de garantir l'accès au réseau de téléphonie, la pérennité de la fourniture du service de téléphonique, la connexion aux réseaux publics pour assurer la continuité du service, une tarification à des prix raisonnables ainsi qu'une qualité de service technique et commercial spécifiée. La procédure applicable à l'appel à la concurrence et le calendrier de son déroulement sont fixés par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt), précise l'arrêté.

Le service universel est défini par la loi d'aout 2000 comme une prestation de mise à disposition d'un service minimum consistant notamment en un ser-

vice de téléphonie de qualité, en l'acheminement des appels d'urgence et la fourniture du service de renseignement ainsi qu'un annuaire d'abonnés.

Le cahier des charges relatif aux obligations de fourniture de ce service impose aux candidats «la fourniture à tout demandeur dans toutes les localités, des services de détail de voix et de données à partir d'un poste téléphonique fixe ou d'un terminal en Algérie». Il s'agit également d'assurer la fourniture de services internet, de voix et de données nationaux et internationaux entrants ainsi que l'accès gratuit aux appels d'urgence et de sécurité.

Il est à préciser que le financement du service universel est assuré tant par l'Etat que par les opérateurs, selon la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, l'Arpt a le pouvoir d'évaluer la couverture géographique et la qualité du service fourni par le titulaire de la licence d'exploitation du service universel, et de prendre à son encontre des sanctions en cas de non respect des prescriptions réglementaires.

**JUSTICE****La Cour d'appel d'Alger confirme la peine de huit ans de prison pour l'ex-PDG d'"Union Bank"**

La Cour d'appel d'Alger a confirmé hier la peine de huit (8) ans de prison ferme prononcée en mars 2014 par le tribunal de première instance d'Alger contre l'ancien P-DG d'Union bank, Brahim Hadjas, pour dilapidation de deniers publics. Brahim Hadjas avait été reconnu coupable d'avoir détourné en 2004 des deniers publics au détriment de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR). L'inculpé a été aussi reconnu coupable notamment de «constitution d'une association de malfaiteurs, d'escroquerie, de banqueroute frauduleuse et de violation de la législation régissant le mouvement des capitaux de et vers l'étranger». «Union Bank» avait effectué des transactions commerciales avec plusieurs banques, dont la BADR, qui a découvert qu'un grand nombre de crédits n'avaient pas de dossier constitutifs, selon l'ordonnance de renvoi. Tous les fonctionnaires de la banque ont affirmé lors de l'enquête avoir reçu des instructions de Hadjas Brahim et de ses enfants (K et C) pour l'émission de lettres de change, selon la même source. Brahim Hadjas avait nié lors du procès les chefs d'accusation retenus contre lui, précisant qu'il occupait alors le poste de président du conseil d'administration, étant actionnaire et que sa mission principale au sein de la banque était de prospection les investisseurs à l'étranger. Dans une autre affaire de corruption, une peine de 10 ans de prison ferme avait été prononcée en mars 2014 par le tribunal correctionnel de Chéraga à l'encontre de Brahim Hadjas pour «atteinte à la propriété immobilière et dilapidation de deniers publics». Brahim Hadjas a été arrêté le 12 décembre 2013 au Maroc en vertu d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice algérienne, et extradé vers l'Algérie après 10 années de fuite. Il a été au cœur d'un scandale financier de corruption lié à son groupe. «Union Bank», première banque privée en Algérie créée en 1995 conformément à la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, a été dissoute en 2004 sur décision de justice.

**Procès de l'ex-PDG de Sonatrach Mohamed Meziane mercredi pour violation à la législation des changes**

Le procès de deux ex-hauts responsables du Groupe Sonatrach, poursuivis pour violation de la législation régissant les mouvements des capitaux aura lieu mercredi devant le Pôle judiciaire spécialisé dans les affaires de corruption (Sidi M'Hamed), a-t-on appris hier de source judiciaire. Il s'agit de l'ex-PDG du groupe Sonatrach Mohamed Méziane (sous contrôle judiciaire) et du vice-président du groupe chargé des activités amort, Belkacem Boumediène (en détention depuis 2010), qui sont également poursuivis pour infraction aux changes et dont la partie civile est l'administration des Douanes. Les deux inculpés sont aussi poursuivis avec 17 autres accusés dans l'affaire de corruption dite Sonatrach 1 pour «constitution d'une association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, corruption et trafic d'influence». Ce procès aura lieu le 7 juin 2015 à la Cour d'Alger, siège du tribunal criminel de la même juridiction, selon le rôle des affaires criminelles 2015. Pour ce qui est de l'affaire traitée par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed, les faits concernent la passation d'un marché «douteux» avec une société étrangère, spécialisée dans le forage des puits de pétrole, et relativement à l'achat et l'importation de tubes pour gazoducs, selon une source judiciaire. Les investigations effectuées suite à une plainte déposée par l'administration des Douanes, ont prouvé que ce marché est une violation «manifeste» de la législation régissant les mouvements des capitaux de et vers l'étranger, selon la même source.

APS

**Plus de 720 000 mines détruites depuis 2004 en Algérie (ANP)**

Pas moins de 720.726 mines antipersonnel et anti-groupe ont été détruites depuis 2004, a indiqué samedi à Biskra un officier représentant l'état-major des forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une cérémonie organisée par l'association Mechaâl Echahid.

Dans une communication intitulée «Le rôle de l'ANP dans l'assainissement du sol algérien des mines de la colonisation française», le colonel Hocine Hamel a précisé que 53.612 de ces mines ont été retirées dans la région Ouest



du pays et 207.114 dans la région Est.

La zone concernée dans l'est algérien inclut quatre wilayas, en l'occurrence Tébessa, Guelma, El Tarf et Souk

communes affectées sur 1.361 km, a précisé la même source.

Sur les 72 communes, 46 ont été «assainies», quatre sont en voie de l'être, tandis que 22 demeurent encore polluées, a ajouté le même officier qui a indiqué que la wilaya de Bechar a été assainie «à 100 %».

Le conférencier a également rappelé que durant la guerre de libération nationale, l'occupant français avait érigé les lignes électrifiées et minées Challe et Morice sur 2.834 km des frontières orientales et occidentales du pays. Il a également indiqué que l'ANP utilise des moyens modernes de déminage, même s'il s'agit d'un travail éreintant et complexe puisqu'il faut balayer «centimètre par centimètre».

**496 immigrants africains arrêtés à In Guezzam et Tamanrasset (MDN)**

Quatre cent quatre-vingt seize (496) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés à In Guezzam et Tamanrasset par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued/4ème Région militaire, a appréhendé hier 04 avril 2015, dans la localité de Debila, deux (02) individus en leur possession un pistolet automatique, une quantité de munitions et un groupe élect-



trogène», indique la même source.

«De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Djemat a appréhendé un contrebandier près de la localité frontalière de Tin Alcoum et a

saisi un véhicule tout-terrain, (750) litres de carburant, une quantité de denrées alimentaires et un téléphone portable», selon le communiqué du MDN.

«Par ailleurs, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam/Gème Région militaire, lors de deux opérations distinctes, ont arrêté quatre cent quatre-vingt seize (496) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines, ainsi que deux (02) contrebandiers en possession de quatre (04) détecteurs de métaux et un téléphone portable», ajoute la même source.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE : Nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau**

Les participants à une journée d'étude sur «l'eau et le développement durable» ont insisté dimanche à Mostaganem sur la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau pour réaliser le développement durable. Le Directeur général de l'agence du bassin hydrographique de l'Oranie «Chott Chergui», Benzeugir Omar, a appelé, dans ce sens, à utiliser les techniques modernes dans le secteur agricole, comme l'irrigation par goutte à goutte et par pivot, en vue d'économiser l'eau. L'intensification des campagnes de sensibilisation des citoyens sur l'importance de l'eau pourra contribuer à la rationalisation de l'utilisation de cette source vitale, a indiqué le même responsable. Le représentant de la Direction des services agricoles de Mostaganem,

Belhimeur Mahieddine, a indiqué, pour sa part, que la wilaya a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2015-2019, d'un projet pour la réalisation de 5.000 hectares de terres agricoles, notamment d'arbres fruitiers et légumes utilisant un système économisant de l'eau pour 3.015 ha par système goutte à goutte et 1.985 ha par pivot. Il a ajouté que la superficie irriguée dans la wilaya est estimée à 33.773 ha dont 20.210 utilisant des techniques d'économie d'eau.

Le directeur de wilaya des ressources en eau, Moussa Lebga, a annoncé, pour sa part, qu'une fois la capacité de production de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta à Mers Hadjadj (Oran) atteindra 520.000 mètres cubes par jour, 155 millions m<sup>3</sup>/an du complexe de

transfert d'eau Mostaganem-Oran-Arzew (MAO) seront réservés à l'irrigation de 15.300 ha de terres agricoles, en plus de l'alimentation des wilayas de Relizane et Tiaret en eau potable.

Une série de communications ont été présentées lors de cette journée d'étude abordant, entre autres, le dessalement de l'eau de mer en Algérie, la qualité des eaux des nappes phréatiques de la région hydrographique d'Oran et le système d'économie d'eau. Initier par l'agence du bassin hydrographique de l'Oranie Chott Chergui en collaboration avec la Direction des ressources en eau de la wilaya de Mostaganem, cette rencontre a réuni des représentants des secteurs concernés de 11 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays et des agriculteurs.

**AQUACULTURE****2 conventions avec la SAA et le FGAR**

Deux conventions signées dimanche par la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa) avec les fonds de garantie des crédits aux PME (Fgar) d'une part et la société algérienne d'Assurances (SAA) d'autre part permettent désormais aux promoteurs et investisseurs du secteur d'assurer leurs produits et faciliteront leur accès aux crédits pour financer leur projets.

Les documents signés à la faveur d'une journée d'information sur les programmes et mécanisme d'accompagnement technique et économique de l'investissement dans le domaine de l'aquaculture 2015-2019 ont été paraphés par le directeur général de la Capa, Mejoud Benali, d'une part et le PDG de SAA, Sayes Abdennacer, et le di-

recteur général du Fgar, Hamdi Abdellahmid d'une autre part.

Le ministre de la pêche et des ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukh a affirmé que les deux accords visent à assurer les produits d'aquaculture afin de préserver la chaîne de production et de protéger les investisseurs contre la perte rappelant qu'auparavant les offres d'assurances concernaient uniquement les équipements et les investissements.

Pour le ministre, le nouveau produit offre aux investisseurs la possibilité de reconduire le cycle de production si son projet accusait un quelconque aléa et garantit le remboursement des crédits avec l'aide du FGAR en préservant la possibilité d'obtenir de prêts bancaires (partage des

risques). Le ministère organisera à partir de juin prochain avec le concours de la SAA des rencontres régionales dans 48 wilaya pour sensibiliser les investisseurs à l'importance d'adhérer à l'opération «assurance produit». Chaque rencontre ciblera 5 wilaya.

Le ministre a annoncé le début de mise en œuvre de 100 projets d'investissement en aquaculture -en milieu marin et dans les eaux douces- en attendant le lancement graduel de 500 autres entreprises similaires dans certaines wilaya.

Les derniers projets seront lancés en 2017, a fait savoir le ministre qui estime la valeur des investissements prévus dans le domaine de l'aquaculture à près de 90 milliards de dinars.

## SANTÉ DE PROXIMITÉ

## Début de distribution de 8 000 trousse médicales aux médecins généralistes de la wilaya d'Alger

Des trousse médicales ont été offertes dimanche par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger à 826 médecins généralistes du secteur de la santé publique dans la capitale, une première phase d'un programme qui bénéficiera au total à 8 000 médecins, a-t-on constaté.

Dans le budget supplémentaire (BS) 2013, l'APW avait inscrit une enveloppe de 40 millions de DA pour l'acquisition de 8 000 trousse médicales au profit des médecins généralistes de santé publique à Alger, dont 826 viennent d'être remises à des médecins des structures de proximité, a indiqué la présidente de la commission santé de l'APW, Houria Oulebsir dans une déclaration à la presse.

La trousses contient cinq instruments de travail: un stéthoscope, un marteau à réflexe, un autocope, un thermomètre et un tensiomètre.

Les 826 trousse, d'une valeur de 15 millions de DA, ont été distribuées dans six établissements de santé publique de proximité (Epsp) sur dix, à savoir: Bouzaréah, Kouba-Annassers, Chéraga-Bouchaoui, Réghaïa et Bab El Oued, a détaillé Mme Oulebsir qui a présidé les cérémonies de distribution dans les polycliniques de Bouzréah et de Aïn Benian.

Chaque Epsp est constitué d'un réseau de salles de soin de proximité, qui sont les cellules de bases de la carte sanitaire de la wilaya, et de polycliniques de plusieurs communes.



Les praticiens des autres Epsp, ceux des unités de dépistage et de suivi (UDS), spécialisées dans la santé scolaire, et des centres hospitalo-universitaires (CHU) auront leurs trousse dans la deuxième et dernière phase qui intervient «dans quelques semaines», selon le directeur de wilaya de la santé et de la population, Mohamed Mérouï.

«La trousses contient le matériel indispensable pour que le médecin généraliste puisse procéder normalement à une première consultation», a estimé Soraya Louze, médecin-généraliste principale et sous-directrice des services de santé à l'Epsp de Bouzaréah.

Pour Mme Oulebsir, avec ce matériel, le médecin généraliste pourra intervenir à tout moment même en dehors de son établissement.

L'idée de privilégier les médecins généralistes des Epsp dans la distribution des

trousse médicales offertes par l'APW vise, selon la présidente de la commission de la santé, à améliorer le service public à ce niveau de la pratique médicale de consultation et, par conséquent, soulager les services des urgences des CHU de la pression qui les submerge.

L'APW d'Alger a lancé cette opération sur un constat fait par cette commission qui avait visité les services des urgences des établissements hospitaliers, de la capitale dans le cadre de l'amélioration du service public. La commission a constaté une pression sur les urgences des CHU d'Alger alors que les malades pouvaient être pris en charge au niveau des établissements de proximité. «Les médecins des polycliniques doivent disposer de tout le matériel nécessaire afin que les patients soient assurés d'être correctement pris en charge. Nous avons constaté que ce n'est pas toujours le cas», a-t-elle déploré.

## CANCER

## 130 nouveaux cas pour 100 000 habitants enregistrés annuellement en Algérie

L'Algérie enregistre annuellement quelque 130 nouveaux cas d'atteinte par le cancer pour 100.000 personnes, a révélé, dimanche à Blida, Pr Doudja Hammouda, chercheuse en cancérologie à l'Institut national de santé publique (Insp). «Ce chiffre ne devrait pas susciter l'alarmisme, car d'autre pays enregistrent des taux d'atteinte encore plus importants», a-t-elle estimé lors d'un point de presse animé au siège de l'association des journalistes de la wilaya de Blida, à l'initiative de l'association «El Badr» d'aide aux malades atteints du cancer, à l'occasion d'une semaine de solidarité contre la maladie.

Elle a signalé, à titre indicatif, que la prévalence aux Etats-Unis d'Amérique (USA) est de 300 nouveaux cas/an pour 100.000 habitants, alors qu'en Belgique elle est de 400 cas/an pour 100.000 habitants. «Les statistiques placent l'Algérie au milieu du classement en matière de progression des cas de cancer», a-t-elle estimé.

Le cancer du sein vient en tête des cas recensés en Algérie avec 11.000 nouveaux cas/an, suivis des cancers du col de l'utérus, du poumon, du colorectal, de la glande thyroïde et de la prostate, a



déclaré une activité sportive et d'éviter la consommation du tabac dans la prévention du cancer, tout en veillant à consulter un médecin en cas de douleur inexplicable.

L'association «El Badr» d'aide aux malades atteints du cancer organise du 4 au 11 avril courant une semaine de solidarité contre la cancer du sein, sous le signe «la sensibilisation et la mobilisation contre le cancer... chacun a un rôle à jouer», une initiative considérée comme la première du genre à l'échelle nationale, parrainée par le wali de Blida, dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer (2015-2019).

## 144 participants à la 2<sup>e</sup> édition du Salon international «Al-Moustechfa»

Quelque 144 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 2<sup>e</sup> édition du salon international des expertises pour le domaine hospitalier «Al-Moustechfa», prévue du 8 au 11 avril.

Outre les établissements hospitaliers publics, la manifestations verra également la participation des services de santé militaire et ceux relevant de la Sécurité nationale et de la Protection civile.

Selon Lila Bourename, directrice générale de l'Agence nationale de gestion des réalisations de l'équipement des établissements de santé (Arees), organisatrice de ce salon, la 2<sup>e</sup> édition d'Al-Moustechfa qui s'étend sur une superficie de 7500 m<sup>2</sup>, verra une grande affluence par rapport à la précédente édition. Le nombre de participants passera de 66 en 2014 à environ 155 cette année, a-t-elle dit. Elle a ajouté que le salon verra la participation des 14 CHU du pays, de centres anticancer, de directions de la santé, des établissements relevant du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière comme l'Institut Pasteur ainsi que de firmes de 7 pays étrangers, pionnières dans le domaine de l'équipement hospitalier.

Selon la même responsable, cette édition verra également l'organisation de conférences ayant trait à la modernisa-

tion des établissements hospitaliers, l'hygiène dans le milieu hospitalier et la prise en charge des pathologies lourdes.

Par ailleurs, cinq conventions seront conclues à cette occasion notamment entre l'Arees et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Anse) et l'agence française pour le développement international de l'entreprise «Ubifrance».

D'autres conventions seront également conclues entre l'Arees, l'agence nationale de sensibilisation sur l'agrément des laboratoires d'analyses, les établissements hospitaliers et la faculté de médecine de l'université de Tlemcen.

## JIJEL

## Caravane de sensibilisation et d'information sur l'autisme

Une caravane de sensibilisation et d'information sur l'autisme s'est déployée, dimanche, à travers les communes de la wilaya de Jijel pour expliquer cette maladie aux citoyens, a-t-on appris, dimanche, auprès des initiateurs de cette opération.

Organisée par l'association «Hanine», à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'autisme (2 avril), la caravane a été inaugurée devant l'école Khecha-Ahcène, au chef-lieu de wilaya, où un nombreux public s'est déplacé pour visiter les stands aménagés pour la circonstance.

L'autisme qui affecte les fonctions cérébrales, est reconnu aujourd'hui comme un handicap cognitif sévère, ont expliqué des praticiens et des orthophonistes.

Cette maladie est prise en charge, dans la wilaya de Jijel, depuis la création d'un établissement spécialisé relevant du centre psychopédagogique pour handicapés moteurs, a-t-on rappelé.

Ce centre, anciennement une école pour enfants atteints de surdi-mutité, ouvert en 2011, accueille cinquante-sept (57) jeunes autistes encadrés par des orthophonistes, des psychopédagogues, un médecin et des éducatrices spécialisées.

La structure, qui présente des signes de délabrement, va bénéficier d'une opération de réhabilitation et d'aménagement pour une enveloppe de vingt (20) millions de dinars, afin d'effectuer sa mission dans de meilleures conditions, a indiqué son directeur, Nouredine Boukdir.

## ORAN

## 200 firmes de 21 pays attendues au Salon du médicament et de l'équipement médical

Salon International du Médicament et de l'Équipement Médical



Pas moins de 200 firmes de 21 pays dont 46 algériennes sont attendues à la 18<sup>e</sup> édition du Salon international du médicament et de l'équipement médical (Simem), prévu du 15 au 18 avril à Oran, a-t-on appris dimanche des organisateurs. L'imagerie médicale se taille la part du lion dans ce salon, qui verra la présence de firmes renommées de Chine (24), d'Italie (18), d'Allemagne (15), d'Espagne (12), de France (12), du Japon (8) et des USA (7 firmes), entre autres, pour proposer une gamme variée d'appareils médicaux sophistiqués dont les scanners et les IRM, indiqué, lors d'une conférence de presse, Mustapha Chaoucha, représentant de l'agence de communication «Krizalid» d'Oran, organisatrice de cette manifestation.

Des innovations technologiques d'une bonne douzaine de constructeurs dans le domaine de l'imagerie médicale seront présentées, de même que des prestations qui peuvent être rendues aux malades et aux praticiens, a-t-il souligné, ajoutant que le visiteur pourra trouver, au salon, l'instrumentation et les équipements de chirurgie, le matériel de laboratoire, les produits pharmaceutiques et les consommables et autres produits d'hygiène hospitalière, entre autres. Le Simem offre aussi aux visiteurs professionnels un contact direct avec les experts délégués par les laboratoires et fabricants, a-t-on ajouté.

APS

# Edifices religieux: MOHAMED AÏSSA L'A ANNONCÉ À ORAN 2.000 mosquées en cours de réalisation en Algérie

Deux mille (2.000) mosquées sont en cours de réalisation à travers le territoire national, a-t-on appris, samedi à Oran, du ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa.



Une fois ces infrastructures réalisées, le nombre de mosquées atteindra 20.000 en Algérie, a indiqué le ministre lors du Forum du quotidien «El Djoumhuria», soulignant que ces édifices sont encadrés actuellement par 45.000 personnes.

Concernant la formation des imams, M. Mohamed Aïssa a annoncé l'ouverture, l'an prochain, de licence-master-doctorat (LMD) en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que la sortie, cette année à l'université de Batna, de la première promotion de master en spécialité Wakfs, en attendant l'ouverture de masters dans d'autres spécialités afférent aux affaires religieuses. Abordant le projet de la Grande mosquée «Abdelha-

mid Ibn Badis» qui sera inaugurée prochainement, le ministre a indiqué que cette mosquée-pôle sera financée et encadrée par l'Etat. Au passage, il a fait savoir que de tels pôles rayonnant sur nombre de mosquées seront sous la coupe de la Grande mosquée d'Alger en cours de réalisation à M'hamdia et que les imams de ces pôles seront membres du conseil scientifique national de la Mosquée d'Alger.

A ce titre, M. Mohamed Aïssa a signalé que son département ministériel compte soumettre au Gouvernement un projet de loi pour promouvoir ce conseil en académie du fiqh.

D'autre part, le ministre a indiqué que son département a saisi le Gouverne-

ment pour ce qui concerne le régime indemnitaire des imams.

Au sujet des logements AADL, il a souligné que le ministère a exprimé sa satisfaction quant à «ce programme qui contribue à résoudre un problème social» et que le Conseil scientifique national a prononcé une feuille le qualifiant de «formula islamique».

Pour ce qui est de l'autorisation de vente de boissons alcoolisées, le ministre a expliqué qu'il s'agit d'une décision sectorielle qui relève du ministère concerné.

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs a précisé auparavant l'installation officielle du conseil d'administration de la Grande mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» d'Oran.

## La référence religieuse nationale s'inspire de notre appartenance civilisationnelle

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa, a déclaré, samedi à Oran, que «la référence religieuse nationale s'inspire de notre appartenance civilisationnelle». Invité au forum du quotidien «El Djoumhuria», le ministre a souligné que la référence religieuse nationale puise son essence de «notre appartenance à notre civilisation et au choix de nos aieux oulémas et savants» de l'exégèse basée sur le rite malékite, ajoutant que le discours religieux en Algérie s'appuie sur le Coran, la Sunna et la dimension nationale. De nombreux Etats bénéficient de cette expérience, a relevé M. Mohamed Aïssa, soulignant que l'attachement des Algériens à la référence nationale «les a protégé et immunisé contre les idées extrémistes (...).»

Le ministre a précisé, dans ce contexte, que la loi d'orientation en matière d'affaires religieuses qui s'inscrit dans le cadre du plan national 2015-2019 protège, à travers ses grandes résolutions, la référence religieuse et garantit la promotion du discours religieux. Il a également fait savoir que son département ministériel a proposé la création d'un observatoire national pour prévenir la société contre des

idées importées dont le chiisme et le charlatanisme, soulignant que cet instrument permettra la prise de mesures préventives et l'immunisation de la société. M. Mohamed Aïssa a insisté aussi sur la lutte contre le phénomène de prosélytisme qui affecte de nombreux pays dont ceux du Maghreb, tout en affirmant que la loi de la République permet à d'autres religions de pratiquer leur culte dans les lieux autorisés par l'Etat.

Au sujet du projet d'amendement du code penal concernant la violence exercée sur la femme, il a indiqué que le fiqh islamique accorde à la femme le droit de demander le divorce et une réparation quand le mari exerce sur elle la violence lui causant des blessures.

Par ailleurs, le ministre a qualifié de «non sens» la demande d'une personnalité algérienne de revoir le classement des sourate dans le Coran, expliquant que l'ordre des sourate dans le Coran est du ressort de Dieu.

Le ministre s'est enquis, samedi, de l'avancement des travaux de réalisation de la Grande mosquée Abdelhamid Ibn Badis d'Oran et a présidé l'installation officielle du conseil d'administration de cet édifice.

## HOCINE NECIB L'A AFFIRMÉ «Nécessité de parachever le projet d'AEP de Timiaouine avant le mois de Ramadan»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a mis l'accent, samedi dans la commune frontalière de Timiaouine (Adrar), sur le parachevement impératif du projet d'alimentation en eau potable (AEP) de cette commune, avant le mois de Ramadan prochain.

«Il appartient de finaliser le projet d'AEP de la commune de Timiaouine avant le mois de Ramadan prochain, en tenant compte des aspects techniques à même d'assurer un approvisionnement en eau, en quantité et qualité requises, de la population de cette collectivité», a indiqué le ministre lors de l'inspection du chantier de ce projet depuis la région de Tagraout.

Lors d'un échange de propos avec des élus locaux, M. Necib a fait part aussi de l'inscription de nouvelles opérations sectorielles au profit de cette commune, portant sur la rénovation des réseaux d'AEP et la réalisation d'un réseau d'assainissement, ainsi que le déplacement de l'exutoire des eaux usées hors de la ville de Timiaouine et la construction d'une unité de traitement des eaux usées en vue de leur réutilisation, une fois traitées, à des fins d'irrigation agricole.

Ce projet d'AEP, depuis la région de Tagraout sur une distance de 80 km, revêt une grande importance dans la mesure où il mettra fin aux souffrances de la population de cette localité dont les besoins en eau, du fait du déficit en eaux souterraines, dépendent grandement des moussons estivales.

D'un montant d'investissement de 2,5 milliards DA, ce projet devra, une fois livré en juin 2015, approvisionner une population d'un peu plus de 5.000 habitants de la commune, contribuer à leur fixation et permettre l'émergence de nouveaux centres de vie et de nouvelles activités agricoles, ont indiqué les responsables locaux du secteur.



Le projet d'AEP de la commune de Timiaouine prévoit la réalisation de trois forages profonds qui s'ajouteront à un premier déjà existant, et la réalisation de canalisations d'adduction sur 80 km à partir de la région de Tagraout, ainsi que de trois stations de pompage et deux châteaux d'eau de 500 et 1.000 m<sup>3</sup>, selon les explications fournies sur site.

Le ministre s'est, par ailleurs, enquis des préoccupations des éleveurs liées à la réalisation de puits pastoraux à travers le territoire de la commune, afin de faire face au phénomène de la sécheresse que connaît la région ces dernières années, avant de les rassurer qu'elles «seront prises en ligne de compte».

Dans la commune de Timiaouine, M. Necib a inspecté le projet de protection, sur une distance de 3,5 km, de la ville contre les inondations, un projet de plus de 140 millions DA dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 50%.

Le ministre a poursuivi, hier, sa visite dans la wilaya d'Adrar, par l'inspection d'autres projets et installations relevant de son secteur, et l'ouverture d'une journée d'information sur «la foggar» (système traditionnel d'irrigation agricole).

## Préserver les foggaras en tant que ressource hydrique et patrimoine de valeur

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé, hier à Adrar, que le secteur prend soin et s'emploie à préserver les foggaras (système traditionnel d'irrigation) en tant que ressource hydrique et patrimoniale, national et humaine, de valeur.

S'exprimant en ouverture d'une journée d'information sur les foggaras, le ministre a fait part, à ce titre, de la création d'une commission d'experts et de techniciens qui effectue une visite dans la région pour avoir une connaissance précise des besoins pour ces foggaras, en coordination avec les propriétaires de ces ouvrages hydrauliques, à l'effet d'élaborer une fiche technique de chaque fogvara et dégager les financements nécessaires à leur préservation. M. Necib a également indiqué, lors de cette rencontre avec les cadres du secteur et les représentants des associations s'intéressant à ce patrimoine, que l'Etat a entrepris plusieurs dispositions visant à prendre soin de la fogvara.

Il citera, à ce propos, son intégration dans le code des eaux promulgué en 2005, la création d'un observatoire des foggaras, sur recommandations du Séminaire international sur les foggaras de 2011, en plus de la mobilisation de financements importants, sur divers programmes de développement, dépassant les 1,9 milliard DA, entre 2007 et 2014, pour accroître le débit de leurs eaux et l'extension des surfaces agricoles irriguées traditionnellement. Initier par l'observatoire des foggaras et l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), cette journée d'information vise à réunir les représentants des secteurs concernés (Eau, Agriculture, Environnement et Collec-

tivités locales), et le mouvement associatif s'intéressant à la fogvara, autour d'un mode de gestion de ce système hydraulique ancestral pour sa préservation et sa mise au service du développement socio-économique, ont indiqué les organisateurs.

Les participants ont planché sur plusieurs axes s'articulant autour de la préservation des nappes hydrauliques souterraines, la connaissance du système hydraulique de la fogvara, les modes de sa préservation, et la valorisation des avantages de la fogvara, notamment dans l'agriculture saharienne.

Une production documentaire audiovisuelle sur la réalité des foggaras et du système d'organisation ancestral du partage de leurs eaux, de leur restauration et de leur entretien, a été projetée lors de cette rencontre. En marge de cette journée d'information sur les foggaras, M. Hocine Necib a présidé une cérémonie symbolique de remise des clefs de camions-citernes pour le pompage des eaux usées, avant de visiter une exposition sur le système traditionnel de mobilisation et de partage des eaux des foggaras. Le système des foggaras, destiné à l'approvisionnement en eau potable et eau d'irrigation agricole, repose sur une série de puits connectés entre eux par un dédale de galeries souterraines s'étendant sur des centaines de kilomètres, et alimentés à partir du réservoir hydrique souterrain du Sahara.

Le ministre des Ressources en eau a poursuivi sa visite de travail par l'inspection d'une série de projets dans différentes communes de la wilaya d'Adrar. APS

## TRAVAUX PUBLICS, SELON LE MINISTRE : Le tunnel de Djebel Ouahch, à Constantine sera achevé «avec ou sans le consortium COJAAL»

Les travaux de construction du tube gauche du tunnel de Djebel Ouahch (Constantine), sur l'autoroute Est-Ouest, seront menés à leur terme «avec ou sans le consortium COJAAL», a déclaré, hier, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Le ministre a précisé, au cours d'un point de presse organisé en marge d'une visite d'inspection du chantier de la future station de péage d'Aïn Smara, à l'ouest de Constantine, que les négociations pour trouver une solution à l'amiable avec ce groupement étranger se poursuivaient sous l'arbitrage du ministère des Travaux publics.

Ces négociations à l'issue desquelles il sera décidé de la reprise ou non des travaux de réalisation du tube gauche, objet d'un affaissement partiel, «semblent prendre une tournure positive, s'agissant de l'achèvement du projet par le même partenaire, ce qui souhaite la partie algérienne», a ajouté M. Kadi.

Le ministre s'était auparavant enquêté, aux côtés des autorités locales, de l'avancement des travaux du contournement,



ment, sur 13 km, du tunnel en question, notant avec satisfaction, le taux d'avancement correct du projet, estimé à plus de 45%.

M. Kadi a de nouveau insisté sur la nécessité absolue "de livrer en juin prochain" ce projet où une légère correction a été introduite au niveau du point de jonction avec l'autoroute dans le souci d'éviter une zone "sujette à un probable glissement de terrain".

Il a exigé des responsables des quatre entreprises désignées pour le projet de prendre toutes les dispositions nécessaires pour renforcer les effectifs, les moyens matériels, tout en adoptant le travail en continu pour livrer le contournement dans les délais impartis. Le ministre des Travaux publics s'est rendu, la veille au soir, dans la

wilaya de Bordj Bou-Arréridj où il a inspecté, près d'El Achir, sur l'autoroute Est-Ouest, les travaux de réfection d'une partie de la chaussée sur 18 km.

Sur place, il a demandé l'ouverture «sans tarder» à la circulation du segment de 5 km où les travaux sont achevés.

Il a par ailleurs déploré la «lenteur» observée dans les travaux de réalisation de la station de péage, non loin d'Aïn Taghrouit, soulignant la nécessité de «revoir le planning» et d'accélérer le rythme des travaux.

M. Kadi a également observé une courte halte près de Sétif où il a appelé à l'amélioration des travaux d'aménagement de deux aires de services et de trois aires de repos, à Sétif, El Elmia et Ain Trick.

## 90 milliards DA réservés annuellement à l'entretien des routes

Une enveloppe financière de 90 milliards DA est réservée annuellement pour l'entretien des différents axes du réseau routier au niveau national, a indiqué, samedi à Chlef, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Le ministre a estimé que la dégradation de certains tronçons de l'autoroute Est-Ouest était «normale», au vu de la durée de sa mise en exploitation ayant dépassé sept ans, ainsi que la densité du trafic routier quotidien que connaît cette autoroute.

M. Kadi, qui effectue un travail d'inspection de l'état de l'autoroute Est-Ouest de Tlemcen à Constantine, a insisté sur le respect de la qualité et du délai d'achèvement des travaux de réalisation des échangeurs, des quatre stations de péage implantées dans les localités de Boukadir, Oued Sly, Elmoussala et Oued Fodda, et des autres aires de détente que compte le tronçon de cette autoroute dans la wilaya, s'étendant sur 55 km.

Il a, à cet effet, exhorté les responsables de l'entreprise chinoise en charge des travaux à réhabiliter entièrement les tronçons dégradés de cette autoroute.

A Aïn Defla, le ministre a affirmé que l'autoroute Est-Ouest

serait «fonctionnelle, mise à niveau et réglementaire, au plus tard, au cours du mois de février 2016». «Aucun retard ne sera désormais permis», a-t-il averti, faisant part de sa «determination à faire respecter cette échéance (février 2016) par tous les organismes et entreprises prenant part à la réalisation de l'autoroute».

Concernant le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya d'Aïn Defla, le ministre a déploré le fait que les travaux de réfection des parties dégradées «n'aient pas été suivis d'un entretien régulier», exhortant les responsables des entreprises chargées de l'entretien à faire preuve de «d'avantage de rigueur dans le suivi des travaux». «Il est clair que le temps perdu ne peut être rattrapé sans la multiplication du nombre d'heures travaillées», a-t-il fait remarquer, invitant les responsables locaux du secteur à «se débrouiller» pour trouver les voies et moyens à même de leur permettre d'élever la cadence du travail.

Cinq aires de repos (deux à Djendel, deux à Zeddine et une à Bounedfaâ) sont en réalisation sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya d'Aïn Defla, selon les responsables locaux du secteur.

## M. Kadi en colère face à la lourdeur des travaux de mise à niveau du tronçon autoroutier Bouira-Lakhdaria

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a exprimé, samedi soir, sa colère face à la lourdeur qui caractérise la cadence des travaux de mise à niveau du tronçon autoroutier Bouira-Lakhdaria, long de 33 km, qui accuse un important retard, dont le chantier a été lancé en mai 2013.

«C'est regrettable de constater tous ces retards en train de pénaliser la population», a lancé M. Kadi aux responsables des entreprises réalisatrices qui lui présentent le taux d'avancement des travaux. Le ministre a aussi critiqué la mauvaise signalisation installée dans certaines sections à Lakhdaria, demandant aux responsables concernés de ne pas ouvrir les tronçons avant leur

achèvement. «Il ne faut pas ouvrir une autre section avant d'achever la précédente», a insisté M. Kadi.

Le ministre a, par ailleurs, exprimé son mécontentement face au retard enregistré dans la réalisation des pieux de stabilisation du sol à Djebahia et à Oued Rekham (Aïn Tork), ainsi que la réalisation des échangeurs de Djebahia et de Bouira. «A cette allure, vous n'allez pas avancer», a déclaré le ministre à l'adresse des responsables en charge de ces différents projets.

Face à ces problèmes et retards, M. Kadi a demandé à toutes les parties concernées de trouver le plus rapidement possible des solutions et des propositions concrètes afin d'en finir avec

ce calvaire. Je veux des solutions et des propositions concrètes cette semaine», a-t-il insisté devant les responsables de l'Agence nationale des autoroutes, et l'Agence de gestion des autoroutes, ainsi que ceux de la direction des travaux publics de Bouira.

Pour accélérer le rythme des travaux, le ministre a appelé les entreprises réalisatrices à sous-traiter avec d'autres entreprises afin notamment de réaliser les micro-pieux ainsi que les pieux, dont le nombre dépasse les 1700 pour la stabilisation du sol.

M. Kadi a souligné que les études de tout ce projet avaient été finalisées de façon à ce que les erreurs du passé ne se reproduisent jamais.

## KADI À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : «Aucun retard ne sera toléré»

«J'ai fait 1300 kilomètres pour suivre l'évolution des travaux wilaya par wilaya», a déclaré M. Kadi Abdellkader, ministre des Travaux publics, samedi soir, lors de sa visite à Bordj Bou-Arréridj. «La mobilisation de toutes les parties concernées par ce projet est nécessaire pour qu'il soit livré selon la qualité requise», a-t-il ajouté.

Lors de ce passage éclair, M. Kadi a insisté sur les délais de réception des projets et la qualité des travaux.

«Aucun retard ne sera désormais toléré et que chacun assume ses responsabilités», a-t-il déclaré, donnant un ultimatum aux responsables des chantiers pour实现 les travaux de réfection et de restauration de l'autoroute dans les plus brefs délais.

Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de terrassement des sites retenus pour lancer la réalisation de ces installations pour être mises, une fois achevées, à la disposition des usagers «à la fin de l'année en cours». Le ministre a également demandé aux responsables du groupement algéro-italien chargé du projet des centres de péage d'accélérer le rythme : «Vous devez renforcer les chantiers et augmenter la cadence des travaux» a-t-il réclamé. «Certains de vos chantiers sont vides dans les wilayas que j'ai visitées» a-t-il ajouté.

Notons que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj qui compte un tronçon de l'ordre de 93 kilomètres n'a que trois pénétrantes. Plusieurs demandes ont été faites pour la réalisation d'autres pénétrantes afin de relier directement certaines localités qui restent enclavées. Le ministre a déclaré qu'aucun nouvel échangeur n'est inscrit, actuellement, pour la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. «Des études sont en cours pour d'éventuelles réalisations», a-t-il ajouté.

## M. NOURI Aucune perte animalière n'a été enregistrée après l'apparition de la fièvre aphteuse



Le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri, a affirmé hier à Alger, qu'aucune perte animalière n'a été enregistrée après apparition des foyers de fièvre aphteuse dans certaines wilayas. Le secteur de l'agriculture n'a enregistré aucune perte animalière après apparition des foyers de fièvre aphteuse dans certaines wilayas comme Saïda, El-Bayadh et Sidi Bel-Abbès, a déclaré M. Nouri à la presse en marge de l'ouverture de la 5e édition de Salon national de l'emploi.

Il a précisé à ce propos, que le ministère de l'Agriculture a pris une série de mesures préventives pour endiguer les foyers de cette fièvre qualifiant la situation de «normale» en raison de la grande prolifération de cette maladie l'été dernier en Algérie. M. Nouri a indiqué que l'opération de vaccination des animaux contre cette maladie se poursuivait pour éliminer définitivement cette épidémie.

APS

## SOUK AHRAS

**9 nouveaux projets d'investissement validés depuis le début de l'année**

Neuf (9) projets d'investissement ont été validés depuis le début de l'année à Souk Ahras par le Calpifre (Comité d'Assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier), a-t-on appris hier auprès de la direction concernée.

Les projets validés portent sur la réalisation d'une huilerie, d'une biscuiterie, d'une unité de fabrication de câbles électriques et téléphoniques et de deux usines de matériaux de construction, en plus de 4 projets liés aux services et à la promotion immobilière, a précisé à l'APS M. Mounir Nezzar, chef de service à la direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement. Mobilisant un montant de 2.447 milliards de dinars, ces projets, à réaliser dans les communes de Sedrata, de Taoura, de Bir Bouhaouche, de Hanancha, de Tiffech et de Souk Ahras «généreront près de 570 postes d'emploi permanents», selon le même responsable.

S'agissant des douze (12) projets rejetés, M. Nezzar a expliqué que les investisseurs avaient opté pour des assiettes foncières «des domaines agricole et forestier» que les pouvoirs publics se doivent de protéger et de préserver.

**SKIKDA : Réception début 2016 du port de pêche d'Oued Zhor**

Le port de pêche en réalisation dans la commune d'Oued Zhor (150 km à l'ouest de Skikda) sera réceptionné «au début de l'année 2016», a indiqué hier à l'APS le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbia.

Le taux d'avancement des travaux de construction de cette infrastructure portuaire a dépassé les 50 % «ce qui permet d'envisager la réception du projet en février 2016», a précisé ce responsable.

Ce port, aménagé sur une superficie de près de 3 hectares avec un bassin de 3,3 hectares, est conçu pour accueillir 148 embarcations dont 62 de plaisance, 60 petits métiers, 48 sardiniers et deux grandes embarcations de plus de 20 m, a-t-il indiqué.

La réalisation du port de pêche d'Oued Zhor a nécessité un investissement public de l'ordre de 4 milliards de dinars. L'infrastructure contribuera, a ajouté M. Bousbia, à la création de 60 postes de travail pour les pêcheurs des wilayas de Skikda et de Jijel. Confié à un groupement algéro-croate, ce port «participera également à l'organisation de l'activité de pêche et à la dynamisation de l'économie locale», a encore affirmé le même responsable.

**La pêche au thon rouge recadrée par un arrêté ministériel**

L'activité de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national, exerçant dans les eaux sous juridiction nationale, a été recadrée par un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* n° 14.

Ce texte intervient suite à la dernière augmentation de la quote-part de l'Algérie dans la pêche de ce thonidé dans le cadre du nouveau Total mondial des captures admisibles (TAC).

Modifiant celui d'avril 2010, le nouvel arrêté précise que tout armateur retenu pour participer à la campagne de pêche au thon rouge doit déposer auprès de l'administration chargée des pêches territorialement compétente, le procès-verbal de visite d'inspection avec avis favorable, et ce, au plus tard le 30 avril de chaque année.

Il doit aussi déposer auprès de cette même structure administrative la quittance justifiant d'un paiement de la redevance au plus tard la 15 mai de chaque année.

Le texte stipule que la répartition des quotas par navire est effectuée dans le respect du quota alloué à l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) et sur la base de ses recommandations scientifiques.

**COMMERCE EXTÉRIEUR****Suspension de 23 commissionnaires en douane en 2014**

**La Direction générale des douanes (DGD) a suspendu 23 commissionnaires en douane durant l'année 2014, pour manquement aux obligations de l'exercice de cette profession et pour fraude à l'importation, a appris dimanche l'APS auprès de responsables de la DGD.**

Ces suspensions prononcées par l'administration douanière s'inscrivent dans le cadre d'une vaste opération d'assainissement de cette profession, entamée en 2006, explique la même source.

En effet, entre 2006 et 2014, les douanes ont prononcé 762 suspensions d'agrément dont le plus grand nombre a été enregistré en 2006 (175 suspensions), en 2007 (174) et en 2008 (120).

Les contrôles menés par la Direction douanière du contrôle à posteriori ont fait ressortir de nombreux dépassements commis par ces transitaires en douane qui ont porté préjudice au commerce extérieur.

Certains commissionnaires en douane se sont spécialisés dans le passage des conteneurs contenant des produits contrefaçons ou prohibés (produits pyrotechniques) en relevant, parfois, aux lacunes réglementaires, expliquent les mêmes responsables.

Les fausses déclarations d'espèces (type de marchandise) figurent, à ce titre, en tête des fraudes commises par ces intervenants du commerce extérieur chargés, en vertu de la loi, d'accomplir pour autrui les formalités douanières relatives à la déclaration des marchandises.



Il s'agit aussi de manquements aux obligations de l'exercice de cette profession, fixées par le décret de 1999 amendé en 2010 portant sur les personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail.

Ainsi, les contrôles douaniers ont constaté que certains commissionnaires en douane ne répertoriaient pas toutes les opérations de dédouanement de marchandises qu'ils effectuent, alors que la loi les oblige à tenir à jour, dans un répertoire annuel, toutes les déclarations douanières.

Pourtant, en plus de l'obligation de répertorier la déclaration de dédouanement, le commissionnaire en douane est tenu de conserver des copies des quittances de paiement des droits et taxes, des titres de transport et de tout autre document douanier relatif à l'opération d'importation, explique-t-on.

Des cas de location d'agréments de commissionnaires en douane ont également été relevés lors des enquêtes douanières suite à quoi les contrevenants ont été suspendus.

**Plus de 2 millions de dollars d'exportations à partir de la wilaya d'Alger début 2015**

La valeur des opérations à l'export à partir de la wilaya d'Alger entre janvier et mars 2015 s'est élevée à plus de 271 millions de DA soit plus de 2 millions de dollars, a révélé le bilan de la Direction du commerce de la wilaya.

50 licences d'exportation ont été délivrées à des opérateurs économiques pour un montant de plus de 271 millions de DA durant la période allant de janvier à mars 2015, soit 2 millions de

dollars et près de 165 000 euros, a précisé la Direction du commerce sur son site.

Le site fait également état d'une opération d'importation dans le cadre de l'exonération des droits douaniers pour le mois de février dernier et qui a comporté, à son tour, un bilan de revente de produits en l'état en provenance de la zone de l'Union européenne (UE) et de la zone arabe.

Le même bilan fait état de 287 opérateurs écono-

miques ayant bénéficié d'une exonération de la zone Europe contre 29 pour la zone arabe.

Les demandes formulées pour bénéficier de cette exemption pour la zone européenne sont estimées à 1899 contre 153 pour la zone arabe. 31 refus d'exonération ont été signifiés à des opérateurs de la première catégorie et 16 de la seconde.

D'autre part, le volume des marchandises et produits importés de la zone européenne avoisinait 183

millions d'euros pour la même période et plus de 50 millions de dollars.

Les produits en provenance du monde arabe sont d'une valeur de 4,2 millions d'euros et près de 8,3 millions de dollars.

Pour ce qui est de la vente en l'état des produits importés de Tunisie, 13 opérateurs économiques ont été exemptés des droits douaniers sur les 20 qui ont formulé des demandes au niveau de la Direction du commerce à cet effet.



Le quota alloué pour chaque navire retenu pour participer à la campagne de pêche est calculé en fonction de sa longueur et de son tonnage, est-il précisé.

Rappeler que le quota de l'Algérie de thon rouge, dont la pêche est réservée exclusivement aux armateurs nationaux depuis 2010, avait été relevé à 370 tonnes (t) pour la

campagne de pêche de 2015 lors de la dernière réunion extraordinaire de la Cicta, tenue en novembre dernier à Gênes (Italie).

La quote-part revenant à l'Algérie sera augmentée graduellement pour atteindre un volume de pêche de thon rouge de 460 t en 2016 et de 543 t en 2017, contre 243 t en 2014, alors que son quota d'avant 2010 était de 680 t.

Le nouveau Total mondial des captures admissibles (TAC) a été relevé, en novembre dernier, de 20% par rapport à 2013 dans l'Atlantique Est et en Méditerranée pour les pays membres.

Fixée à 13.500 t pour 2014, l'autorisation de la Cicta passera à 16.142 t en 2015 et 19.296 t en 2016 pour ces pays.

Le quota pour 2017, établi pour l'instant à 23.155 t pour les pays membres, sera réexaminé sur la base d'une réévaluation du stock prévu en 2016, pour des raisons liées au rétablissement des stocks du thon rouge.

Victime de la surpêche dans les années 1990-2000, le thon rouge a été sauvé par l'établissement, en 2007, d'un quota et de mesures de régulation draconiennes (réduction des flottilles, contrôles...).

APS

## GRÈCE

# Le ministre des Finances rencontrera Christine Lagarde dimanche

Yanis Varoufakis, le ministre grec des Finances, va rencontrer dimanche la directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, à Washington, a indiqué samedi le ministère dans un communiqué.

«Le ministre des Finances Yanis Varoufakis rendra visite à la directrice générale du FMI Christine Lagarde à Washington dimanche pour une discussion informelle sur le programme de réforme du gouvernement grec», indique simplement le communiqué.

Une seconde source gouvernementale a ajouté que M. Varoufakis rencontrerait aussi «des responsables du Trésor américain lundi, en l'occurrence notamment Nathan Sheets, le sous-secrétaire au Trésor américain en charge des affaires internationales, a précisé à l'AFP l'entourage de M. Varoufakis.

Cette visite précède deux importants groupes de travail de la zone euro, mercredi et jeudi, consacrés au cas de la Grèce.

Elle survient aussi à quatre



jours d'un versement important de la Grèce au FMI, 460 millions d'euros environ, alors que le doute a plané ces derniers jours sur la capacité du pays à honorer cette échéance.

Cependant, plusieurs sources gouvernementales grecques sont apparues très optimistes depuis vendredi soir sur l'issue

des négociations en cours avec les créanciers du pays, et elles ont assuré que la Grèce n'aurait aucun problème à payer l'échéance due le 9 avril au FMI.

Samedi encore, le secrétaire d'Etat aux Finances Dimitris Mardas a assuré sur la chaîne de télévision Mega que «le paiement au FMI aurait lieu», et

qu'il «y a de l'argent pour payer les salaires, les retraites et tout ce qui est nécessaire la semaine prochaine».

Si la Grèce manquait une échéance de remboursement au FMI, elle risquerait de déclencher un défaut aux conséquences économiques difficilement calculables pour elle-

## Forte baisse des prix mondiaux du sucre et des céréales



L'indice FAO des prix des produits alimentaires a poursuivi sa tendance baissière en mars qui s'est traduite par un net repli des cours du sucre et des céréales notamment, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

La forte baisse des prix du sucre, qui sont tombés en mars dernier à leur plus bas niveau depuis février 2009, et le fléchissement des prix notamment des céréales ont contribué à la baisse de l'indice FAO. L'indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré en fonction des échanges qui combine cinq grands groupes de produits alimentaires sur les marchés internationaux (céréales, sucre, viande, produits laitiers et huiles végétales). Ainsi, l'indice FAO des prix du sucre a enregistré une baisse de 9,2% par rapport à février. Ce recul s'explique par de meilleures prévisions de récoltes et par la dépréciation continue de la monnaie brésilienne par rapport au dollar des Etats-Unis, ce qui favorise les exportations.

De son côté, l'indice FAO des prix des céréales a baissé de 1,1% par rapport à février et de 18,7% par rapport à la même période de l'année 2014.

La tendance à la baisse des céréales enregistrée en 2015 est imputée notamment à l'abondance des disponibilités exportables et à l'augmentation des stocks, de blé et de maïs en particulier.

### Des récoltes céréalières mondiales record en 2014

L'estimation de la production céréalière de 2014 a été relevée à 2,544 millions de tonnes, du fait principalement d'une récolte de maïs plus abondante que prévu dans l'Union européenne.

Si ce niveau est confirmé, la production céréalière mondiale de 2014 dépassera de 1% le niveau record de 2013, indique le bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales.

Quant à la campagne de 2015, la production mondiale de blé devrait atteindre 722 millions de tonnes en 2015, soit près de 1% de moins que le niveau actuellement estimé pour 2014, principalement en raison d'une réduction des semis dans l'UE.

La Chine, l'Inde et le Pakistan devraient enregistrer des récoltes proches des niveaux records de 2014, alors que la production en Russie et en Ukraine est attendue à la baisse.

Pour ce qui est des prévisions des stocks céréaliers mondiaux à la clôture des campagnes agricoles prenant fin en 2015, elles sont également fortement relevées depuis le rapport du mois dernier, s'établissant désormais à 645 millions de tonnes.

L'augmentation reflète principalement des révisions à la hausse des stocks de blé et de maïs en Chine.

## CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE Le Turkménistan veut diversifier son économie

Le président du Turkménistan Gurbanguly Berdymoukhamedov a appelé samedi à une diversification de l'économie du pays, suite à la chute des prix du pétrole sur le marché mondial.

«Les problèmes de l'économie mondiale ont eu un impact négatif sur l'économie turkmène», a reconnu M. Berdymoukhamedov, lors d'une réunion avec des responsables du gouvernement.

«Ces difficultés affectent de plus en plus notre pays, et à un certain degré, restreignent la croissance économique», a-t-il indiqué.

«Dans ces conditions, nous sommes obligés de modifier notre politique économique», a souligné le président, lors de cette réunion qui a eu lieu vendredi, selon la télévision publique.

Le président a notamment appelé à développer les industries turkmènes et à augmenter les exportations hors hydrocarbures de 1 milliard de dollars actuellement à 5 milliards de dollars vers 2020.

«Notre pays a de riches réserves de ressources naturelles», a par ailleurs rappelé M. Berdymoukhamedov.

«Je pense que nous pouvons créer beaucoup d'entreprises capables de fabriquer des produits de haute qualité qui ne seraient pas inférieurs à ceux importés que nous achetons maintenant avec des devises» devenues très chères en raison de la dévaluation de la monnaie nationale, a-t-il ajouté.

Le pétrole et le gaz représentent plus de 90% des exportations de cette ex-république soviétique.

Le Turkménistan, dont le sous-sol renferme de gigantesques réserves d'hydrocarbures, notamment de gaz naturel, exporte actuellement surtout vers la Chine, ainsi que vers la Turquie et l'Iran.

APS

## M'SILA

## 350 transformateurs électriques seront réalisés en 2015

Pas moins de 355 nouveaux transformateurs électriques seront «incessamment» lancés en travaux à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'énergie et des mines.

Ces équipements, inscrits dans le cadre d'un «programme d'urgence», permettront d'améliorer «substantiellement» le service public de fourniture d'énergie électrique, d'éliminer les branchements illégitimes et de «venir à bout des problèmes de coupures et de vols de câbles», a-t-on indiqué.

Ce programme qui cible en premier lieu les agglomérations importantes de la wilaya, à l'image des villes de M'sila, Bousaïda, Sidi Aissa, Bouti-Sayah et Magra, sera «soutenu» par la rénovation du réseau de distribution, a fait savoir la même source.

La direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE) avait, rappelle-t-on, réalisé et équipé au cours de l'année 2014, plus de 250 transformateurs, conduisant à une nette amélioration de la qualité de service, d'une part, et le raccordement de 858 nouveaux abonnés, d'autre part.

## TLEMCEN

## Réception prochaine du nouveau port de pêche de Honaine

Le nouveau port de pêche de Honaine sera réceptionné au courant du premier semestre 2015, a-t-on appris hier auprès du cabinet de la wilaya de Tlemcen.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure portuaire d'une capacité d'accueil de 256 embarcations de pêche et 64 autres de plaisance, inspectés récemment par le wali, Saci Ahmed Abdellahafid, ont atteint un taux d'avancement de plus de 80%, a-t-on indiqué.

Ce port haut standing contribuera au développement de la pêche hauturière, a-t-on ajouté.

Le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis, également à Honaine, des travaux de renforcement et de revêtement de l'axe routier reliant la commune de Honaine à la RN 98 sur une distance de 22 kilomètres, selon la même source.

Cette route permettra le désenclavement de la façade côtière et d'éviter aux usagers le contournement à partir de la localité de Fatm Larbi relevant de la commune de Remchi pour aller vers Ghazaouet, a-t-on souligné.

Les projets de construction d'un nouveau siège de la daïra de Honaine et une bibliothèque communale outre un édifice comprenant 100 locaux commerciaux ont été également visités par le wali, qui a inspecté des travaux d'aménagement à la plage de «Agl». devant conférer à cette station balnéaire un cadre agréable disposant de toutes les commodités nécessaires pour les estivants. Le chef de l'exécutif a clôturé sa visite dans cette daïra côtière par l'inspection du projet de réalisation d'un tronçon d'évitement de la commune de Beni Khellad sur une longueur de 7 km, qui sera réceptionné au mois de mai.

## CHLEF

## La dégradation de la route de la cité des frères Ben Souma irrite les riverains

La dégradation de la route de la cité des frères Ben Souma, mitoyenne à l'hôpital des sœurs Badj, au centre ville de Chlef, irrite les riverains, qui ont exprimé, à maintes reprises, leur colère. La chaussée, dégradée, les innombrables nids-de-poule et les glissements de sol, constituent, en effet, un véritable danger pour les automobilistes, d'autant qu'il s'agit d'un axe qui enregistre une intense circulation. Cet axe routier a fait l'objet de nombreux travaux de réhabilitation limités au colmatage superficiel des nids-de-poule. Les automobilistes ont exigé des services concernés la pose de panneaux signalétiques pour les avertir de la dégradation de cet axe, et éviter ainsi d'éventuels accidents de la circulation. Dans ce sillage, le président de l'Assemblée populaire communale de Chlef, Mohamed Tekia, a fait part de l'inscription d'un projet pour le réaménagement et le bitumage de cette voie, dans le cadre d'un programme de réaménagement d'axes routiers au niveau de plusieurs quartiers de la commune. «Le lancement du projet, auquel une enveloppe de 100 millions de dinars a été allouée, devrait intervenir dans les prochaines semaines, après la désignation des entreprises réalisatrices», a-t-il précisé à cet effet.

## ORAN

## 5.000 visiteurs au salon international «SIAHA 2015»

La 6e édition du Salon international du tourisme, des voyages et du transport «SIAHA 2015», qui a pris fin samedi soir à Oran, a drainé plus de 5.000 visiteurs, en majorité des professionnels, selon les organisateurs.



Cette manifestation de quatre jours a été marquée par la signature d'une convention entre les directions du tourisme et de l'artisanat, de l'emploi, de la formation et de l'enseignement professionnels, la chambre de l'artisanat et des métiers et aux associations intéressées par le domaine des monuments et sites archéologiques, de faire connaître le patrimoine matériel et immatériel de la capitale de l'Ouest algérien, dans la perspective de promouvoir le tourisme culturel et de valoriser les produits d'artisanat traditionnel qui constituent un pan de l'industrie touristique, a souligné un responsable de la Chambre.

Cette manifestation d'informa-

tion, à laquelle ont participé 100 exposants d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, de Jordanie, d'Espagne, du Portugal, de Turquie et de Malte, a constitué une occasion pour mettre en exergue des plans d'aménagement des zones d'expansion touristique de certaines wilayas, des projets d'investissement public et privé en hôtellerie et restauration, des offres de formation en métiers touristiques et des prestations d'entreprises de gestion touristique.

Le salon «SIAHA 2015» a été initié par l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et la compagnie aérienne «Air Algérie».

## ART CULINAIRE

## 100 professionnels attendus aux «fêtes gourmandes d'Oran»



Quelque 100 professionnels, maîtres cuisiniers, restaurateurs, hôteliers et autres opérateurs sont attendus pour la 1<sup>re</sup> édition du festival «Les fêtes gourmandes d'Oran», prévu au Centre des conventions d'Oran (CCO), du 9 au 13 juin 2015, a-t-on appris hier de l'organisateur.

Placée sous le slogan «Soyons fiers de nos artisans de table et célébrons le talent algérien», cette manifestation de cinq jours a pour but de faire connaître la di-

versité et la richesse de l'art culinaire algérien, qu'il soit traditionnel ou moderne, a souligné à l'APS Mohamed Sadek Ali Pacha, directeur de l'agence «MSAP», initiatrice de l'événement.

Les professionnels de la cuisine seront au rendez-vous pour proposer des démonstrations culinaires, des présentations de menus ainsi que des dégustations lors d'une exposition qui sera animée par des chefs cuisiniers des grands restaurants, hôtels et autres formateurs.

«La date du déroulement de ce festival a été bien étudiée car, coïncidant avec la fin de l'année scolaire, le début de la saison estivale et à la veille du mois sacré du Ramadhan», a estimé l'organisateur, mettant l'accent sur l'importance de l'événement dont l'objectif est de promouvoir et consolider la destination touristique d'Oran ainsi que celle des autres régions du pays.

Plusieurs secteurs seront intégrés dans le programme de l'événement, tels que le tourisme, l'artisanat, la formation professionnelle et l'agroalimentaire, a-t-il ajouté, notant la présence attendue de chaînes de télévision dédiées à l'art culinaire.

Des conférences autour de l'art culinaire, son histoire, sa diversité et sa richesse sont également prévues à ce festival, qui ouvrira ses portes durant ces cinq jours au public jusqu'à une heure avancée de la nuit.

## ILLIZI

## Une nouvelle desserte aérienne hebdomadaire

Une nouvelle liaison aérienne hebdomadaire est venue étoffer le programme des dessertes de et vers la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris hier de la direction locale des transports.

Cette nouvelle desserte reliant Alger-Ilizzi et Tamanrasset, assurée, tous les vendredis, en aller et retour, par la compagnie nationale Air-Algérie, a été «très bien accueillie» par la population locale, notamment pour ce qui concerne son axe Tamanrasset-Ilizzi, a-t-on ajouté.

Dans le même cadre, les services de la wilaya œuvrent à l'ouverture de nouvelles autres liaisons aériennes, notamment vers les wilayas



de l'Est et de l'Ouest du pays, en raison de la forte demande sur ces dessertes, selon les responsables de la wilaya.

Ces nouvelles lignes devraient contribuer à réduire les désagréments des voyages par route sur de longues distances, en plus d'être d'un grand apport pour l'évacuation des cas d'urgences médicales vers le Nord du pays, ont-ils estimé. Le transport aérien a connu un premier renforcement dans la wilaya d'Ilizzi, avec la programmation de nouvelles liaisons par l'autre compagnie nationale Tassili-Airlines, en plus de celles du transporteur Air-Algérie.

APS

**M'SILA****Une nouvelle unité aérienne de la Gendarmerie nationale mise en service**

Une nouvelle unité aérienne de la Gendarmerie nationale, dotée de 3 hélicoptères de type Agusta, a été mise en service à M'sila, a indiqué hier le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.



«Dans le cadre de la surveillance générale du territoire, la sécurisation des frontières et la surveillance des voies de communications, le commandement de la Gendarmerie nationale a augmenté ses capacités opérationnelles aériennes en mettant en service une nouvelle unité aérienne installée à M'sila dotée de trois (3) hélicoptères de type Agusta», souligne le communiqué.

La même source précise que «la Gendarmerie nationale dispose de huit (8) unités aériennes opérationnelles à travers le territoire national». Ces unités sont implantées à Blida et à M'sila (centre du pays), à Oran et Mécheria (Ouest), à Biskra et

Ouargla (Sud-est), à Annaba et Tébessa (Est).

Le Commandement de la Gendarmerie nationale ajoute que «ces unités aériennes réparties sur plusieurs wilayas assurant la couverture aérienne et le support des unités terrestres de la Gendarmerie nationale, ont exécuté 2746 missions (4841 heures de vol) durant l'année 2014».

Le même communiqué indique que «durant le premier trimestre de l'année 2015, ces unités aériennes ont exécuté 320 missions équivalent à 486 heures de vol».

«Ces unités aériennes de la Gendarmerie nationale mises en service viennent dans le but d'assurer aux uni-

tés de la Gendarmerie nationale au sol l'appui aérien nécessaire pour améliorer la qualité du service et de disposer en temps réel de information et de données utiles pour contribuer à l'exécution rapide et efficace des missions qui leur sont dévolues dans le cadre de lutte contre la criminalité sur toutes ses formes et la protection des personnes et leur biens, la gestion de la circulation routière à fin de lutter efficacement contre les accidents de la routes et participer aux missions de police judiciaire exécutée par les unités de la Gendarmerie nationale (recherche criminelle, localisation des véhicules recherchés, personnes recherchées)», conclut la même source.

**TIZI-OUZOU****Appel pour le renforcement du corps des contrôleurs de la Casnos**

Le renforcement du corps des contrôleurs de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), chargés du recouvrement des cotisations des commerçants, agriculteurs et autres personnes exerçant des professions libérales, constitue une nécessité, a estimé hier à Tizi-Ouzou le directeur de l'Agence régionale de la Caisse.

«L'antenne régionale de la Casnos de Tizi-Ouzou compte seulement sept (7) contrôleurs, chargés du recouvrement des cotisations des personnes non salariées activant dans les 67 communes de la wilaya, un chiffre qui reflète, on ne peut mieux, la faiblesse du taux des recouvrements qui ne dépasse guère les 40 %», a indiqué Boubekeur Mou-



rad lors d'une rencontre l'ayant réunie avec des responsables de chambres professionnelles, agences de soutien à l'emploi et à l'investissement, et de l'annexe locale du Centre national du registre du commerce, ainsi que de représentants de différentes professions libérales. Il a, en

outre, signalé que ses services projettent l'ouverture d'un nouveau guichet de la Casnos au siège de la daïra de Bouzeguene, qui s'ajoutera aux sept (7) guichets déjà opérationnels à travers le territoire de la wilaya.

M. Boubekeur a aussi plaidé pour une «meilleure

cohésion et coopération» entre les différents services concernés pour «démasquer toutes les personnes qui ne procèdent pas au versement de leurs cotisations», tout en appelant à une collaboration entre les services de la Casnos d'une part, et les différentes chambres professionnelles et autres corps libéraux (médecins, pharmaciens, avocats), d'autre part, en vue de parvenir à un recensement exact de leurs effectifs, et atteindre un meilleur taux de recouvrement en matière de cotisations. Le directeur de la Casnos, Achek Youcef Chaouki, avait annoncé, fin mars dernier, que 20% seulement des personnes exerçant une profession libérale s'acquittaient de leurs cotisations.

**EL TARF****Des aires de détente dédiées au tourisme forestier dès l'été prochain**

Huit (8) espaces de détente dédiés au tourisme forestier seront aménagés et ouverts dès la prochaine saison estivale le long du chemin de wilaya (CW) 84-A et de la route nationale (RN) 44 reliant Annaba à El Kala, a-t-on appris, hier des services de la wilaya.

L'aménagement et l'équipement de ces aires de détente situées dans les zones forestières de Guergour (Bouteldja), d'Aïn Bergougua (Souarekh), El Khengua (Bougous), Souk El Rguibet, Zana et Tonga, à El Kala, ainsi qu'à Matroha (El Tarf) et à Ain El Assel, ont été engagés, conjointement, par les services de la Conservation des forêts et de la direction de l'environnement, a-t-on précis de même source. S'agissant de la préparation de la prochaine saison estivale, les services de la wilaya ont fait savoir qu'une enveloppe de plus de 68 millions de dinars a été mobilisée pour permettre aux vacanciers de passer un agréable séjour et dans les meilleures conditions possibles. Pas moins de 17 plages seront ouvertes au public et autorisées à la baignade, a ajouté la même source, faisant savoir que deux plages seront «rouvertes après avoir été dotées de toutes les commodités nécessaires», en l'occurrence celle du 5-Juillet, dans la commune d'El Chatt, et «La grande plage» d'El Kala où des travaux de réaménagement, engagés il y a plus de deux ans, tirent à leur fin.

**BOUMERDÈS****Formation d'une trentaine d'agents de la Protection civile en plongée sous-marine**

Un stage de formation en plongée sous-marine professionnelle a été lancé, hier, au profit d'une trentaine d'agents de la Protection civile des wilayas de Boumerdès et de Béjaïa, a-t-on appris hier du directeur de la protection civile de Boumerdès.

D'une durée de deux (2) mois, ce stage de formation intensive est organisé par la direction générale de la Protection civile, avec l'encadrement d'officiers spécialisés et de médecins de ce corps constitué, a indiqué, à l'APS, Mahmoudi Ahmed.

Cette session de formation, abritée par l'unité centrale de la Protection civile de Boumerdès, a pour objectif d'inclure aux agents concernés des connaissances théoriques et pratiques en matière de plongée sous-marine, au niveau du littoral de la ville, du barrage Keddara Bouzegza et de la piscine communale du chef-lieu de la wilaya, a-t-il ajouté.

Le stage vise, également, à «renforcer les effectifs et compétences des équipes de plongée, tant en mer qu'au niveau des barrages», tout en les aidant à «optimiser l'exploitation des nouveaux équipements d'intervention acquis, ces dernières années, par les unités de la Protection civile, à l'échelle nationale», a ajouté la même source.

Une première session du genre a été organisée, en 2012, au profit d'une vingtaine d'agents de la Protection civile des wilayas de Boumerdès, Batna, et Bouira.

**BISKRA****Le président de l'association nationale des victimes des mines antipersonnel honoré**

Le président de l'association nationale des victimes des mines antipersonnel, Mohamed Djoudi, a été honoré, samedi à Biskra, au cours d'une cérémonie organisée à l'initiative de l'association Mechaâl Echahid, sous l'égide du ministère de la Défense nationale.

Une «médaille de la Mémoire» a été remise à M. Djoudi au cours de cette cérémonie, organisée dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la Révolution et de la Journée mondiale d'action contre les mines antipersonnel.

Le président de l'association Mechaâl Echahid, Mohamed Abbad, a évoqué, dans son allocution, les qualités révolutionnaires de Mohamed Djoudi avant de faire part de l'honneur qu'il ressent en lui remettant la médaille en «signe de reconnaissance et de respect à cette personnalité qui a lutté pour l'indépendance et qui continue de combattre contre l'oubli».

Des présents ont également été remis à ce moudjahid par le colonel Hassan Gharabi, au nom du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état major de l'Armée nationale populaire (ANP) et au nom de tous les éléments de l'ANP.

Une médaille a également été décernée par l'association Mechaâl Echahid au vice-ministre de la Défense nationale en reconnaissance des efforts déployés par l'armée algérienne pour «débarrasser la terre du million et demi de martyrs des mines antipersonnel».

Une visite guidée à Sidi Okba (18 km à l'est de Biskra) a été organisée pour la circonstance, donnant lieu à la plantation de 60 arbres à l'occasion du 60ème anniversaire de la Révolution.

## M'SILA :

### Arrestation de deux personnes et saisie de plus de 2 kg d'ivoire

Deux personnes ont été arrêtées par les éléments de la brigade de gendarmerie de Ouled Sidi Slimane, 136 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, alors qu'ils transportaient deux défenses d'éléphants, soit 2,230 kg d'ivoire.

La marchandise était transportée à bord d'une voiture touristique sur la RN46 en provenance de Biskra.

Ces arrestations de trafiquants d'ivoire sont les premières dans la région. Les suspects ont été présentés au procureur et mis sous mandat de dépôt, a-t-on appris.

M.B.

## Saisie de boissons alcoolisées

Agissant par surprise lors du week-end dernier, les éléments de la gendarmerie nationale de M'sila, ont investi les lieux de débauche situés sur le contournement de la ville, utilisée dans le commerce illicite de boissons alcoolisées.

Cette action surprise a permis la saisie de plus de 414 unités, entre cannettes de bières bouteilles de vins et de liqueurs de grandes marques.

Les revendeurs ont réussi à prendre la fuite en laissant leur marchandise.

M.B.

## PROTECTION CIVILE 1.948 interventions en 48h !

Durant la période du 4 au 5 avril 2015 à 8 hoo , Les unités de la Protection civile ont enregistré 1948 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 6 ont causé le décès de 5 personnes sur les lieux d'accidents et 6 blessés traités par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières,

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila , avec 2 personnes décédées suite à 2 accidents de la circulation, survenu sur RN 46 aux lieux-dits zone Mardoud et Boumlate , commune de Bensrour.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile, ont procédé à l'extinction de 4 incendies urbains et divers, au niveau des wilayas d'Alger, Tizi Ouzou , Tiaret et Chlef . Ces incendies ont causé à personnes des gênes respiratoires au niveau de la wilaya de Tiaret, les victimes ont été pris en charge sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital local.

A noter, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Batna pour prodiguer des soins de première urgence à 4 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO suite à l'utilisation d'un appareil de chauffage, à la cité Chalifa commune de Timgad , les victimes ont été transférées dans un état satisfaisant vers l'hôpital de la région. Par contre, une personne a trouvé la mort asphyxiée à l'intérieur de son domicile par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage, à la cité Charchoura commune de Aïn Oulmene wilaya de Sétif , le corps de la victime a été transporté par nos secours vers l'établissement hospitalier de la région .

## IL POIGNARDE SON FRÉRE 2 ans de prison pour l'accusé

**Samir, âgé de 42 ans sans profession, repris de justice, buveur invétéré et drogué habitant Bordj El Kiffan, a fait à plusieurs reprises de la prison.**



A.Ferrag

Ce jour-là, une dispute éclate entre les deux frères sous les yeux de leur mère qui tente tant bien que mal de les séparer. Samir aveuglé par la colère s'empare d'un couteau, lui assène un violent coup dans le dos, heureusement pour lui ses jours ne sont pas en danger.

Samir arrêté quelques moments après par les éléments de police judiciaire.

Lors de son procès, Samir quitte le box des accusés pour se dirige vers le juge qui rappelait que l'heure de son procès était arrivée.

Devant des preuves, l'accusé passe aux aveux et raconte les faits. Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé. Samir a un casier judiciaire chargé.

Le représentant du ministère public demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 5 ans de prison ferme.

L'avocat de la défense demande à ce que son client soit jugé pour coups et blessures involontaires et demande la clémence du tribunal.

La cour se retire afin de délibérer et rend son verdict : Samir est condamné à 2 ans de prison ferme.

## SALAH BEY (SÉTIF) : Saisie par PG de 21,3 quintaux de tabac à chiquer contrefait

Azzeddine Tiouri

Poursuivant leurs efforts de prévention pour la protection des consommateurs et leur lutte contre toutes les formes de pratiques illégales pouvant mettre en péril la santé des citoyens, notamment la fraude dans la fabrication et la production de certains produits néfastes avec la tentative d'inonder le marché et la recherche du gain facile, les éléments de la police judiciaire de la Sureté de daïra de Salah Bey, située à une quarantaine au sud du chef-lieu de wilaya Sétil, sont parvenus à mettre



un terme aux activités d'un jeune, d'une vingtaine d'années, qui s'est spécialisé dans l'approvisionnement des ateliers illégaux et secrets fabriquant du tabac à chiquer, plus connu sous le nom de chemma, à bord

d'un camion pouvant contenir jusqu'à 21,5 quintaux.

Cette prise a été effectuée à la suite d'une patrouille préventive à bord d'un camion du type Sonacome K120 qui donnait de signes de surcharge. Une fois contrôlé, ce véhicule lourd contenait 21,3 quintaux de tabac à chiquer contrefait. Après avoir procédé à la saisie de cette cargaison qui allait alimenter les ateliers illégaux de fabrication de tabac à chiquer contrefait, pour la remettre aux services concernés, les policiers ont établi un dossier pénal contre le contrevenant pour possession et transport de tabac à chiquer contrefait et commercialisation illégale de produits prohibés pour le présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Oulmène estimant qu'il s'agit d'un délit puni par la loi.

## SÛRETÉ D'ALGER: Arrestation de 4 individus impliqués dans le vol de magasins à Chéraga

Les services de sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (W. d'Alger) ont procédé récemment à l'arrestation de quatre (4) individus accusés de vol dont un gardien du marché communal de Chéraga, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger.

Selon la cellule de communication, l'enquête a débuté suite à une plainte déposée au niveau de la police judiciaire de Chéraga faisant état de vol par effraction dans un magasin de prêt-à-porter du marché communal.

Lors de leur déplacement sur les lieux, les éléments de la sûreté ont surpris un autre cambriolage.

Après investigations, la marchandise volée a été retrouvée mise en vente sur la voie publique à Chéraga par un individu qui a aussitôt été arrêté. Ce dernier a permis de remonter à ses acolytes dont le gardien du marché communal, accusé prin-



cipal dans cette affaire. Les quatre individus impliqués et auteurs de plusieurs autres vols (8) dans la commune de Chéraga ont également été arrêtés.

Après perquisition de leurs domiciles, des armes blanches ont été découvertes outre un nombre de comprimés de psychotropes destinés

à la vente. Les accusés ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Chéraga qui a ordonné la mise en détention provisoire du principal accusé. Deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire avec convocation du quatrième individu dans l'attente de leur procès conformément à la loi.

## TUNISIE: Grève générale des enseignants du supérieur le 14 avril



Les enseignants tunisiens du supérieur ont décidé d'être en grève générale le 14 avril pour protester contre la «non-application» des accords signés entre la Fédération générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le ministère de tutelle.

Cette décision a été prise à l'issue de la réunion du Conseil sectoriel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique tenue, samedi après-midi, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP qui précise que les accords ont été signés entre les deux parties depuis trois années et portent autours de revendications socio-professionnelles.

Les revendications financières portent notamment sur «la prime d'encouragement des enseignants affectés dans les régions intérieures, la prime de la

rentrée universitaire et l'unification de la prime d'encadrement de mémoires de fin d'études, de masters professionnel et de recherche et de thèses», selon les explications du secrétaire général de la Fédération, Houcine Boujarrar.

Il a ajouté qu'il s'agit, également, du «paiement des arriérés dus au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au profit des comités de recrutement, des directeurs des équipes et des laboratoires de recherche».

Les grévistes revendentiquent aussi l'attribution de vacances de recherche payées aux enseignants technologiques et aux agrégés» et «la mise en place de structures de recherche au sein des établissements universitaires intérieurs et des Instituts supérieurs des études technologiques», selon M. Boujarrar.

## PAKISTAN: Un homme tue 10 membres d'une même famille



Un homme a tué hier dix membres d'une même famille, dont deux enfants et quatre femmes, dans le nord-ouest du Pakistan, a indiqué un responsable de la police.

Le suspect «a fait l'irruption dans la maison et a tué les dix membres de la famille pendant qu'ils dormaient», a déclaré

le chef de la police du district, Shafiqullah Khan, précisant que deux enfants et quatre femmes faisaient partie des victimes.

Il s'agit de l'ex-fiancée du suspect, une cousine au deuxième degré, et neuf membres de sa famille. Le suspect était déjà un fugitif recherché pour le meurtre de ses pa-

rents et de ses deux frères l'année dernière, après que sa famille eut refusé de céder un terrain résidentiel demandé par le père de la fiancée comme dot, a poursuivi M. Khan. Selon un autre policier, le suspect a ensuite dirigé sa fureur contre sa belle-famille pour avoir fait cette demande.

## 318 immigrés clandestins secourus au large de la Libye

Trois-cent dix-huit immigrants clandestins dont treize femmes, ont été secourus samedi par un navire militaire islandais dans le détroit de Sicile au large de la Libye, ont annoncé les médias italiens. Le navire, le Landhelgisgaeslan, est arrivé dans la soirée dans le port sicilien de Pozzallo. Parmi les passagers qui sont de treize nationalités, se trouvaient cinq femmes en-

ceintes, qui ont été hospitalisées, ainsi que 14 mineurs.

La police italienne vérifiait dans la soirée les identités de huit passeurs tunisiens présumés.

Selon les médias, les migrants proviennent du Soudan, Ghana, Maroc, Mali, Mauritanie, Sénégal, Pakistan, Nigeria, Syrie, Palestine, Erythrée, Inde et Tunisie.

## Dalil Boubakeur jugé «insuffisant» le nombre de mosquées en France



Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Dalil Boubakeur, a jugé samedi «insuffisant» le nombre de mosquées en France.

Pour les «7 millions de musulmans» de France, les mosquées actuelles «ne suffisent pas», a indiqué M. Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, lors du rassemblement annuel des musulmans de France (RAMF).

Il a, à cet égard, appelé à doubler le nombre de mosquées d'ici deux ans pour pallier le manque de lieux de culte pour les musulmans français, soulignant à ce propos: «Nous avons 2.200 mosquées. Il en faut le double d'ici deux ans». «Il y a beaucoup de salles de prières, de mosquées inachevées, et il y a beaucoup de mosquées qui ne sont pas construites, je pense qu'il faut le double de mosquées», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Boubakeur a insisté sur la nécessaire formation des imams, annonçant avoir bon espoir d'aboutir bientôt à un accord avec «certaines universités parisiennes» pour le volet non-religieux de cette formation.

Ces cours auraient pour objectif «de transmettre des connaissances de la France, de la loi, des traditions françaises à nos imams, pour qu'ils aient une formation complète, religieuse et républicaine», a-t-il ajouté.

«Nous avons besoin d'une formation religieuse soutenue, acceptée et reconnue et nous devons faire tout pour que nos imams soient des modèles de paix et soient des modèles qui animent nos mosquées, qui sont des lieux de paix», a-t-il ajouté.

Le RAMF est organisé par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Plus de 170.000 fidèles sont attendus pour cette rencontre considérée comme la plus importante manifestation musulmane d'Europe.

APS

## 25 morts et 30.000 sinistrés après des inondations dans le nord du Chili

Le bilan des inondations et glissements de terrain dans le nord du Chili s'est encore alourdi avec un nouveau décompte officiel faisant état de 25 morts, 125 disparus et près de 30.000 sinistrés.

La région désertique d'Atacama, à 800 km au nord de Santiago, a été la plus touchée avec 17 coulées de boue simultanées après que de fortes pluies ont fait fondre la neige de la Cordillère des Andes, selon les autorités.

Le gouvernement chilien avait décrété l'état d'exception dans la région le 25 mars après qu'une forte tempête accompagnée de pluies torrentielles avait provoqué des coupures d'électricité et l'interruption des services de communication. Un précédent bilan officiel faisait état de 17 morts et 20 disparus.

La présidente Michelle Bachelet, a annulé sa participation au Sommet des Amériques la semaine prochaine à Panama et ordonné le déploiement de milliers de soldats et de policiers dans la région. Elle est revenue sur place samedi et a promis que la zone serait reconstruite.

Les équipes de secours ont déjà permis de rétablir les services essentiels et de fournir des



centaines de tonnes d'aliments et de produits nécessaires à l'hygiène et la santé. Le gouvernement a par ailleurs dépêché dans la région 89 000 doses de vaccin contre la grippe, 27 000 contre le tétanos et 7 600 contre l'hépatite A. L'alerte orange reste en vigueur autour du volcan Villarrica, situé dans le sud du Chili, qui a connu une brève mais spectaculaire éruption début mars. Depuis cette date, une zone d'exclusion de cinq kilomètres a été maintenue autour du volcan. Le sud du Chili a enfin été touché ces dernières semaines par de violents feux de forêt, qui ont consommé des dizaines de milliers d'hectares.

## Le typhon Maysak, rétrogradé en touchant les Philippines

Le typhon Maysak a été rétrogradé en dépression tropicale dimanche, en arrivant aux côtes du nord-est des Philippines où plus de 25.000 personnes ont été évacuées par précaution.

«La plupart de nos craintes ont été levées», a déclaré la responsable des prévisions à l'Agence nationale de météorologie, Esperanza Cayanan, lors d'une confé-

rence de presse.

«Nos projections indiquent qu'il va encore faiblir» en se heurtant au centre montagneux de l'île, a-t-elle précisé. Maysak est arrivé à 08h00 (oohoo GMT) par la pointe nord de l'île de Luzon avec des vents modérés de 55 km/h.

Il a fait au moins cinq morts et des milliers de sans-abris en passant par la Micronésie dans le Pacifi-

que ouest. Une vingtaine de typhons et de tempêtes frappent chaque année les Philippines, semant la mort sur leur passage, mais ces perturbations météorologiques sont plutôt rares en avril.

Maysak ne présentait en aucun cas le même danger que le Super Typhon Haiyan, qui avait fait 7 350 morts ou disparus en novembre 2013.

## BÉNIN 3,4 millions d'enfants béninois seront vaccinés contre la poliomyélite



tional, a annoncé samedi le ministère béninois de la Santé.

Au cours de cette campagne de vaccination, un personnel qualifié se déplacera vers les domiciles pour vacciner à titre gracieux tous les enfants âgés de moins de 5 ans.

Les équipes mobilisées à cet effet, procéderont aussi à l'administration de la vitamine A aux enfants de 6 mois à 5 ans et de vermifuge aux enfants de 12 mois à 5 ans.

La situation épidémiologique de la poliomyélite est «déjà maîtrisée au Bénin», précise le ministère de la Santé dans un communiqué, soulignant que «sa proximité avec des pays voisins de la sous-région, où la maladie sévit encore, pose d'énormes problèmes».

# INFERTILITÉ C'EST QUOI UN TROUBLE DE L'OVULATION ?

*Les causes les plus fréquentes d'infertilité féminine sont l'absence ou les troubles de l'ovulation.  
Un diagnostic souvent évoqué devant des règles absentes ou irrégulières.*

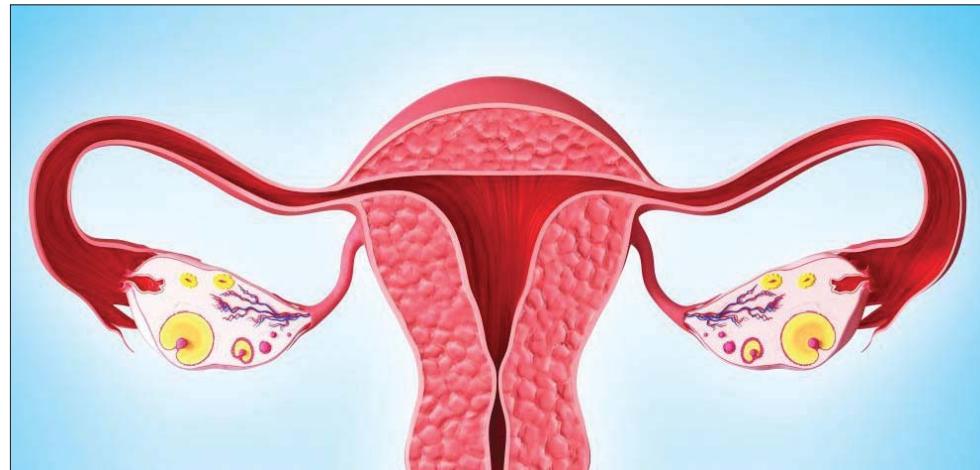
Dans 30% des cas, l'infertilité est d'origine féminine. Celle peut être dû à une anomalie morphologique (comme l'obstruction des trompes ou une malformation de l'utérus) ou à un problème d'endométriose. Mais les causes les plus fréquentes d'infertilité féminine sont l'absence d'ovulation (appelée anovulation) ou un trouble de l'ovulation (appelé dysovulation). Dans les deux cas vous ne produisez pas d'ovocyte fécondable. Ces troubles peuvent avoir plusieurs origines.

## Les ovaires polykystiques

Le syndrome des ovaires polykystiques touche entre 5 % et 10 % des femmes. Il se caractérise par le développement de multiples kystes aux ovaires ainsi que par des cycles menstruels très irréguliers, souvent sans ovulation. Le traitement : le gynécologue pourra prescrire un traitement à base d'anti-oestrogènes afin de favoriser une ovulation. Mais ce traitement nécessite beaucoup de précaution pour ne pas risquer l'hyperstimulation.

## L'insuffisance ovarienne

L'insuffisance ovarienne occulte se caractérise par une absence complète d'ovulation, le plus souvent définitive. Elle diffère de la ménopause précoce qui s'accompagne d'un signe clinique, l'arrêt des règles. Au contraire, l'insuffisance ovarienne reste cachée tant que la femme ne souhaite pas d'enfant. Elle peut être due à une anomalie chromosomique ou être liées à un traite-



ment par radiothérapie, chimiothérapie ou une opération des ovaires.

Le traitement : dans certains cas, le gynécologue pourra proposer un essai de stimulation avec un protocole adapté aux mauvaises répondeuses. Mais l'espérance d'avoir un bébé passe souvent par le don d'ovocytes.

## L'hyperprolactinémie

La prolactine est une hormone produite par l'hypophyse. Normalement, le taux de

cette hormone s'élève durant la grossesse pour participer au développement de la glande mammaire en vue de l'allaitement. Mais en dehors de la grossesse, un excès de prolactine engendre une dysovulation. Cela se traduit par des cycles longs espacés de 6 à 8 semaines ou un arrêt total des cycles (appelé aménorrhée).

La prise de certains médicaments comme les neuroleptiques ou la morphine est souvent responsable de l'hyperprolactinémie. Dans ce cas, il suffit d'arrêter le traite-

ment pour que tout revienne à la normale. Mais elle peut être due également à certaines maladies comme l'hypothyroïdie, l'insuffisance rénale chronique, l'insuffisance hépatique ou l'adénome hypophysaire (présence d'une masse sur l'hypophyse).

Le traitement : il fait appel aux médicaments de la famille des agonistes dopamnergiques (qui agissent sur certains récepteurs du cerveau) afin d'inhiber la sécrétion de prolactine.

## L'OBÉSITÉ ACCROÎT L'INFERTILITÉ FÉMININE

Des chercheurs d'une clinique espagnole ont montré que l'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicalement assistée. On savait déjà que l'obésité et les kilos en trop n'étaient pas bons pour la fertilité masculine. On sait désormais que tous ces kilos qui s'installent sont mauvais également pour la fertilité féminine. Selon une étude réalisée par l'Institut valencien de la fertilité IVI (une clinique spécialisée dans la reproduction médicale assistée en Espagne), les femmes en surpoids ont plus de difficultés à tomber enceinte que les femmes minces. C'est en tous cas ce que l'institut

a constaté après avoir analysé plus de 2650 cycles de dons d'ovocytes.

"L'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicalement assistée. Il affecte non seulement la qualité des ovaires et des ovules mais aussi celle de l'endomètre, contribuant ainsi à une augmentation des troubles du cycle, mais aussi à des fausses couches et à des complications morbides plus fréquentes durant la grossesse" expliquent les médecins.

Dans leur étude, les chercheurs montrent que le taux d'implantations réussies chez les femmes maigres était de 34,9% contre 29% chez les

femmes obèses. Le taux de grossesse passe quant à lui de 60,3% chez les femmes minces à 49,2% chez les femmes obèses. Enfin, le pourcentage de fausses couches passe de 14,8% chez les femmes minces à 18,3% chez les obèses.

"Il est donc indispensable de suivre les patientes obèses avant tout traitement de procréation médicale assistée afin d'augmenter les chances de succès des traitements. La prise en charge de l'obésité bien avant la conception est une étape primordiale car elle contribuera à une amélioration des résultats" concluent les médecins.

## FIV : QUELLES SONT LES INDICATIONS ?

Si vous avez moins de 43 ans, que votre conjoint a moins de 55 ans et que votre médecin a établi un diagnostic d'infertilité, vous pouvez opter pour une fécondation in vitro. Mais certaines indications sont nécessaires.

La fécondation in vitro (FIV) peut être proposée d'emblée lors du diagnostic d'infertilité ou après l'échec des traitements. La femme doit être âgée de moins de 43 ans

au moment de la FIV et l'âge "raisonnable" de son conjoint est de moins de 55 ans. Dans ces conditions, la caisse d'assurance maladie prend en charge les frais de quatre tentatives pour l'obtention d'une grossesse.

Outre l'âge de la femme (un facteur essentiel puisque la fertilité baisse à partir de 37 ans), il y a plusieurs indications.

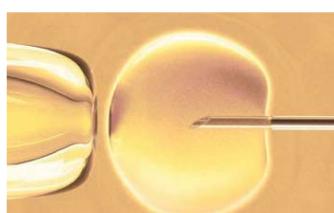
- Les anomalies des trompes utérines : car c'est dans une partie de la trompe que

se fait la fécondation entre ovocytes et spermatozoïdes.

- L'infertilité de l'homme.

- L'échec des traitements pour soigner les anomalies d'ovulations ou de glaire : ces troubles sont d'abord soignés avec des hormones spécifiques et ce n'est qu'en cas d'échec de ces traitements que la FIV peut être justifiée.

- Les infertilités inexpliquées.



## ENVIE DE BÉBÉ : LES 3 PLANTES QUI BOOSTENT LA FERTILITÉ

Si votre souhait le plus cher est de faire un bébé cette année, c'est le moment de vous rendre chez l'herboriste et de choisir les plantes "fertility friendly" avec lesquelles vous ferez désormais vos tisanes.

Vous essayez de tomber enceinte ? Pour donner un petit coup de pouce à la nature, il est conseillé de prendre un copieux petit-déjeuner et de faire des choux de Bruxelles votre nouveau légume préféré.

Mais certaines plantes dites "fertility friendly" peuvent aussi vous aider à booster votre fertilité en rétablissant l'équilibre oestrogènes-progesterone et en calmant le système nerveux. Toutes ces plantes sont bien connues des naturopathes. Toutefois, restez toujours à l'écoute de votre corps et, si vous notez un effet indésirable, arrêtez immédiatement d'en prendre.

### L'infusion d'ortie

L'ortie est une véritable alliée de notre métabolisme. Riche en fer, en magnésium et en calcium, elle améliore la circulation et ses agents anti-inflammatoires permettent le développement d'une paroi de l'endomètre saine. C'est cette paroi (qui tapisse l'intérieur de l'utérus) qui s'épaissit chaque mois pour une éventuelle nidation. C'est une plante que vous pouvez également savourer en tisane lorsque votre bébé sera né car elle stimule la lactation.

### La tisane de framboisier

Les feuilles de framboisier sont riches en calcium et sont un tonique de la muqueuse utérine. C'est donc une plante intéressante lorsqu'on veut préparer une grossesse. Attention toutefois car il ne faut plus en boire lorsque la grossesse a commencé.

Faites macérer 15 g de feuilles de framboisier dans 1 litre d'eau pendant 4 h. Buvez-en plusieurs tasses par jour, pendant environ 3 mois.

### L'infusion de trèfle des prés

C'est la plante préférée des Américaines pour préparer une grossesse. Le trèfle des prés modifie le pH de l'utérus, en le rendant plus alcalin, ce qui favoriserait la conception. En outre, c'est un cocktail de chlorophylle et de protéines, ce qui permet de rééquilibrer l'organisme.

Faites macérer 30 g de fleurs de trèfle des prés dans 1 litre d'eau pendant 4 heures. Buvez-en plusieurs tasses. A faire pendant plusieurs mois.

Enfin, faites en parallèle une cure de pollen. Cela permet de rééquilibrer le système hormonal et apportera à votre organisme quantité de nutriments indispensables à son bon fonctionnement... et au futur développement du bébé.

# AUTOTEST DE FERTILITÉ MASCULINE FAUT-IL S'Y FIER ?

*Depuis le 6 février 2015, un autotest de fertilité masculine est disponible en pharmacie en France. Il mesure le nombre de spermatozoïdes par millilitre de sperme. Mais est-ce vraiment suffisant pour évaluer sa fertilité ? Jean-Philippe Wolf, chef de service du Centre d'études et de conservation des œufs et du sperme (CECOS) de l'hôpital Cochin à Paris a répondu à nos questions.*

Depuis début février, un autotest évaluant le nombre de spermatozoïdes par millilitre de sperme est vendu dans les pharmacies françaises. Son but ? Pousser l'homme à évaluer sa propre fertilité au vu de concevoir un enfant avec sa conjointe. Mais est-il vraiment fiable ? Cet autotest est-il à lui seul un bon indicateur de la qualité du sperme ?

Jean-Philippe Wolf, directeur Centre d'études et de conservation des œufs et du sperme (CECOS) de l'hôpital Cochin de Paris nous a clairement expliqué la qualité spermatique et l'intérêt de ce test.

### Qu'est-ce qu'on peut qualifier de "bon" sperme ?

« Un "bon" sperme, c'est un sperme où les spermatozoïdes sont suffisamment nombreux, suffisamment mobiles et d'une morphologie correcte, pour pouvoir être fécondants », explique Jean-Philippe Wolf. « Le sperme, contrairement au sang, n'est pas qualifié par l'organisme. Dans notre compartiment sanguin, toutes les cellules sont passées au filtre d'un système immunitaire qui vérifie que les globules rouges et les globules blancs sont nombreux suffisant, de bonne morphologie etc. Rien de ça n'existe dans le sperme. »

« Un testicule chez un homme c'est comme un radiateur dans une pièce », ajoute le professeur Wolf, « vous pouvez le mettre en route ou l'éteindre, mais vous ne savez pas ce qu'il y a dedans. L'homme produit des quantités astronomiques de spermatozoïdes, dont beaucoup sont mal formés ou insuffisamment mobiles. C'est la quantité industrielle sécrétée qui permet la fécondation de l'ovule par un spermatozoïde bien formé. Un spermatozoïde mal formé va avoir deux flagelles (deux queues permettant le mouvement), un flagelle trop court, deux têtes, ou encore qui va manquer d'un acro-



some, la vésicule qui permet au spermatozoïde de passer à travers les enveloppes de l'ovule. Si vous avez 15 à 20 % de spermatozoïdes de forme normal, vous êtes quasiement un champion aujourd'hui. »

### Le seuil de 15 millions de spermatozoïdes par millilitres de l'OMS est-il justifié et fiable ?

« L'OMS a analysé le sperme de moins de 1000 hommes dont les femmes ont eu des enfants, et ont regardé les valeurs moyennes des spermogrammes de ces hommes-là.

Mais cela ne veut pas dire que vous ne pouvez pas être fertile avec moins de 15 millions de spermatozoïdes par ml, et heureusement d'ailleurs », rassure le spécialiste. « Cela dépend aussi de la fertilité de la partenaire. »

« Le taux de spermatozoïdes dépend aussi de la taille de l'éjaculat et varie avec le délai d'abstinence. Mais comme chez les

animaux, la concentration de spermatozoïdes dans le sperme varie en fonction des saisons : la qualité spermatique est meilleure en hiver et moins bonne en été en moyenne. Cela dépend aussi de l'état général de l'homme (stress, alimentation,...). Mais le seuil de 15 millions/ml est un bon indicateur, » conclut Jean-Philippe Wolf.

Le "Sperm Check", une indication grossière qui a le mérite de mettre en avant les problèmes de fertilité masculine

« Ce "Sperm Check" dose une protéine (la protéine SP10) présente dans la tête et plus particulièrement dans l'acrosome du spermatozoïde. Donc si elle est abondante, ça indique que vous avez beaucoup de spermatozoïdes.

Mais cela ne vous dit pas si les spermatozoïdes sont très mobiles, bien formés, s'ils n'ont pas d'anomalies etc. Ce n'est qu'une indication grossière », souligne le Professeur. « Si vous n'avez pas assez de spermatozoïdes d'après ce test, c'est évident qu'il faut se

poser des questions et aller faire un spermogramme. S'il vous indique suffisamment de spermatozoïdes et que vous désirez un enfant, vous pouvez continuer à avoir des rapports pendant un certain temps avant d'aller consulter. »

« L'intérêt majeur de ce test, c'est effectivement de mettre lumière le problème de la qualité du sperme », poursuit Jean-Philippe Wolf. « Et ça c'est très important, parce que très souvent, nous avons vu des couples qui arrivaient après une cinquantaine d'examen effectués chez la femme, alors que l'homme n'avait pas assez de spermatozoïdes dans son éjaculat. L'examen du sperme c'est la première chose qui doit être faite, d'autant que c'est simple, indolore et informatif. »

Mais pour le spécialiste de la procréation, ce test est toutefois incomplet : « si vous avez de la fièvre, la température trop élevée va rendre les spermatozoïdes immobiles, ce que le test ne verra pas. Il ne vous dira pas quelle est la fertilité des spermatozoïdes. Le test négatif est très informatif et amène à se poser des questions et à consulter rapidement. Mais à partir du moment où le test est positif et vous dit que vous avez suffisamment de spermatozoïdes, il ne vous dit pas s'ils sont bien mobiles, bien formés et fécondants. » En conséquence, le couple risque donc de trop patienter en essayant d'avoir une grossesse avant d'aller consulter, alors même que le temps est compté.

« Tout le problème de la fertilité du couple est malheureusement lié à la qualité de l'ovocyte de la femme. Avec trois spermatozoïdes normaux d'un homme de 60 ans, on peut féconder un ovule, mais on ne peut pas si ce dernier est de mauvaise qualité. Et la qualité ovocytaire est liée à l'âge et décline irrémédiablement au fil des années », rappelle le professeur Wolf en conclusion.

Le stress nuit à la qualité du sperme

Les résultats de l'étude sont formels. Que ce soit le stress du travail ou aux préoccupations sur la reproduction, il entraîne une diminution des niveaux de testostérone. Le chômage a un impact encore plus fort. Il réduit la qualité et la quantité du sperme. Et quand les spermatozoïdes sont plus lents et plus faibles, ils ont plus de difficulté à féconder l'ovule.

« Moins nombreux, moins concentrés, moins mobiles et parfois déformés, les spermatozoïdes pourraient à eux-seuls être des biomarqueurs du niveau de stress chez un homme » explique le Dr Paul Litvak, professeur agrégé d'épidémiologie à la Mailman School of Public Health et auteur de l'étude. « Et de tels déficits peuvent être associés à des troubles de la fertilité ». Si les chercheurs n'ont pas établi le processus clair de l'impact du stress sur la fertilité, ils suggèrent que « le stress pourrait déclencher la libération d'hormones stéroïdes appelées glucocorticoïdes qui réduiraient les niveaux de testostérone et la production de spermatozoïdes ».

« Le stress influence la santé, on le sait. Cette recherche suggère que la fertilité des hommes peut également être affectée par ce facteur environnemental » conclut Teresa Janevic, professeur à l'École Rutgers et co-auteur de l'étude.

## FERTILITÉ MASCULINE : ATTENTION AU STRESS

Les hommes stressés ont moins de spermatozoïdes et ont plus de problèmes de fertilité que les « zens » d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Fertility and Sterility*. Cette étude sur les liens entre stress et fertilité masculine a été menée sur 193 hommes âgés de 38 à 49 ans, sélectionnés par l'Université de Columbia (New-York) parmi les participants à une plus vaste étude sur les liens entre environnement et fertilité menée à Oakland (Californie). Les volontaires ont rendu compte de leur état de stress subjectif et objectif (lie à des événements particuliers). Les chercheurs ont analysé la quantité, la qualité, la concentration et la mobilité de leur sperme.

Le stress est un facteur déterminant dans la conception. Il peut retarder la grossesse et

augmenter les risques d'infertilité féminine mais aussi dégrader la qualité du sperme.

### Le stress nuit à la qualité du sperme

Les résultats de l'étude sont formels. Que ce soit le stress du travail ou aux préoccupations sur la reproduction, il entraîne une diminution des niveaux de testostérone. Le chômage a un impact encore plus fort. Il réduit la qualité et la quantité du sperme. Et quand les spermatozoïdes sont plus lents et plus faibles, ils ont plus de difficulté à féconder l'ovule.

« Moins nombreux, moins concentrés, moins mobiles et parfois déformés, les spermatozoïdes pourraient à eux-seuls être des biomarqueurs du

# CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE :

## Le Centre international de presse, un appui considérable aux médias

**Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a estimé, hier à Constantine, en marge de l'inauguration du Centre international de presse (CIP), que cet espace sera d'un «appui considérable» pour une bonne couverture de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe.**

Le CIP «dispose de tous les équipements modernes permettant au maximum de journalistes algériens et étrangers d'effectuer leur travail d'information dans de bonnes conditions», a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse organisée au terme de sa visite, avant de saluer les efforts déployés localement pour la réalisation «en un temps record» de cet espace de communication. M. Grine, qui a visité les quatre étages du CIP, aménagé au centre-ville dans un bâtiment qui abritait l'ancien siège des œuvres sociales de la wilaya de Constantine, a appelé les journalis-



listes à «coopérer positivement pour faire valoir les acquis réalisés par l'Algérie.

Le Centre de presse a également été doté de moyens pour la diffusion par satellite «en direct et en temps réel» des manifestations au menu du grand événement culturel dont l'ouverture est prévue dans moins de 10 jours, a-t-il encore relevé.

S'agissant de l'accès aux services assurés par le Centre, le ministre a souligné que tous les journalistes chargés de la couverture de la manifestation seront «placés sur un même pied d'égalité et sans aucune distinction».

Rappelant que son département ne s'intéresse pas dans la gestion interne des titres de la presse, M. Grine a considéré qu'il n'y a «pas de grand et de petit journaliste, à condition que chacun se réfère aux critères de la déontologie et de l'éthique du métier».

Interrogé sur l'éventualité de reconvertis ce CIP en maison de la presse, à l'achèvement de la manifestation, M. Grine a indiqué que son département «étudiera avec les services de la wilaya» le devenir de cette infrastructure qui restera fonctionnelle et ouverte aux journalistes tout au long de cet événement. Le CIP

dispose de plusieurs espaces dont une salle internet dotée d'une connexion professionnelle, de salles de rédaction, de réunion et de montage, ainsi que de studios pour la diffusion des émissions en direct, en plus d'espaces conviviaux pour les journalistes.

Le ministre s'est aussi rendu, avant de clore sa visite, au siège du Commissariat de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» où il a assisté à la projection d'un film documentaire de 15 minutes sur le long cheminement historique de l'antique Cirta.

### La pièce de théâtre *Safia* dénonce les méfaits de la mondialisation

La générale de la pièce de théâtre «*Safia*», un spectacle tragico-comique au contenu corosif à l'égard des méfaits de la mondialisation, vilipendée dans une forme métaphorique des plus allusives, a été présentée samedi à Alger devant un public recueilli. Écrite et mise en scène par Brahim Chergui, «*Safia*», brillamment rendue au Théâtre national Mahieddine Bachir (TNA) dresse un constat alarmant sur les méfaits de la globalisation et ses conséquences périlleuses sur le devenir des pays en voie de développement.

Animé par le duo Brahim Chergui dans le rôle de Lamjed et Faïza Amlal dans celui de Mennana, le spectacle, d'une durée de 75 mn, est nourri par une intrigue profonde, au contenu crypté, livrant au second degré les codes d'accès à son message.

Lamjed, un sans nom patrimonial au passé confisqué et à la mémoire courte, rencontre dans un lieu perdu du désert Mennana, une mère célibataire rejetée de tous, en quête d'un nouveau départ qui puisse lui offrir une nouvelle vie.

Hantés par le cauchemar du désespoir et la fatalité, chacun des deux personnages se retrouve confronté à un problème existentiel, tentant comme il peut de trouver une issue à ses tourments.

Le noeud de l'histoire révélera par la suite, la paternité de Lemdjed qui est mis devant son statut de père irresponsable, «une métaphore renvoyant à

cette mondialisation aux dessins hasardeux qui s'est invitée par violation sur des territoires purs et légitimes», explique le metteur en scène avant d'ajouter, «tous ces pays mis en péril par cette globalisation sont des «*Safia*». Dans leurs différents costumes, les comédiens, évoluant dans un rythme ascendant et occupant tout l'espace scénique, ont bien porté le texte dans des échange utiles et un jeu physique soutenu et parfois grotesque, marqué par quelques chorégraphies qui ont donné une dimension esthétique au spectacle. Le décor de plusieurs formes géométriques séparées ( cercle, rectangle, arcs et autres) sur lesquelles différents accessoires ont été accrochés, laisse apparaître l'idée de présenter des projets de vie en suspens.

Le rôle de l'éclairage dans la création d'atmosphères adéquates au contenu de la trame était concluant, dans une scénographie -également œuvre du metteur en scène- qui aura constitué un élément dramaturgique à part entière.

Le public, relativement nombreux a pu saisir la pertinence du contenu tragique de la trame, appréciant le spectacle dans la subtilité de ses formes comiques avec délectation. Produite par le TNA, «*Safia*», qui attend d'être programmée dans différents théâtres régionaux, est le 21e spectacle mis en scène par Brahim Chergui avec autant de créativité et d'énergie.

APS

### OUM EL-BOUAGHI : 1er salon régional de la production familiale

Un premier salon de la production familiale se tient depuis samedi au centre des loisirs scientifiques d'Oum El Bouaghi, à l'initiative de l'association El Irchad oua El Islah, a-t-on constaté.

La manifestation qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, est marquée par la participa-

tion de nombreuses artisans venues de plusieurs vilayets de l'Est du pays, à l'image de Constantine, Jijel, Annaba, Khencelia, Tébessa et M'sila.

Le Salon vise, selon ses organisateurs, la promotion des produits artisanaux, résultat du savoir-faire des femmes, a souligné le président

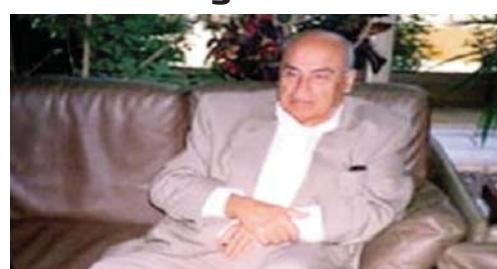
du bureau local de l'association organisatrice, mettant l'accent sur l'importance de ce type de rencontres pour développer et encourager les femmes artisanes qui ont peu d'occasions de faire valoir leurs talents. Les visiteurs du salon ont manifesté beaucoup d'intérêt pour la qualité des pro-

### Décès de l'écrivain et chercheur tunisien Aboul-Kacem Kerrou à l'âge de 91 ans

L'écrivain et chercheur tunisien Aboul-Kacem Kerrou est décédé samedi à Tunis à l'âge de 91 ans après une longue maladie, ont annoncé des médias tunisiens.

Né à Gafsa le 1er juillet 1924, le défunt a reçu une formation classique à l'école coranique puis dans la section locale de la Zaytouna avant de rejoindre, en 1944, la célèbre université islamique de la capitale. Durant sa jeunesse, il s'est investi dans le milieu associatif en fondant, à Gafsa, l'Association littéraire Ibn-Mandhour en 1946 et devient, à Tunis, en 1947, le secrétaire de l'Association Al-Ikhwān Az-zaytouniyyīn dont est issu Sawt at-Taleeb (La voix de l'étudiant zaytounien).

De 1952 à 1956, il enseigne en Irak et en Libye tout en visitant les autres pays du Moyen-Orient avant de rentrer définitivement en Tunisie au moment où le pays recouvre son autonomie et son in-



dépendance nationale.

Il a lancé la série de livres Kitāb al-Bāath qui dure de 1955 à 1958 et crée, dès 1956, la «Maison du Maghreb arabe» pour éditer ses propres livres.

Il est membre-fondateur de l'Union des écrivains tunisiens et a participé à différentes réunions des Académies de la langue arabe, aux séminaires et congrès de lit-

térature et d'histoire organisés dans les différents pays arabes, au Machreq et au Maghreb.

En 1999, il décide de se retirer de la vie publique. Durant la même année, il fait don de 13.000 volumes (livres, dictionnaires, revues...) à la bibliothèque des Lettres de La Manouba dont la bibliothèque comprend une salle baptisée en son nom.

# PUBLICITÉ SUR LE WEB LA CHASSE AUX INJECTEURS !

*Connus pour l'intrusion de leurs offres publicitaires, les "injecteurs de publicité" sorte de prestataires "intrus" qui glissent leurs messages publicitaires à l'insu des fournisseurs d'accès et de contenus, empêtent la vie non seulement des usagers mais aussi des géants de l'internet, dont les revenus reposent justement sur la publicité ; d'où le coup de "gueule" de Google résolu à faire le ménage.*

Par Samy YACINE

Le phénomène du courrier publicitaire non sollicité ou le fameux "spam" occupe de nouveau la scène de l'actualité du monde de l'internet à la faveur de la récente annonce du géant de la recherche internet Google de faire le ménage sans oublier la pédagogie. Sa cible, ce sont ces fameux "adwares" ou encore "publiciel" qui pullulent sur le net, et commencent à peser sur le revenus des grandes multinationales du net. Pour l'encyclopédie en ligne Wikipedia, il s'agit de « logiciel qui affiche de la publicité lors de son utilisation...contient habituellement deux parties : une partie utile (le plus souvent un jeu vidéo ou un utilitaire) qui incite un utilisateur à l'installer sur son ordinateur ; une partie qui gère l'affichage de la publicité. » Leur fort développement en font finalement une sorte de « logiciels espions qui espionnent les habitudes de l'utilisateur pour lui envoyer de la publicité ciblée », ajoute l'encyclopédie en ligne qui explique néanmoins que pour son développeur, le publiciel est souvent « un moyen de récupérer ses coûts de développement, ce qui permet au développeur d'offrir le logiciel gratuitement ou à faible coût ».

Une récente étude de l'université de Berkley en Californie s'est intéressée à ce phénomène qui semble avoir pris des proportions si importantes qu'elles justifient la réaction de Google. Ce sont justement les utilisateurs de ce moteur de recherche qui ont été l'objet de cette recherche de terrain dont les conclusions mettent « en avant un chiffre inquiétant, en effet, près de 5% des utilisateurs de Google ont au minimum un adware et ça, ce n'est pas bon pour les affaires du géant », lit sur la page web du site www.phonandroid.com qui s'est intéressé à ces « adwares qui infestent de plus en plus nos ordinateurs personnels. »

Le nombre de plus en plus important de messages publicitaires empruntant ces canaux pose de nombreux problèmes à des sociétés de l'internet, à l'instar de Google qui en plus de se voir concurrencées sur leurs plates-bandes économiques, doivent aussi faire face à des récriminations, voire même à des actions en justice de la part de leurs usagers. Et, pour l'auteur de l'article mis en



ligne sur le site phonandroid.com, le sujet est sérieux et Google se devait de réagir, « de faire quelque chose puisque l'immense majorité des personnes se rendent compte de la présence d'un adware sur leur ordinateur accusent le géant de Mountain View directement ». Le papier évoque même « près de 100 000 plaintes qui ont été déposées par des utilisateurs à l'encontre de Big G. » Il est vrai que le phénomène ne touche pas qu'aux intérêts des sociétés de l'internet, puisque même les utilisateurs peuvent en pâtrir quand, explique ce site, ils « se retrouvent avec des publicités pop-up jaillissant à toute va, de plus, le niveau peut monter encore plus haut avec des erreurs de réseaux et un impact si négatif sur le navigateur qu'il peut en devenir inutilisable. »

Les arguments sont suffisants et, en tout cas, n'ont pas manqué à Google qui a décidé donc de faire le ménage et de le faire savoir. « Le géant du web va passer un gros coup de balai dans son magasin Chrome Web Store pour éliminer les injecteurs de pubs. Il veut contraindre ses clients annonceurs à faire de même, à coup de chartes et de règlements », annonce en une le site onet.com qui relève cette décision avec le scandale des logiciels

publicitaires intégrés dans les ordinateurs du fabricant Lenovo, cette marque chinoise qui a « absorbé » la branche ordinateurs d'IBM.

Au départ de l'action, Google avait commencé par mettre une « nouvelle signalétique en rouge vif », dit ce site expliquant que le but était d'attirer l'attention des internautes sous Chrome qu'ils naviguent sur un site qui contient des logiciels malveillants, tels que les injecteurs de pubs. »

Puis tout récemment, le géant de la recherche a décidé de s'occuper de son « Chrome Web Store, où l'internaute peut trouver toute sorte d'extensions applicatives » ; soit bien étant de faire respecter les règles d'une charte qu'il a mise en place, « Developper Program Policies » et, d'amener tout fournisseur d'applications « à être parfaitement transparent sur le but et les fonctionnalités de l'application ». Par ailleurs, Google avance que l'« injecteur de pubs qui se présente honnêtement comme tel pourra toujours figurer dans le magasin (qui sait, certains seront peut-être intéressés...) », souligne onet.com qui ajoute que les applications « qui insèrent des réclames à l'insu des

utilisateurs seront supprimées. » Pour ce site, Google aura fort à faire, car il s'appuie également sur les résultats de l'étude de l'université de Berkley qui fait ressortir, notamment « 192 injecteurs de pubs masqués dans le Chrome Web Store, affectant plus de 14 millions d'utilisateurs. »

Chemin faisant, le géant du web n'occulte pas le travail de pédagogie, dans la mesure où, comme le note ce même site, « il va également faire la morale à ses clients annonceurs. Pas question, désormais, que les publicités AdWords mènent l'internaute vers un page où il est susceptible de télécharger un vilain injecteur de pubs, par l'intermédiaire d'un « bundle » logiciel par exemple. » Si les arguments et les motivations de Google semblent bien fonder sur un souci de remise en ordre et de protection des utilisateurs, les observateurs n'auront pas omis de noter par la même qu'un tel nettoyage ne lui ferait pas de mal au plan des revenus puisque, tout en se débarrassant de ces « injecteurs sauvages », il chasse des concurrents qui pourraient lui faire la course sur e même métier de l'affichage publicitaire.

## AUX ORIGINES DU MAL ?

La presse spécialisée s'intéresse de près à une jeune société israélienne, par laquelle une bonne partie de la technologie d'injection de publiciel semble provenir. Elle serait à l'origine du scandale du « pourriel Superfish », que Lenovo a eu la bonne idée d'intégrer sur certains de ses ordinateurs », rapporte le site onet.com qui évoque une « partie visible d'un empire bien plus vaste, tissé par un acteur inconnu du grand public : Komodia. »

Ce serait elle qui aurait doté un éditeur californien en « technologie nécessaire permettant d'intercepter les flux chiffrés en SSL et d'y insérer des publicités non sollicitées. » Elle semble s'appuyer « sur un certificat racine auto-signé qui lui permet d'usurper l'identité de n'importe quel site accessible en connexion HTTPS », explique onet.com ajoutant qu'il s'agit là même de la même technologie que « les fameux "proxy SSL" qui permettent aux employeurs de surveiller les échanges web de



## PUBLICITÉ INTEMPESTIVE !

Les publicités intempestives sont le produit justement de ces adwares qui autorisent l'affichage de publicités via des programmes installés, souvent à l'insu de l'utilisateur. Sur le site www.commentcamacher.net, on peut lire en effet que ces « adwares sont installés souvent via des programmes gratuits. Très souvent, ce n'est pas clairement spécifié que le programme va installer un adware, uniquement dans les conditions d'utilisation qui peu d'internautes lisent. » Une fois le programme installé, on assiste souvent à l'apparition des fameux popups, sorte de publicités « jaillissantes » qui «



s'ouvrent et l'internaute ne sait pas d'où elles viennent et ne parvient donc pas à les enlever ne connaissant pas la source », ajoute ce site qui ajoute par ailleurs que « ces ad-

wares sont parfois capables de « modifier aussi les pages de mariage et de recherche des navigateurs WEB afin de générer du trafic sur des sites de moteurs de recherche. »

## RD CONGO

## Les nouveaux membres de la Cour constitutionnelle du RDC prêtent serment

Les neuf nouveaux membres de la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) ont prêté serment samedi à Kinshasa, devant le président de la République, Joseph Kabila, et les parlementaires.

Nommés par le Président Kabila le 7 juillet 2014, les membres de la Cour constitutionnelle, des professeurs en droit et anciens magistrats, ont été désignés par l'Assemblée nationale et le Conseil supérieur de la magistrature.

La Cour constitutionnelle remplace la Cour suprême de justice et sert de juge de la constitutionnalité des lois, des édits et des règlements intérieurs des chambres parlementaires.

## La RD Congo toujours sous menace des restes explosifs de guerre

Plus de 9,65 millions de Km2 ont été déminés à ce jour sur l'ensemble de la République démocratique du Congo, a affirmé le coordonnateur national du Centre congolais de lutte anti-mines (Cclam), Sudi Alimasi Kimputu, soulignant que la RDC est toujours sous la menace de la pollution des restes explosifs de guerre.

A l'occasion de la célébration samedi de la Journée internationale sur la sensibilisation aux dangers des mines, M. Kimputu, a indiqué qu'à la suite des opérations de déminage, trois provinces seulement de la RDC sont déclarées libres de mines antipersonnel. Il s'agit du Bas-Congo, de la ville de Kinshasa et de Bandundu.

«Mais, aujourd'hui, l'Équateur vient en première position sur le plan de fortes contaminations, suivi du Nord-Katanga. Après les deux Kivus arrivent, suivis de la Province Orientale et les autres», a-t-il poursuivi.

M. Kimputu a précisé que «sur le plan de la pollution par les restes explosifs de guerre, c'est tout le Congo qui est encore pollué, partout où la guerre est passée, nous avons des engins non explosés. Et donc, il y a du travail à faire pour permettre à ce que nos populations vivent en sécurité et qu'il n'y ait plus de risques que nous sommes en train de vivre».

Chaque année, des victimes et des restes explosifs de guerre sont enregistrés. «Dans les zones qui sont encore minées, nous enregistrons les victimes», a affirmé la même source.

## Report d'un Sommet africain sur Boko Haram prévu à Malabo

Le sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'Afrique de l'ouest et du centre, prévu le 18 avril à Malabo en Guinée équatoriale, pour examiner le dossier du groupe terroriste Boko Haram, a été reporté, ont affirmé des sources officielles.

Le sommet, qui devait réunir les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cecac), «se tiendra plus tard», a annoncé une source du ministère de la Communication de la Guinée équatoriale sans apporter plus de précisions.

Réunis le 16 février à Yaoundé, capitale du Cameroun, les chefs d'Etat de la Ceeac se sont accordés de soutenir le Cameroun et le Tchad, pays engagés dans la lutte contre Boko Haram, et approuvé une aide d'urgence d'environ 100 millions de dollars US.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Rassemblement devant le «mur de la honte» pour dénoncer la répression marocaine

La marche mondiale de la femme a organisé samedi un rassemblement devant le mur de «séparation» à Errabt dans les territoires sahraouis libérés pour dénoncer la répression marocaine contre le peuple sahraoui et appeler à la destruction de ce «mur de la honte», érigé durant les années 1980.

Représentant les quatre coins du monde, les participantes à ce rassemblement ont appelé la communauté internationale à agir pour presser le Maroc à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination et la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à établir son Etat indépendant.

Elles ont appelé à l'élimination de ce mur qui divise le Sahara occidental et la population sahraouie.

La femme algérienne a pris part à cette manifestation pour exprimer son soutien indéfectible de la femme sahraouie contre l'occupation marocaine.

La manifestation qui a coïncidé avec la journée mondiale de lutte contre les mines antipersonnel a tiré la sonnette d'alarme sur ces engins de la mort posés par l'occupation marocaine.



rocaine le long de ce mur et qui fauchent la vie aux Sahraouis.

A cette occasion, la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (Unfs) a souligné la nécessité d'accélérer le processus d'organisation d'un référendum pour mettre fin à l'occupation marocaine, et appelé à l'intensification des efforts au plan international pour éliminer ce mur.

Elle a évoqué également le danger que représentent les mines antipersonnel qui continuent de faire des victimes et d'avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Pour sa part, le représentant d'une association sahraouie spécialisée en déminage est revenu sur les dangers

de ces mines sur les personnes et l'environnement citant une étude qui fait état de 2500 victimes entre morts et blessés. De son côté, un représentant d'une association espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui a insisté sur l'intensification de l'action de solidarité en faveur du peuple sahraoui qui lutte pour son droit à l'autodétermination conformément aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a estimé qu'il était temps pour les Etats européens de reconsidérer leur position vis-à-vis de la cause sahraouie, rappelant l'action de l'association qu'il représente en faveur du peuple sahraoui notamment dans les camps de réfugiés.

## MALI

## Un tir de roquette sur une maison à Gao fait un mort



Un responsable de la gendarmerie locale a précisé que «les tirs des terroristes» provenaient de l'extérieur de Gao.

Il a confirmé qu'une une roquette était tombée sur le nord de Gao dans la maison familiale, ajoutant qu'une autre était tombée en plein centre, non loin d'un dispensaire, et la troisième dans le sud de la ville, vers le fleuve, dans un champ. Ces deux dernières

## DIALOGUE INTERSoudanais

## Ban Ki-moon déplore la suspension d'une réunion préparatoire

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a déploré samedi la suspension d'une réunion préparatoire pour le dialogue inter-soudanais qui devait avoir lieu à Addis Abeba en Ethiopie.

«Nous avons reçu quatre blessés par les tirs de roquettes. L'une des personnes, âgée de 27 ans, vient de succomber à ses blessures», a déclaré un responsable de l'hôpital de Gao. Selon la même source, un enfant de trois ans figure parmi les blessés.

Un peu plus tôt dimanche matin, un habitant de la ville avait annoncé qu'«au moins trois roquettes ont été tirées dimanche sur la ville de Gao par les terroristes».

Mardi, le groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine (Auhip) a annoncé qu'il suspendait jusqu'à nouvel ordre la réunion de préparation au dialogue prévu dans la capitale éthiopienne ce week-end à la suite du refus du gouvernement et des partis politiques qui le soutiennent de prendre part à la rencontre.

L'Auhip, dirigé par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, avait invité les partis politiques et les rebelles à prendre part à un dialogue national initié par le président soudanais Omar Hassan El-Béchir en janvier dernier.

Au cours des 25 années du mandat du président soudanais, plusieurs conflits majeurs ont tourmenté la population et déstabilisé diverses régions du pays.

De violents affrontements entre des groupes de rebelles armés et les

forces gouvernementales ont déplacé de force des milliers de personnes à travers le pays, en particulier au Darfour, au Kordofan du Sud et dans les Etats du Nil bleu, entraînant des crises humanitaires, selon les témoignages rapportés par les médias et les agences d'aide internationales.

Khartoum combat le secteur nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (Splm) dans le Darfour depuis 2003 et dans le Kordofan du Sud et les régions du Nil bleu depuis 2011.

Neufs cycles de négociations entre le gouvernement et le secteur nord du Splm n'ont pas permis d'aboutir à un accord pacifique. En janvier 2014, le Président El-Béchir avait initié un dialogue national inclusif auquel les principaux partis d'opposition, dont le parti Oummah et les mouvements armés, ont refusé d'y prendre part.

APS

## YÉMEN RAPATRIEMENT DE RESSORTISSANTS ALGÉRIENS SUITE À LA DÉGRADATION DE LA SITUATION

Des ressortissants algériens et maghrébins établis au Yémen ont été rapatriés samedi en fin d'après-midi vers Alger dans le cadre d'une opération humanitaire, à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays.

Cette opération, effectuée sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, comprend 160 Algériens, 40 Tunisiens, 15 Mauritaniens, 8 Libyens, 3 Marocains et 1 Palestiniens, qui sont arrivés à Alger à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie.

Ces ressortissants ont été accueillis à leur arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem.

«Nous avons pu, grâce à la mobilisation de tous les secteurs, rapatrier nos ressortissants ainsi que d'autres ressortissants arabes dans des conditions sécuritaires et climatiques extrêmement difficiles dans la capitale du Yémen Sanaa», a dit M. Lamamra dans une déclaration à la presse. Cette opération, a-t-il affirmé, est intervenue sur instruction du président de la République dont «il a suivi le déroulement durant ces derniers jours».



Il a précisé qu'il s'agissait d'une action humanitaire qui a permis le rapatriement de ressortissants algériens établis au Yémen et tous les membres du consulat d'Algérie à Sanaa ainsi qu'un nombre important de nos frères de Tunisie, Mauritanie, Maroc, Libye et Palestine» ajoutant qu'ils sont bien arrivés à Alger en provenance de Sanaa passant par le Caire.

A une question sur une éventuelle reconduction d'opérations similaires, le ministre a répondu «Tous les Algériens établis au Yémen ayant manifesté leur volonté de retourner au pays ont été rapatriés». L'Algérie reste «mobilisée quant il s'agit de protéger et prendre en charge ses enfants où qu'ils soient», a-t-il tenu à souligner.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, a affirmé que toutes les conditions ont été réunies afin que nos frères arabes ayant été rapatriés puissent retourner sains et saufs à leurs pays.

Après avoir accueilli tous les ressortissants algériens et arabes,

M. Lamamra et Mme Meslem sont montés à bord de l'avion d'Air Algérie pour remercier les membres de l'équipage à leur tête le commandant de bord, Lamraoui Mourad.

Dans une déclaration à l'APS, M. Lamamra a tenu à «remercier les membres de l'équipage à leur tête M. Lamraoui Mourad qui a, a-t-il dit, pris des risques et fait preuve d'une compétence avérée dans cette opération».

## LA SOLIDARITÉ ET L'HUMANISME LÉGENDAIRES DE L'ALGÉRIE

**Kamel Cherif**

En rapatriant ses ressortissants au Yémen, mais aussi des ressortissants étrangers de différentes nationalités, l'Algérie vient de faire montre, une nouvelle fois, de sa solidarité agissante. Un geste humanitaire à l'endroit de personnes qui étaient en détresse dans un pays en proie à des violences meurtrières. Un geste qui honore hautement l'Algérie, sachant que c'est le président de la République en personne, Abdelaziz Bouteflika, qui a ordonné le rapatriement de ces personnes quelles que soient leurs nationalités. Il s'agit en fait de leur porter secours et les assister dans la mesure où ces personnes étaient en réel danger de mort ! Contrairement aux autres pays qui se sont contentés de demander à leurs ressortissants d'évacuer le Yémen, l'Algérie a affrété un avion spécial pour permettre à ses ressortissants de regagner le pays dans les meilleures conditions possibles. Mieux encore, en plus des Algériens, il y avait des Tunisiens, des Mauritaniens, des Libyens, des Marocains et des Palestiniens. L'opération était très risquée pour l'équipage de l'avion qui devait se poser sur le tarmac de Sanaa et évacuer le

plus rapidement possible un plus grand nombre de personnes qui étaient en danger de mort. Mieux encore, les personnes rapatriées ont bénéficié d'un accueil officiel puisqu'il y avait à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem. En ce sens, l'Algérie n'abandonne jamais ses ressortissants où qu'ils soient. Elle avait mené une opération similaire, mais d'une autre envergure en 2011, quand des Algériens établis en Libye avaient été évacués, par bateau. La même opération a été reconduite pour les Algériens établis en Syrie et en Egypte. C'est dire que l'Etat assure la sécurité des ressortissants algériens où qu'ils se trouvent dans le monde. Un geste qui honore l'Algérie et ses autorités qui ne lésinent pas sur ces moyens quand il s'agit de la sécurité des Algériens. L'évacuation du Yémen de personnes de différentes nationalités vaudra, encore une fois, respect et reconnaissance à l'Algérie de la part de la communauté internationale. Un geste qui fait partie de la politique de solidarité agissante de l'Algérie, quand on sait que les aides humanitaires acheminées à partir d'Algérie vers divers pays, notamment ceux d'Afrique, sont innombrables.

## Les ressortissants maghrébins rapatriés du Yémen saluent le rôle de l'Algérie

Les ressortissants maghrébins établis au Yémen qui ont bénéficié samedi d'un rapatriement vers l'Algérie suite à la dégradation de la situation sécuritaire à Sanaa ont salué le rôle joué par l'Algérie dans cette opération, selon des témoignages recueillis par l'APS.

«Je remercie l'ambassadeur d'Algérie au Yémen, grâce à qui, j'ai pu sortir saine et sauve du Yémen ou la situation sécuritaire s'est fortement dégradée», a témoigné Hiba Ferhat, jeune tunisienne de 21 ans, étudiante en sciences médicales, qui révèle avoir été «victime d'une agression d'un groupe armé à Sanaa».

Yeslam Hamoud, un Mauritanien

de 30 ans qui travaillait dans une organisation d'aide humanitaire, a tenu, lui aussi, à mettre en évidence l'apport de l'Algérie dans le rapatriement à partir du Yémen des personnes de diverses nationalités.

«Je rends hommage au peuple et au gouvernement algériens, qui nous ont permis de quitter une situation dangereuse au Yémen», a-t-il déclaré, exprimant par ailleurs sa gratitude pour le commandant de bord de l'appareil d'Air Algérie, qui a transporté les ressortissants «dans des conditions périlleuses».

Une jeune marocaine répondant au nom de Nissa, mère de deux enfants, a abondé dans le même sens.

«Je remercie l'Etat algérien pour ce qu'il a fait pour nous», a-t-elle témoigné. Pour Mohamed Khames, jeune tunisien de 27 ans qui activait dans le commerce au Yémen, «se retrouver en Algérie signifie être en sécurité». L'opération de rapatriement a concerné 160 Algériens, 40 Tunisiens, 15 Mauritaniens, 8 Libyens, 3 Marocains et 1 Palestiniens.

Les ressortissants ont été accueillis à leur arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem.

## IRAN - TURQUIE Erdogan en visite à Téhéran mardi

Le président turc Recep Tayyip Erdogan se rendra mardi en visite officielle en Iran, a confirmé dimanche la présidence iranienne, malgré les tensions provoquées par ses propos sur l'intervention militaire arabe au Yémen.

Le président turc avait dénoncé fin mars ce qu'il a appelé la volonté de «domination» de l'Iran au Yémen, où la Turquie a apporté son soutien à l'intervention militaire lancée par l'Arabie Saoudite et ses alliés contre les rebelles chiites.

«L'Iran déploie des efforts pour dominer la région. Comment cela peut-il être tolérée?», s'est-il interrogé avant d'appeler l'Iran, pays voisin de la

Turquie, à «retirer toutes ses forces du Yémen, de la Syrie et de l'Irak». La coalition arabe menée par l'Arabie Saoudite a entrepris le 26 février des raids contre des rebelles chiites qui ont pris le contrôle de larges portions du territoire yéménite.

La Turquie et l'Iran s'opposent également sur la Syrie. Téhéran est le principal allié régional du président Bachar al-Assad alors qu'Ankara soutient la rébellion.

Malgré ces tensions régionales, la visite est axée notamment sur la promotion des rapports commerciaux entre les deux pays voisins. Téhéran et Ankara veulent faire passer à 30 milliards de dollars le volume de leurs échanges commerciaux en 2015. Mais ils doivent aussi régler un différend sur le prix du gaz iranien exporté en Turquie, qu'Ankara considère comme trop élevé.

«Au cours de cette visite, les deux présidents et les ministres concernés auront une série de négociations et M. Erdogan rencontrera aussi le guide suprême iranien», l'ayatollah Ali Khamenei, a précisé la présidence dans un communiqué commun.

Les dirigeants des deux pays doivent aussi participer à la seconde réunion «du haut conseil de coopération» bilatérale et auront des discussions «sur les questions régionales et internationales».

## SYRIE 2 000 personnes évacuées du camp Yarmouk face à l'avancée de l'EI

Près de 400 familles, soit environ 2.000 personnes, ont été évacuées du camp palestinien de Yarmouk, dans le sud de Damas, à la suite de l'avancée des éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (daech), a affirmé dimanche un responsable de l'OLP à Damas. «Face à l'avancée de l'EI, 400 familles, soit environ 2.000 personnes, ont pu quitter vendredi et samedi, le camp à partir de deux routes sécurisées vers le quartier limitrophe de Zahira, tenu par l'armée syrienne, où des abris ont été installés», a indiqué Anouar Abdel Hadi. En outre, selon lui, 25 blessés ont été transportés vers l'hôpital national de Damas et vers l'hôpital Jaffa à Mazzé.

Une des routes sécurisées part au sud-est vers la localité Beit Sahem, aux mains de l'armée, et une autre vers le nord-est, à partir de la municipalité de Yarmouk. «Nous pouvons évacuer toute personne qui réussit à atteindre la municipalité», a ajouté M. Abdel Hadi.

L'EI a lancé mercredi une offensive sur le camp, à partir du quartier limitrophe de Hajar Aswad, avec l'aide des membres du Front al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh). L'EI contrôle le centre, le sud et l'ouest du camp tandis que les forces palestiniennes d'Aknaf Beit al-Maqdess, proches du mouvement palestinien Hamas, sont présentes dans le nord et l'est, selon le responsable de l'OLP. L'Osdh a confirmé que «des centaines de personnes» avaient été évacuées. Le camp de réfugiés palestiniens, qui compte encore quelque 18.000 habitants et est situé à environ 7 km du centre de la capitale syrienne, est assiégé depuis plus d'un an par l'armée. Par ailleurs, selon l'Osdh, l'aviation syrienne a largué 13 barils explosifs sur le camp dans la nuit de samedi à dimanche et les combats se poursuivent.

APS

## JOURNÉE DE LA LUTTE ANTI MINES

# Ban Ki-moon appelle les Etats à capitaliser sur les succès enregistrés

**Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a salué les progrès réalisés au cours de la dernière décennie dans l'élimination des dangers liés aux mines antipersonnel, tout en appelant les Etats membres de l'ONU à continuer de manifester leur attachement à la lutte antimines.**

«L'ONU joue un rôle essentiel en s'employant à libérer le monde de la menace que représentent les mines et les restes explosifs de guerre, en répondant aux besoins des victimes et des survivants, dont elle s'attache à faire respecter les droits fondamentaux», a déclaré M. Ban dans un message à l'occasion de la Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines.

«Au cours de l'année passée, l'Organisation avait détruit plus de 400.000 mines terrestres et restes explosifs de guerre et plus de 2.000 tonnes de munitions pérémées», a-t-il précisé.

Samedi, 4 avril 2015, marquait la dixième édition de cette Journée internationale, instaurée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2005, qui est chaque année l'occasion d'attirer l'attention sur les besoins des victimes des mines et des restes explosifs de guerre, alors que 162 pays sont désormais parties à la Convention d'Ottawa sur les mines anti-personnel.

L'ONU «a déminé et vérifié plus de 1.500 kilomètres de routes, sensibilisé des millions de personnes au danger des mines et formé des milliers de militaires et de policiers à la manipulation et à la neutralisation contrôlée d'explosifs», s'est également félicité le chef de l'ONU. M. Ban a cependant regretté le fait que les populations civiles soient désormais exposées à un ar-



senal d'explosifs de plus en plus variés, qu'il s'agisse de mines, de munitions en grappe, d'armes et munitions dangereuses et non sécurisées ou d'engins explosifs improvisés. «Je trouve extrêmement préoccupant l'usage intensif d'engins explosifs improvisés qui est fait par des groupes armés en Iraq et qui représente un grave danger pour les civils», a-t-il dit.

Egalement en Syrie, «l'utilisation géné-

ralisée de barils d'explosifs et d'autres armes explosives dans les zones peuplées a causé beaucoup de dégâts et de souffrances humaines, laissant partout des restes explosifs de guerre qui resteront dangereux tant qu'ils n'auront pas été enlevés», a expliqué le Secrétaire général.

M. Ban a par ailleurs introduit le thème retenu cette année pour la Journée internationale, «Au-delà des mines», qui traduit

la réalité à laquelle les civils, les travailleurs humains, les Casques bleus et les organismes de développement font face dans les zones et les pays qui se relèvent d'un conflit.

«Il suffit que des engins explosifs bloquent le passage pour que les denrées alimentaires ne puissent pas être acheminées, les réfugiés et les personnes déplacées ne puissent pas retourner dans leur foyer en toute sécurité, les enfants ne puissent pas aller à l'école, les échanges commerciaux soient perturbés, les efforts de développement et de consolidation de la paix soient entravés et les opérations de maintien de la paix ne puissent pas se déployer dans de bonnes conditions de sécurité», a poursuivi le Secrétaire général.

Le chef de l'ONU a en outre appelé les Etats membres à continuer de manifester, par leur contributions financières et leur appui politique, leur attachement à la lutte antimines, et ce, d'autant plus que l'Assemblée générale débat cette année de l'assistance apportée à cette lutte. «L'établissement du projet de résolution sur lequel elle sera appelée à se prononcer doit être l'occasion de prendre acte du fait que la lutte antimines doit effectivement aller au-delà des mines et de nous engager à collaborer avec les Etats concernés pour réduire la menace représentée par les mines et les explosifs», a-t-il conclu.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circconscription Administrative De B.E.O  
Commune de Bologhine  
Service Travaux Neufs  
N°.A.../STN/2015

NIF : 16061402162

## Annulation de l'Avis d'attribution Provisoire n° 10/STN/2013

De l'Avis d'appel d'offre National Restreint N°03/STN/2013

Conformément à l'article 114 des dispositions du Décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics, modifié et complété .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bologhine, informe les intéressés que l'Avis d'attribution provisoire n° 10/STN/2013, attribué à l'entreprise GUEHAM MOUNIR sis au Cité sidi Embarek N°06 Cherarha Eucalyptus ALGER

- Relative aux Travaux De :
- Réhabilitation Du Siège Du Groupe El Widad SMA Bologhine
  - Ravallement Du Mur De Façade Du Magasin Communal
  - Aménagement De La Salle Des Jeux D'échec

Publié au niveau des quotidiens nationaux : DK News et أخبار الجزائر en date du : 23/07/2013, EST ANNULÉ, pour la raison de désistement de l'entreprise retenue

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative d'El-HARRACH  
Commune de Bourouba  
Nif : 4100020001608501015  
Réf.. 389..../BOG /2015

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à la publication de l'avis d'appel d'offre restreint N°08/2014 publié dans le quotidien : DK NEWS le 23/12/2014 ; le quotidien المحرر اليومي le 2014/12/21 et Le BOMOP

Suite à l'infructuosité du lot N°06 ayant pour cause dépôt d'une seule offre .

Suite à la consultation restreinte N°02/DT/2015  
Relatif au projet :

Travaux d'aménagement d'un terrain de proximité vallée de Bourouba  
Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba porte connaissance aux soumissionnaires l'attribution provisoire du projet à l'entreprise: LASMI MOURAD relatif au projet:

Travaux d'aménagement d'un terrain de proximité vallée de Bourouba  
Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 ; modifié et complété par le décret présidentiel N°12-23 du 18 janvier 2012 portant réglementation des marchés publics.

### 1-Résultat de l'Analyse des Offres:

Intitulé de l'Opération	L'entreprise	Montant en TTC	Délai	Critère de choix
Travaux d'aménagement d'un terrain de proximité vallée de Bourouba	LASMI MOURAD	14 136 466.50 DA	05 MOIS	Soumissionnaire qualifié techniquement et le moins disant

Conformément à l'article n° 114 du décret présidentiel N°12-23 du 24 safar 1433 correspondant au 18 janvier 2012 ; modifiant et complétant le décret présidentiel N°10-236 du 28 chaoual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'APC de Bourouba, dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Wilaya de Boumerdes**  
**Direction de la formation professionnelle**  
**Identification fiscale (Maître de l'ouvrage) : 000350010840878**

## Annulation de l'Attribution Provisoire de Marchés et déclaration de son infructuosité

En application de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de la formation professionnelle de la wilaya de Boumerdes a procédé à l'annulation de l'attribution provisoire des marchés relatifs à la réalisation d'une demi-pension au CFPA Taourga (Lot 03), paru dans les quotidiens : El Mehwar et DK News du 01/03/2015), et a déclaré son infructuosité, suivant tableau ci-après :

Projet	Observation
<b>Lot 03 :</b> Réalisation d'une demi-pension au CFPA Taourga	Infructueux (une seule entreprise qualifiée technique)

DK NEWS ————— Anep : 317 028 du 06/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE AIN DEFLA**  
**DAIRA D'EL ABADIA**  
**COMMUNE D'EL ABADIA**  
**N° IDENTIFICATION FISCAL :096344119000140**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret N° 12-23 de la 18/01/2012 portante réglementation des marchés publics.

- Vu l'avis d'offre national N° 02/2014 paru dans les quotidiens nationaux :

El dyar du 22/02/2015 et DK NEWS du 22/02/2015.

- Vu les P. V s d'évaluation des offres techniques et financiers N° 08 du 22/03/2015.

Le président de l'APC D'EL ABADIA informe qu'après étude et évaluation des offres, les projets sont attribués provisoirement comme suit :

Intitulé de l'opération	Entreprise et N° fiscale	Offre technique	Offre financier	Détails de réal.	Critères du choix
- ACQUISITION D'UN CAMION A BENNE TASSEUSE	S.A.R.L PENGPU ALGERIE 099902090271259	53.30 Pt	9.553.000,00 DA	03 Mois	Mieux disant

Les soumissionnaires désirants connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher au près des services de la commune dans un délai de 03 jours à partir de la publication de cet avis dans les journaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires qui protestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la parution de cet avis dans la presse national ,conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret N° 12-23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics

DK NEWS ————— Anep : 316 060 du 06/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE**  
**DE LA WILAYA D'ADRAR**  
**NF 097601010022454**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

L'office de Promotion et de Gestion immobilière de la wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N° : 33/2014 relatif à la réalisation des travaux des VRD : assainissement AEP aménagement extérieur et éclairage public du programme 800-Logts publics locatifs à la wilaya d'Adrar, programme quinquennal 2010-2014 complémentaire tranche 2011

Qu'à l'issue des travaux de commission d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° Lot	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Critères de choix (*)
01	Cocontractant : BOUDIRADA DJAMEL N° d'identification fiscale 197747050088709	45.00	202.346.309,00 DA	202.346.309,00 DA	Moins disant
02	Cocontractant : TALBI MOHAMED N° d'identification fiscale 795390299004500	42.00	211.490.753,70 DA	211.490.753,70 DA	Moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de Promotion et de Gestion immobilière wilaya d'Adrar, sis à Route Nationale N° 06 - Wilaya Adrar dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya d'Adrar est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires

Par ailleurs, cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations aux entreprises afin de se rapprocher des services de l'office afin de procéder à la signature de leurs marchés.

DK NEWS ————— Anep : 317 130 du 06/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ALGER**  
**CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED**  
**COMMUNE D'ALGER CENTRE**  
**NIF : 410002000016085001000**

## 2<sup>e</sup> AVIS DE CONSULTATION N° .../2015

La commune d'Alger centre lance un 2<sup>e</sup> avis de consultation pour l'exécution de :  
**Etude et suivi des travaux de réhabilitation du stade Ouaguenouni, sis au Bd Frantz-Fanon Alger Centre**

Les bureaux d'études techniques de droit algérien agréés et architectes agréés, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

**Service des marchés de la commune d'Alger Centre**

**Sis au 03, Place Emir Abdelkader – Alger Centre**

Contre le paiement de la somme de 1000 DA non remboursable auprès du Régleur communal.  
 Les offres établies conformément à la réglementation en vigueur, doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés dans l'article 07 du cahier des charges, et contient une offre technique et une offre financière fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

**2<sup>e</sup> avis de consultation N°..../2015**

**Etude et suivi des travaux de réhabilitation du stade Ouaguenouni, sis au Bd Frantz-Fanon Alger Centre**

**« Soumission à ne pas ouvrir »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

**Bureau d'ordre de l'APC d'Alger Centre**

**03, Place Emir Abdelkader – Alger**

• **L'Offre technique** : doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 07 notamment :

- La déclaration à soucrire selon le modèle joint au cahier des charges (remplie, signée, cachetée et datée)
- La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges (remplie, signée, cachetée et datée)
- Cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé des ses spécifications techniques
- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des Architectes ou la tutelle compétente équivalente

• **L'Offre financière** : doit contenir les éléments suivants :

- La lettre de soumission remplie selon le modèle joint au cahier des charges dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- Devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé, datée et cacheté par le soumissionnaire

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la 1<sup>e</sup> parution du présent avis dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 12h00. (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable).

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

**LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE D'ALGER CENTRE**

DK NEWS ————— Anep : 316 060 du 06/04/2015

DK NEWS ————— Anep : 316 906 du 06/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 Culture Infos : TFou  
 10:10 : Automoto  
 11:00 Sport : Téléfoot  
 11:55 Culture Infos : L'affiche du jour  
 11:58 Autre : Météo  
 12:00 Autre : Les douze coups de midi  
 12:45 Autre : Météo  
 12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous  
 13:00 Autre : Journal  
 13:25 Culture Infos : Grands reportages  
 14:45 Culture Infos : Reportages  
 15:25 Série TV : Mentalist  
 16:15 Série TV : Mentalist  
 17:05 Série TV : Mentalist  
 17:55 Culture Infos : Sept à huit  
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-  
 rai  
 19h55 Météo  
 20h00 Journal  
 20h30 Magazine de la décoration Du côté  
 de chez vous  
 20h34 Loterie Tirage du Loto  
 20h35 Météo  
 20h40 Série humoristique Nos chers voi-  
 sins  
 20h45 Divertissement-humour C'est Can-  
 teloup  
 20h55 Téléspectacle humoristique Camping Pa-  
 radis Inédit  
 22h45 Série policière New York Unité Spé-  
 ciale  
 23h35 Série policière New York Unité Spé-  
 ciale

**2**

06:10 Série TV : Foudre  
 06:30 Série TV : Foudre  
 07:00 Culture Infos : Thé ou café  
 08:05 Sport : Rencontres à XV  
 08:30 Culture Infos : Sagesses boud-  
 dhistes  
 08:45 Culture Infos : Islam  
 09:15 Culture Infos : La source de vie  
 10:00 Culture Infos : Présence protestante  
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre  
 sa place  
 12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrand-  
 it & se rénove  
 13:00 Autre : Météo 2  
 13:02 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
 14:04 Autre : Météo 2  
 14:05 Culture Infos : Point route  
 14:10 Autre : Vivement dimanche  
 16:25 : Grandes nature  
 17:20 Culture Infos : La famille Milles-  
 voies, à chacun son métier  
 17:30 : Stade 2  
 18:40 Autre : Vivement dimanche prochain  
 19h55 Météo 2  
 20h00 Journal  
 20h40 Série humoristique Parents mode  
 d'emploi  
 20h45 Série humoristique Parents mode  
 d'emploi  
 20h50 Magazine musical Alcaline l'instant  
 20h51 Météo 2  
 20h55 Série policière Broadchurch Inédit  
 21h40 Série policière Broadchurch  
 22h25 Série policière Broadchurch  
 23h15 Variétés L'anniversaire de Jacques  
 Dutronc en Corse

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'as-  
 siette  
 06:39 : Popeye  
 06:44 : Popeye  
 06:51 : Tom et Jerry Tales  
 07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-  
 sociés  
 07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
 08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
 08:57 Série TV : Tom et Jerry Show  
 09:20 Cinéma : En sortant de l'école  
 09:30 : Patinage artistique

11:25 Autre : Météo  
 11:30 Culture Infos : Dans votre région  
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
 12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis  
 13:55 Culture Infos : Jour de brocante  
 15:00 Autre : En course sur France 3  
 15:20 Sport : Cyclisme  
 16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave  
 17:45 Autre : Flash spécial élections dépar-  
 tementales 2015  
 17:50 Autre : Le grand Slam  
 18:45 Culture Infos : La famille Milles-  
 voies, à chacun son métier  
 18:55 Autre : Elections départementales  
 2015  
 19:00 Autre : Journal régional  
 19h58 Météo  
 20h00 Magazine sportif Tout le sport  
 20h10 Magazine de services L'action  
 d'après  
 20h15 Météo régionale  
 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
 20h50 Magazine historique L'ombre d'un  
 doute Inédit  
 22h45 Météo  
 22h48 Magazine culturel Parlons passion,  
 en quelques mots  
 22h50 Grand Soir 3  
 23h40 Société Limoges, la promesse d'une  
 politique différente

**CANAL+**

06:45 Culture Infos : Le journal des jeux  
 vidéo  
 07:15 Série TV : Gorg et Lala  
 07:25 Série TV : Drôles de colocs  
 07:35 Série TV : Drôles de colocs  
 07:45 : Les Dalton  
 07:55 : Les Dalton  
 08:00 Série TV : Onn / Off  
 08:05 Série TV : Onn / Off  
 08:15 : La grille  
 09:00 : Formule 1  
 11:05 : Les nouveaux explorateurs  
 11:57 Autre : La météo  
 11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma  
 12:20 Autre : Zapping de la semaine  
 12:45 Autre : Le JT  
 12:55 Culture Infos : Le supplément  
 14:35 Autre : La semaine des Guignols  
 15:10 : Les nouveaux explorateurs  
 16:00 Autre : La semaine de Gaspard  
 Proust  
 16:10 Série TV : Spotless  
 17:05 Série TV : Spotless  
 18:00 : Zapsport  
 18:10 : Formula One, le magazine de la F1  
 19h05 Talk show Le grand journal  
 20h05 Talk show Le grand journal, la  
 suite  
 20h25 Divertissement Le petit journal  
 21h00 Série humoristique Spotless Inédit  
 21h55 Série humoristique Spotless  
 22h55 Magazine d'information Spécial in-  
 vestigation  
 23h45 Magazine du multimédia L'oeil de  
 Links

**M6**

06:00 Autre : M6 Music  
 07:00 Autre : Absolument stars  
 10:00 Culture Infos : Turbo  
 11:10 Culture Infos : Sport 6  
 11:20 Culture Infos : Turbo  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 : Recherche appartement ou maison  
 14:20 Culture Infos : Maison à vendre  
 16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine  
 pour tout changer  
 17:15 Culture Infos : 66 minutes  
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand  
 format  
 19h45 Le 19.45  
 20h10 Série humoristique Scènes de mén-  
 nages  
 20h55 Télé réalité Top chef Inédit  
 23h15 Magazine culinaire Top chef, les se-  
 crets des grands chefs

## La sélection

20h55

**Camping Paradis****Résumé**

Le camping s'est mis à l'heure des contes des 1001 nuits. Mais avant que la

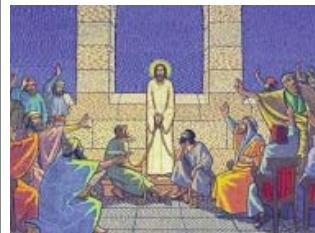
20h45  
Broadchurch**Résumé**

Énorme coup de théâtre au palais de justice de Broadchurch lorsque Joe Miller, le meurtrier présumé du petit Dany Latimer, plaide non coupable à l'audience préliminaire. Un procès aura donc lieu. De son côté, l'inspecteur Alec Hardy sollicite l'aide d'Ellie Miller, désormais reléguée à la circulation, pour boucler l'affaire Sandbrook, une ancienne enquête qui lui avait coûté son poste précédent...



3

19h30

**L'ombre d'un doute**

Pour les chrétiens, les fêtes de Pâques sont l'occasion de se souvenir de la Passion du Christ, c'est-à-dire ses dernières heures sur Terre, sa mort et sa résurrection. Pendant ce temps, les historiens s'interrogent sur cet épisode mystérieux de l'histoire. Chaque année, les pèlerins chrétiens se rendent en Terre sainte ou dans les lieux où sont exposés les reliques du Christ. Cependant, des polémiques entourent ces artefacts. À Jérusalem se trouvent tous les lieux cités dans les textes sacrés. Peut-on les retrouver pour démêler le mythe de la réalité ? Parallèlement, des chercheurs continuent d'étudier des textes anciens. Ils cherchent à déterminer leur authenticité et comment ils peuvent bousculer le canon actuel.

**CANAL+**

20h55

**Spotless****Résumé**

Après avoir découvert une vidéo prouvant les affaires criminelles de Nelson Clay, Jean espère mettre un terme à leur partenariat en se livrant à Squire. Malgré les avertissements répétés de Martin, Jean est déterminé. D'autant qu'il pense ne pas avoir d'autre option. Veysel, le chef du gang turc, a été assassiné avec sa femme. Son frère, Yilmaz, veut que Jean l'aide à venger sa mort. Il lui demande d'abattre Nelson Clay, qu'il tient pour responsable...



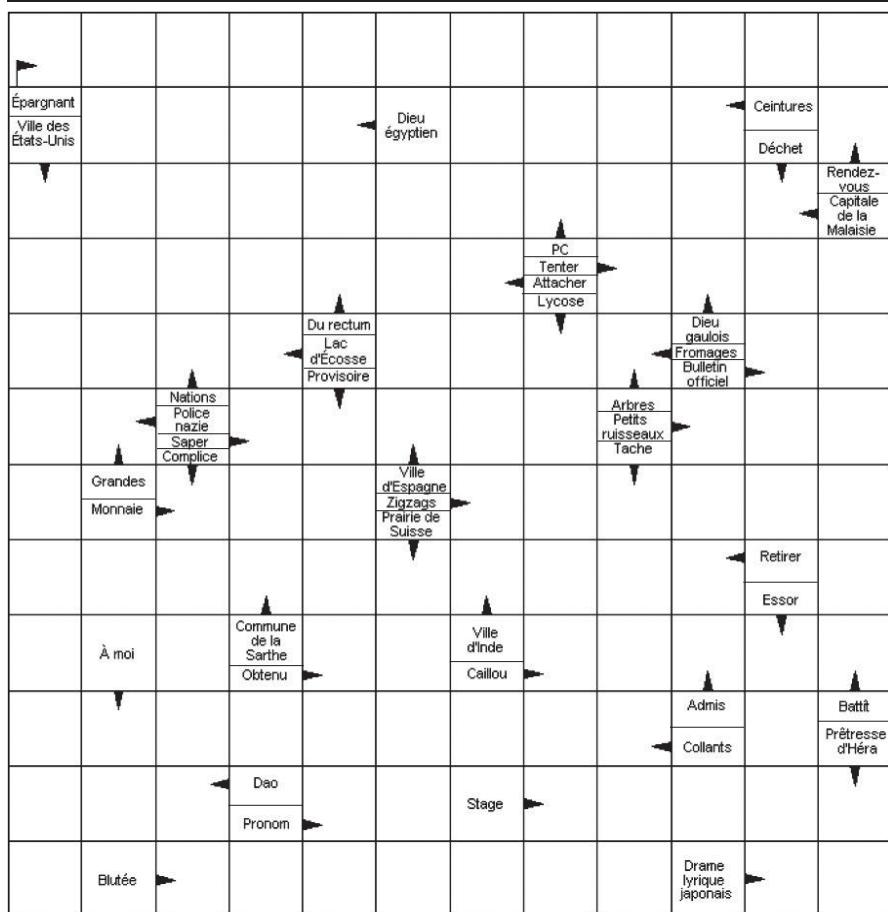
M1

20h50

**Top chef**

Aux portes de la finale, le trio de candidats encore en lice va créer sa propre épreuve et l'imposer aux autres. Chaque demi-finaliste choisit un thème, un produit et le temps imparti. Le but est simple : réaliser la meilleure assiette et empêcher les deux autres concurrents de faire mieux que lui. Pour la première fois, les aspirants au titre prennent les rênes et imposent leurs univers à leurs adversaires. Ils vont tout mettre en œuvre pour paraître sous leur meilleur jour et mettre ainsi les autres en difficulté. A l'issue des trois épreuves, celui qui aura été le moins convaincant sera définitivement éliminé du concours.

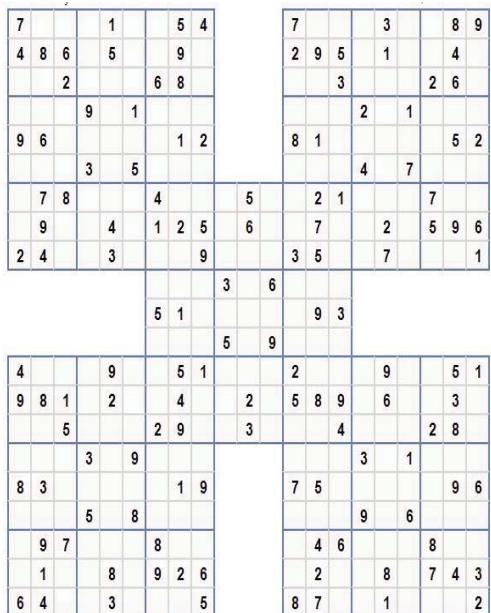
## Mots fléchés n°914



## Samouraï-Sudoku n°914

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



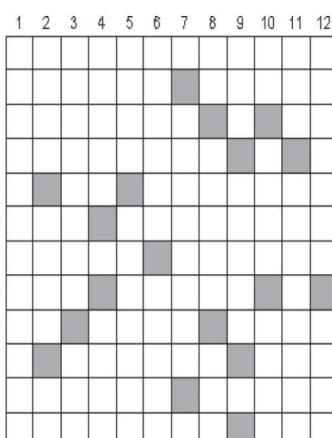
## Mots croisés n°914

## Horizontalement :

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un ître
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. Asiat du tort à qqn - Chancassie
7. Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la

## Verticalement :

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale
7. marin de la mythologie grecque - Casque
8. Poète tragique grec
9. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
10. Enlève - Grand, gros
11. Qui est à lui - Oie mâle - Né
12. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
13. Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



## 7 erreurs



## Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

## Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

## Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

## Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

## Proverbe français

## C'est arrivé un 5 Avril

**2004** - Une série d'attaques meurtrières perpétrées par des insurgés chiites irakiens contre les forces de coalition tuent au moins 66 Irakiens et 13 soldats américains dans le «triangle sunnite» et les villes du sud de l'Irak.

**2003** - Le bilan de la pneumopathie atypique (SRAS) atteint les 100 morts dans le monde avec le décès à Hong-Kong d'une femme âgée de 78 ans.

**1994** - Les présidents du Rwanda, Juvenal Habyarimana, et du Burundi, Cyprien Ntaryamira, périssent dans un attentat contre leur avion; ce sera le point de départ du génocide.

**1948** - Sous l'égide de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé est créée à Genève.

**1941** - L'Allemagne nazie lance son invasion de la Yougoslavie et de la Grèce.

**1917** - Les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.

**1910** - Mort du roi d'Angleterre, Edouard VII.

**1909** - Les Américains Robert Peary et Matthew Henson et quatre Inuits atteignent le pôle Nord.

**1896** - Les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne s'ouvrent à Athènes.



## LIGUE 1 «MOBILIS»

# MC ALGER (DOMICILIATION) Raïssi : «Le stade du 5-Juillet pour la saison prochaine»

Le président du conseil d'administration du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Raissi, a annoncé hier la décision de son club de déménager au stade du 5 juillet en vue de la prochaine saison footballistique.



«Après presque deux saisons disputées au stade Omar Hamadi, nous avons décidé de déménager au stade du 5 juillet, qui reste notre fief historique. Nous allons formuler une demande dans ce sens, d'autant que les propos du ministre des Sports nous ont beaucoup soulagés», a affirmé à l'APS le premier responsable du club algérois.

La sortie de Raïssi intervient au lendemain de celle du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, qui a révélé samedi que «le MCA pourra recevoir à nouveau au 5-Juillet après sa réhabilitation».

La déclaration de Tahmi a été faite en marge d'une visite d'inspection au stade 5-Juillet pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux en prévision de la finale de la Coupe d'Algérie prévue le 1er mai. Le Doyen a été obligé en septembre 2013 de déménager au stade Omar Hamadi, après la fermeture de l'enceinte olympique pour travaux. «Retourner au stade du 5 juillet va nous permettre de résoudre le problème du terrain d'entraînement, du moment que nous éprouvons actuellement des difficultés à s'entraîner une fois sur une

pelouse synthétique et une autre fois sur du gazon naturel», a ajouté Raïssi.

Après une phase aller catastrophique et un bilan de 11 points en 15 matches, le MCA a réussi à retrouver des sensations lors de la seconde partie de saison, empochant 19 points sur 27 possibles, à six journées de l'épilogue.



### Raïssi : «Roberson sera retenu dans l'effectif de la saison prochaine»

Le président du MC Alger (Ligue 1 de football) Abdelkrim Raïssi, a indiqué hier que le milieu offensif brésilien Roberson de Arruda Alves, non qualifié au sein du club, sera retenu dans l'effectif en vue de la saison prochaine.

«Nous regrettons beaucoup la non qualification de ce joueur au MCA. Il aurait pu donner un plus pour l'équipe.

Il sera retenu dans l'effectif en vue de la saison prochaine, d'autant que son contrat court jusqu'en 2016», a indiqué à l'APS le premier responsable du club

algérois. Engagé durant le mercato d'hiver à titre de prêt en provenance de Juventude (division 3 brésilienne), Roberson (25 ans) n'a pu obtenir sa licence pour jouer au MCA. Le club de la capitale a fait endosser à la Fédération algérienne de football (FAF) la responsabilité de la non qualification du joueur.

«Le joueur se contente de s'entraîner le plus normalement avec ses coéquipiers en attendant d'être qualifié dès l'ouverture de la prochaine période des transferts en été», a-t-il conclu.

## Tournoi à la mémoire de Mohamed Zaoued à Tissemsilt

L'Office du parc omnisports (OPOW) chahid Djellali-Bounaama de Tissemsilt abrite un tournoi régional à la mémoire du joueur défunt Zaoued Mohamed dit Riva, sous le slogan «Non à la violence, oui à l'esprit sportif». Cette manifestation, organisée depuis vendredi soir

par l'association sportive «Riva sports» en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes et l'OPOW, regroupe des anciens joueurs du MC Oran, ASM Oran, NA Hussein Dey, CR Belouzdad et le WAB Tissemsilt. En marge de la rencontre finale de ce mémorial

de trois jours, une cérémonie est prévue en l'honneur de la famille du joueur défunt Zaoued Mohamed et d'anciens joueurs participants.

Le défunt Mohamed Zaoued dit Riva (1948-2011) fut l'un des meilleurs joueurs de football de la ville de Tissemsilt. Il a débuté avec le

club d'Aïn Benian de 1969 à 1971 avant de rejoindre le Widad Amel Tissemsilt jusqu'à la fin de sa carrière en 1982.

Il s'occupa ensuite de l'entraînement de la catégorie minimes du WAB Tissemsilt jusqu'à la fin des années 80.

## LIGUE 2 «MOBILIS»

### OLYMPIQUE DE MÉDÉA Hadjar : «Nous sommes toujours en course pour l'accession»



L'entraîneur de l'Olympique de Médéa (Ligue 2 algérienne de football), Chérif Hadjar, a affirmé dimanche que son équipe reste toujours en course pour l'accession en Ligue 1, en dépit de la défaite concédée samedi sur le terrain du RC Relizane (1-0), en clôture de la 25e journée du championnat.

«C'est une défaite amère que j'ai pu personnellement digérer. Nous avons réalisé un bon match dans l'ensemble, mais une mésentente entre le défenseur et son gardien nous a été fatal. Malgré ce revers, je pense que nous sommes toujours en course pour l'accession, mais nous n'aurons désormais plus le droit à l'erreur», a affirmé à l'APS le coach de Médéa.

À l'issue de cette défaite, le club du président Mahfoud Boukhelkhal stagia à la 4e place au classement avec 36 points, à cinq longueurs de la 3e place, synonyme d'accession.

«Nous allons profiter de l'arrêt de la compétition (ndlr, reprise fixée au 17 avril) pour remobiliser les troupes et préparer la suite du parcours qui s'annonce difficile», a ajouté Hadjar.

Lors de la 26e journée, la formation de Médéa accueillera le WA Tlemcen. Chérif Hadjar, passé notamment par la JS Saoura, a succédé à El Hadi Khezzar, démissionnaire, au lendemain de la défaite concédée à domicile face à l'AS Khroub (1-0) dans le cadre de la 22e journée.

### USM BLIDA «Plusieurs joueurs dont un Burkinabé sur les tablettes»



Le président de l'USM Blida (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football) Mohamed Doudidene, a affirmé que son club s'est penché déjà sur la saison prochaine en matière de recrutement, en ciblant plusieurs joueurs dont un attaquant burkinabé.

«Nous sommes à un pas d'effectuer notre retour en Mobilis-Ligue 1, après quatre années au purgatoire, chose qui nous a poussé à préparer la saison prochaine en prenant contact avec certains joueurs dont un attaquant international burkinabé dont je préfère faire le nom pour le moment», a indiqué hier à l'APS le président responsable du club de la ville des roses.

L'USMB, reléguée en 2011, est bien partie pour effectuer son retour parmi l'élite. A cinq journées de l'épilogue, le club est solide leader avec 48 points.

«La semaine dernière, j'étais au Maroc où j'ai assisté au match entre le Maroc et le Burkina (ndlr, 1-2). C'était une occasion pour moi de discuter avec cet attaquant burkinabé qui évolue en championnat de son pays. Il sera en fin de contrat, ce qui va faciliter son recrutement», a ajouté le président de l'USMB.

Évoquant d'autres pistes, Doudidene n'a pas écarté l'idée de voir des enfants du club à «l'image de Herbache (ASM Oran) et Rebih (CR Belouzdad) effectuer leur retour au bercail».

Selon le président du club, la future stratégie du club consiste à placer «le maximum de joueurs formés au club dans l'équipe première», estimant que «cette mesure permettrait à l'USMB de puiser dans son réservoir pour aller en avant», a-t-il conclu.

APS

## Un match en hommage à l'ex-joueur du WA Tlemcen, Nair Seddik



Le complexe sportif Akid Lotfi de Tlemcen a abrité, samedi, un match en football en hommage à l'ex-joueur du WA Tlemcen Nair Seddik, qui souffre d'une longue maladie. Organisée par l'association «Génération en or du WAT», cette rencontre a regroupé d'anciens joueurs du WAT et de l'Ouest du pays, selon le président d'association, M. Mansour Benabdou. Cet hommage est rendu à Nair en reconnaissance à son

rôle dans les rangs du WAT, pour faire plaisir à ses fans et prouver que l'association ne l'a pas oublié, a-t-il indiqué. Cette rencontre précède un autre jubilé de trois anciens joueurs stars du WAT, qui sera organisé prochainement par l'association «Génération en or». Nair Seddik a favorablement accueilli cette initiative la considérant comme un très bon geste de l'association et des supporters de l'équipe et une opportunité

pour rencontrer d'anciens coéquipiers et joueurs de son époque. Ce talentueux joueur a évolué au sein du WAT comme attaquant depuis des années jusqu'en 1988 et s'est illustré par sa vitesse et sa technique. Il s'est consacré ensuite à l'entraînement des catégories jeunes de l'école du WAT, ayant que la maladie l'oblige à se retirer.

LIGUE 1 FRANÇAISE  
DE FOOTBALL (31<sup>e</sup> J)  
MONTPPELLIER-BASTIA 3-1  
**Boudebouz**  
«déçu et frustré»  
par la défaite

Le milieu international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, s'est dit «déçu et frustré» par la défaite concédée samedi soir sur le terrain de Montpellier (3-1), dans le cadre de la 31<sup>e</sup> journée du championnat de France de football.

«Nous sommes déçus, parce qu'on fait une bonne entame de match, une bonne première mi-temps, je pense que l'arbitre se trompe sur le premier penalty. C'est frustrant, on prend ce but et on a totalement lâché après. On avait le match en main, Montpellier n'était pas dangereux. C'est difficile de perdre sur des erreurs de notre part», a affirmé le joueur algérien dans un entretien accordé au site Dzfoot.

A l'issue de ce revers, le club corse stagne à la 13<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1 avec 37 points, mais reste menacé par la relégation. Pour son retour à la compétition, après une blessure aux adducteurs, Boudebouz a joué 79 minutes, avant de céder sa place à Gael Danic.

«Nous allons nous maintenir, ça va être simple. On va faire une belle fin de championnat, il reste 7 matches, on va en gagner 3 ou 4 et ça sera une belle fin de championnat pour Bastia», a jouté, confiant, l'ancien joueur de Sochaux.

Dans un registre personnel, Boudebouz estimé qu'il se sentait mieux depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Ghislain Printant.

«Depuis que le nouvel entraîneur est arrivé, il m'a remis en confiance, il m'a laissé jouer, j'ai essayé de le rendre pour le club, pour le public et ça a plutôt bien marché. Maintenant j'espère faire une très bonne fin de saison», a souligné Boudebouz.

Évoquant l'équipe nationale, Boudebouz a apprécié le geste du sélectionneur Christian Gourcuff, qui l'avait retenu dans la liste élargie des 37 joueurs, en vue du stage effectué par les Verts à Doha du 23 au 31 mars, mais sans pouvoir honorer de sa présence en raison d'une blessure aux adducteurs.

«Cela me fait plaisir que le coach m'ait appelé, il a pris de mes nouvelles. Il m'a dit personnellement qu'il avait envie que je joue parce que sur mes derniers matchs en club j'avais fait de bonnes performances. C'est encourageant, je le remercie déjà pour le fait d'avoir pris des nouvelles, c'est gentil», a précisé Boudebouz, qui explique qu'il rentre «bien dans le schéma tactique de Gourcuff en tant que deuxième attaquant, à droite ou à gauche», a-t-il conclu.

#### OGC NICE

#### Saïd Benrahma, un jeune talent à suivre

L'attaquant de l'OGC Nice Saïd Benrahma compte parmi les jeunes talents qui montent en puissance dans le championnat de Ligue 1 française football en ce début de l'année 2015, au vu des belles prestations qu'il effectue régulièrement.

Benrahma (20 ans), formé par l'US Colomiers, a en effet réussi de très belles performances avec «la réserve» de son nouveau club, l'OGC Nice, ce qui lui a valu une promotion méritée en équipe première. Sur sa lancée, le jeune algérien a continué à s'illustrer avec l'équipe fanion des Rouge et Noir, comme ce fut le cas encore une fois samedi, à l'occasion de la 31<sup>e</sup> journée de Ligue 1, pendant laquelle il a transmis une passe décisive ayant permis à son équipe d'éviter la défaite à domicile (2-2) contre l'EVIAN-T.G. Selon les techniciens, ce natif d'Aïn Témouchent dans l'Ouest de l'Algérie, est un élément à suivre, y compris pour la sélection algérienne, sachant que ce joueur est titulaire de la nationalité algérienne. «Le football est inné chez lui et sa percussion est vraiment impressionnante» a vanté l'ex-entraîneur du jeune Algérien à l'US Colomiers, Fabrice Dubois, ajoutant que «c'est lors d'un tournoi disputé à Barcelone que Benrahma a pris de l'envergure. Ce qui l'a fait passer des U19 de l'USC, en Championnat National, à l'équipe seniors de l'OGC Nice, en Ligue 1». Le renforcement de la sélection algérienne de football par des joueurs issus de l'émigration ayant porté ses fruits, la Fédération algérienne (FAF) a décidé de renouveler l'expérience, en faisant appel à de nouveaux talents évoluant hors sol et dont pourrait faire partie Benrahma.

APS

## CAN-2017

### Tahmi au Caire pour défendre le dossier algérien dans la sportivité

Said Ben

L'Algérie, le Gabon, le Ghana et l'Egypte sont candidats à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2017 après le désistement de la Libye en raison de la situation sécuritaire du pays.

Si le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouaoua, est déjà au Caire en qualité de membre du Comité exécutif de la Caf, pour défendre le dossier algérien, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, effectuera une visite de travail au Caire (Egypte) dès aujourd'hui et ce, jusqu'au 8 avril date de l'annonce de l'organisation de cette édition pour assister à un partie des travaux du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF).

Tahmi présentera donc les derniers développements dans le dossier de candidature de l'Algérie pour la CAN-2017.

Beaucoup d'encre a coulé au sujet du futur organisateur de cette édition 2017 de la CAN surtout depuis que le président du Comité olympique algérien (COA), M. Mustapha Berraf, avait annoncé que «l'Algérie n'organisera pas la CAN 2017 puisqu'on a décidé déjà de l'octroyer au Gabon...».

Par la suite, c'est au tour de l'Egyptien Hany Abou Ridha, membre du bureau exécutif de la Caf d'intervenir en déclarant, entre autres que son pays «L'Egypte s'est désisté pour laisser la place à l'Algérie qu'elle aidera aussi pour avoir l'organisation de cette édition 2014 de la CAN».



Et aux dernières nouvelles et à quatre jours du verdict de la Caf concernant l'attribution de l'organisation de cette CAN-2017 de football, des médias ont laissé entendre que l'Algérie avait déjà reçu des garanties dans cette perspective, et qu'elle en était même «déjà assurée».

Sur ce, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi a démenti samedi dernier avoir reçu une quelconque garantie de la part de la Confédération africaine de football (CAF) concernant l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations, CAN-2017.

«Certes, l'organisation de cet événement nous tient à cœur, mais nous comptons l'obtenir par des moyens légaux, notamment en présentant un dossier complet, qui séduira le jury» a tenu à faire savoir le ministre, en marge d'une visite d'inspection au stade du 5-Juillet.

C'est donc à partir de demain que le travail de coulisses et les interventions

pour tenter d'arracher le plus de voix pour son dossier que les concernés auront à effectuer avant la décision finale du Comité exécutif prévu mercredi prochain.

Là, il est très important de préciser que si l'Algérie aurait la faveur d'organiser la CAN 2017 dans notre pays, la pression serait plus forte sur les joueurs de l'Equipe nationale et en particulier son staff technique puisque l'objectif coule de source : il faut arracher le Trophée.

Et dans le cas contraire, il est très important de noter que les Algériens seront bien déçus, compte tenu de la solidité du dossier algérien mais que cela soit bien précisé : ça ne sera pas la fin du monde ! comme disait l'autre.

Ce serait une décision du Comité exécutif de la Caf qui est souveraine et qui ne doit en aucun cas faire couler plus d'encre qu'il n'en faudrait... S.B.

## LEVÉE DE SANCTIONS SUR LE MAROC

### La CAF relève des contradictions dans la décision du TAS

La Confédération africaine de football (CAF) a relevé hier des contradictions observées dans la décision rendue par le Tribunal arbitral du sport (TAS) qui a annulé jeudi les sanctions sportives et financières prises contre le Maroc.

«La CAF, qui a adhéré à l'autorité de la juridiction du TAS, s'est enga-

gée à en appliquer les décisions et se conformera à cet engagement, malgré les contradictions observées dans la décision rendue», a affirmé l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le Maroc avait été suspendu des CAN 2017 et 2019 après avoir refusé d'organiser l'édi-

tion 2015 de la compétition aux dates prévues (17 janvier-8 février), réclamant en vain son report «du fait de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest».

«Le TAS est donc arrivé aux mêmes conclusions que le Comité Exécutif de la Caf mais a décidé de d'annuler partiellement les sanctions prises», précise la Caf.

Le TAS a également annulé les lourdes sanctions financières infligées à la Fédération marocaine.

La FRMF avait été condamnée par la Caf à verser près de 9 millions d'euros --un million de dollars d'amende (882.000 euros) et huit millions d'euros au titre des réparations et préjudices.

## LIGA SAGRES PORTUGAISE DE FOOTBALL (27<sup>e</sup> JOURNÉE)

### 10<sup>e</sup> but de la saison pour Islam Slimani

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football) a signé samedi soir son dixième but de la saison, lors du match en déplacement à Paços Ferreira (1-1), dans le cadre de la 27<sup>e</sup> journée du championnat portugais de football.

Après s'être vu refuser un but de la tête à la 7<sup>e</sup> minute pour une position de hors-jeu, Slimani (26 ans) a réussi à ouvrir la marque à la demi-heure du jeu du pied droit, sur un service de Nani (30').

L'équipe locale est parvenue à remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Galo (75').

Titularisé par l'entraîneur

Marcos Silva, l'attaquant algérien a cédé sa place à son coéquipier Fredy Montero (76').

A l'issue de ce résultat, le Sporting Lisbonne stagne à la 3<sup>e</sup> place au classement de la «Liga Sagres» avec 57 points, à onze longueurs du leader, Benfica Lisbonne, vainqueur à domicile samedi face à Nacional Madeira (3-1). Slimani avait rejoigné le Sporting Lisbonne en 2013, en provenance du CRB, pour un contrat qui expire en 2017. Il est convoité par le club allemand de Schalke 04, qui serait prêt à débourser 12 millions d'euros pour engager l'été prochaine l'actuel meilleur buteur du Sporting.

Le joueur algérien venait de prendre part avec l'équipe nationale au stage effectué à Doha du 23 au 31 mars, avec deux matchs amicaux au menu, face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1), mais sans parvenir à inscrire le moins bute.



## COENTRAO TOUJOURS PLUS PROCHE DES RED DEVILS

A en croire les informations du quotidien espagnol AS, le départ de Coentrao vers Manchester United serait de plus en plus proche de se faire. Doubleur de Marcelo au Real Madrid, le Portugais souhaiterait se relancer au sein d'un autre grosse écurie européenne. Reste à savoir à combien Florentino Pérez est prêt à lâcher son joueur.

## Le Bayern remporte le «Klassiker» à Dortmund grâce à LEWAN DOWSKI

**Privé de Robben, Ribéry et Alaba, le Bayern Munich s'est malgré tout adjugé le "Klassiker" à Dortmund (0-1), samedi, lors de la 27e journée de Bundesliga. Lewandowski, ancien du Borussia, a marqué le seul but du match. Le club bavarois fait un nouveau pas vers le titre avec 10 points d'avance sur Wolfsburg.**

Le Bayern s'est repris. Battu à domicile par le Borussia Mönchengladbach (0-2) avant la trêve internationale, le Bayern Munich a remis la machine en route, ce samedi, après son court succès sur la pelouse du Borussia Dortmund (0-1). Portés par le but de Robert Lewandowski (36e), les Munichois conservent dix points d'avance sur leur dauphin Wolfsburg au soir de la 28e journée. Invaincu depuis sept journées, le BVB stagne au milieu de tableau et voit l'Europe s'échapper de plus en plus. Dans un Signal Iduna Park rempli, le Bayern n'a pas joué son meilleur match de saison. Loin de là. Organisés en 3-1-4-2, les hommes de Pep Guardiola, privés de Robben, Ribéry (blessés) et Alaba, ont trouvé de l'adversité avec ce Dortmund encore en convalescence. Génés par le pressing et l'activité des hommes de Jürgen Klopp lors des deux premiers quarts d'heure de chaque mi-temps, les Munichois, privés de ballon, ont simplement fait front. Supérieur techniquement et tactiquement, ce Bayern, n'a jamais réellement été pris à défaut pendant ses temps faibles. Le but de l'ancien de Dortmund Robert Lewandowski, le seul de la rencontre, a été le fruit de l'efficacité. C'est aussi comme ça que gagne un futur champion d'Allemagne.

### Thiago Alcantara a rejoué

Petit événement lors du match entre le Bayern Munich et le Borussia Dortmund. Aux alentours de la 70e minutes de jeu, Pep Guardiola a fait entrer en jeu Thiago Alcantara. L'international espagnol n'avait plus joué depuis plus d'un an, suite à une grave blessure au genou gauche.



## GIROUD ET WENGER HONORÉS

Arsenal n'a pas connu que des bons moments cette saison. Alors quand ils se présentent, il faut savoir en profiter. Olivier Giroud et Arsène Wenger, élus respectivement meilleur joueur et meilleur entraîneur du mois de mars en Premier League, peuvent donc savourer avant d'entamer le sprint final en Angleterre, qui pourrait permettre aux Gunners d'accrocher un ticket direct pour la prochaine édition de la Ligue des champions.

"On a bien joué ce mois-ci. Nous sommes sur une belle série et personnellement, je suis en forme, ajoute-t-il. C'est bien parce qu'on voulait vraiment rebondir après la déception de notre élimination en Ligue des champions (contre Monaco)." L'ancien buteur montpelliérain a été préféré à Harry Kane (Tottenham), Francis Coquelin (Arsenal), Jordan Henderson (Liverpool), Marouane Fellaini (Manchester United) et Gabriel Agbonlahor (Aston Villa).



## La Juve déroule

La Juventus Turin a fait un pas de plus vers le titre de champion d'Italie en s'imposant (2-0) contre Empoli samedi soir, lors de la 29e journée de Serie A. Avec Patrice Evra mais sans Paul Pogba, les Bianconeri ont concrétisé sur des buts de Carlos Tevez (43e) et Roberto Pereyra (90e). La Juve compte toujours 14 points d'avance sur la Roma.



## Neuer sauve le Bayern en fin de rencontre

Ce Bayern branché sur courant alternatif a de quoi être satisfait. S'il a manqué de folie au niveau du secteur offensif, avec un duo Thomas Müller-Robert Lewandowski difficile à trouver, il a rassuré au niveau de l'équilibre. Repassé avec une défense à trois, où Dante et Mehdi Benatia effectuaient leur retour, le Bayern a su se régler défensivement. Le retour de Philipp Lahm en tant que titulaire, une première depuis novembre dernier, a redonné du tonus à l'entrejeu où la paire Alonso-Schweinsteiger n'a pas toujours pesé sur la rencontre. En fin de rencontre, le champion d'Allemagne en titre a même récupéré Thiago Alcantara, victime de deux graves blessures au genou droit; et absent depuis mars 2014.



**CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE**

**M. GRINE : «Une occasion pour consacrer la liberté d'expression»**



La manifestation «Constantine capitale de la Culture arabe» dont l'ouverture officielle est prévue le 16 avril, sera une occasion pour «consacrer davantage la liberté d'expression», a estimé, dimanche à Constantine, le ministre de la Communication, Hamid Grine. Affirmant que les portes de l'Algérie «seront grandes ouvertes pour tous les médias du monde qui pourront couvrir l'événement dans une totale transparence», le ministre a souligné que l'Algérie «appliquerait les mesures qui s'imposent en cas d'éventuels dérapages». Qualifiant de «bonne» la couverture médiatique assurée jusqu'à présent par la réactivité et la souplesse devant accompagner la couverture médiatique de cette manifestation, a indiqué que les chaînes publiques de la radio et de la télévision, qui sont des partenaires de cette manifestation, auront «l'exclusivité du direct» dans la couverture de cet événement. Il

a souligné que, durant cette année, les programmes de la radio nationale de Constantine (Cirta FM) «seront exclusivement dédiés à cet événement» et que les heures de diffusion «pourraient être étendues en cas de nécessité». Les chaînes de radios des wilayas situées à proximité immédiate de Constantine, comme Skikda, Batna, Annaba, Mila ou Sétif, consacreront quotidiennement des plages horaires «conséquentes», en rapport avec l'importance de l'événement. M. Grine a également salué les «efforts considérables» déployés par Télédiffusion d'Algérie (TDA) qui accompagne «avec engagement» le processus de modernisation engagé par le ministère de la Communication. «Le rôle de TDA est stratégique dans la promotion de l'image de la capitale arabe et, par ricochet, de l'Algérie, à travers les services que cette entreprise assure pour optimiser la retransmission radiophonique, numérique et télévisée des programmes», a encore estimé le ministre avant d'évoquer «le rôle éminent des journalistes dans la réussite de cette manifestation culturelle».

 **LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE  
(16<sup>e</sup> DE FINALE - RETOUR)****Le MC El-Eulma élimine Asanté Kotoko(Ghana) (2-1)**

Le club algérien MC El Eulma s'est qualifié pour les 1/8 de finale de la Ligue des Champions d'Afrique de football, en battant son homologue ghanéen, l'AS Asante Kotoko (2-1), mi-temps (0-1), en match retour des 1/16 de finale de la compétition, disputé dimanche à Kumasi (Ghana). Les buts ont été inscrits par Owusu (40') pour Asante, et Derardja (61') et Hamiti (90'+5') pour le MCEE. Lors du match aller, joué à El-Eulma, les deux équipes s'étaient séparées sur un nul vierge (0-0). Au prochain tour, El-Eulma affrontera la formation tunisienne du CS Sfax. Outre le MCEE, deux autres représentants algériens dans cette compétition, l'ES Sétif (tenant du titre) et l'USM Alger se sont qualifiés pour les 1/8 de finale en éliminant respectivement les Gambiens du Real Banjul 2-0 (1-1 à l'aller) et les Séngalais de l'AS Pikine 1-1 (5-1 à l'aller). A Kumasi, le MCEE a évolué dans la formation suivante : Ousserir, Naamane, Maïza, Bouzama (Bellkhitier), Belhadi, Bentayeb, Tambang, Derardja, Abbas, Chenihi et Hamiti. Entraineur : Jules Accorsi.

**DÉCÈS  
L'éditeur Fréha Benhamadi n'est plus**

L'éditeur et distributeur de presse, Fréha Benhamadi, est décédé dimanche à Oran des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Fondateur de la maison d'édition Dar Al Gharb, le défunt, âgé de 64 ans, était également distributeur de presse dans l'Ouest du pays. L'enterrement aura lieu lundi au cimetière Ain Beldia à Oran.

**ALGÉRIE - PALESTINE****Le président du Conseil national palestinien en visite en Algérie**

Le président du Conseil national palestinien, Salim, Zaânon, a entamé dimanche une visite de cinq jours en Algérie, à l'invitation du président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah. M. Zaânon a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la Nation. Lors de son séjour à Alger, le responsable palestinien aura plusieurs rencontres et entretiens avec des responsables d'institutions nationales sur les derniers développements de la cause palestinienne et les moyens d'instaurer d'un Etat palestinien indépendant. Le président du Conseil national palestinien animera également une communication sous le thème «La Cause palestinienne face aux défis».

**«Israël» sanctionne l'Etat palestinien en représailles de son adhésion à la CPI**

Le président du Conseil national palestinien, Salim Zaânon, a affirmé, hier à Alger, qu'«Israël sanctionne l'Etat palestinien de son adhésion à la Cour pénale internationale (CPI)». «Depuis

l'adhésion de l'Etat palestinien à la CPI le 1er avril, Israël s'attèle à la sanctionner à travers le gel du transfert des recettes fiscales collectées au profit de l'autorité palestinienne», a déclaré M. Zaânon à son arrivée

à l'aéroport Houari-Boumediene. «Israël adopte cette attitude depuis trois mois, soit depuis la signature du Statut de Rome, ce qui met la Palestine dans une gêne financière», a-t-il ajouté.

**Mascara : Conférence internationale sur le combat de l'Emir Abdelkader**

Une conférence internationale sur le combat de l'Emir Abdelkader sera organisée prochainement à Mascara, a annoncé dimanche le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Cette rencontre, dont la date n'est pas encore fixée, sera organisée par le ministère des Moudjahidine en coordination avec les autorités de la wilaya de Mascara pour mettre en exergue le djihad de l'Emir Abdelkader contre l'occupation française, les qualités humaines de cet homme, son patriottisme, son savoir et sa foi, a indiqué le ministre lors d'un point de presse à l'occasion de sa visite dans la wilaya. Une commission de préparation de cette conférence sera installée dans les prochains jours avec la participation de cadres locaux et du ministère de tutelle, du Centre national de recherche et des études sur le mouvement national, la Révolution du 1er Novembre 1954 et du musée du Moudjahid, a ajouté M. Zitouni. Le ministre a précisé également que cette conférence internationale s'inscrit dans le cadre du grand programme lancé par le ministère des Moudjahidine pour l'écriture de l'histoire de la glorieuse Révolution et de la résistance populaire algérienne contre l'occupant français comportant notamment la tenue de conférences locales, nationales et internationales, l'enregistrement de témoignages de moudjahidine, la production de films documentaires et cinématographiques sur le combat du peuple algérien et les crimes de l'occupant français. M. Zitouni a affirmé, dans ce sens, la disposition de son ministère, en application des instructions du président de la République, à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour organiser des conférences et des rencontres scientifiques et historiques traitant de la résistance du peuple algérien contre le colonisateur français et à doter les établissements relevant de son secteur en équipements audiovisuels pour la collecte de témoignages de moudjahidine sur la Révolution. Le ministre a valorisé la coo-

pération entre son département ministériel et la Télévision et la Radio algérienne pour la production d'émissions contribuant à préserver la mémoire nationale, indiquant que le ministère a remis 22 documents dans ce sens à l'Entente en attendant 12 autres prochainement. Il a salué, par la même occasion, les efforts d'établissements médiatiques privés et publics accordant un grand intérêt à l'écriture de l'histoire de la glorieuse Révolution de novembre. Lors d'une rencontre avec des membres de la famille révolutionnaire, il a annoncé le lancement de l'actualisation des lois et textes réglementaires régissant les services offerts par le ministère aux moudjahidine et ayants droit.

Il a signalé que son département ministériel a pu traiter tous les dossiers en suspens à son niveau, réduisant les délais d'examen des dossiers à une durée de moins de deux mois et transférant l'étude d'autres de moudjahidine incapables de se déplacer au siège du ministère vers les directions de wilaya. Le ministre a inspecté, dans la wilaya de Mascara, le siège de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) à Sig, qui a fait l'objet d'une opération de réfection dont ont bénéficié 11 sièges similaires pour une valeur de 13 millions DA, avant de s'enquérir du programme d'aménagement et de réfection de sièges de huit (8) kasmas de l'ONM. A Bouhanifa, M. Zitouni a présidé une cérémonie de remise de décisions et de clefs de 20 logements réservés aux victimes de la tragédie nationale et inspecté le centre de convalescence pour les moudjahidine et ayant droit, avant d'inaugurer, au village de Haboucha (commune de Menouer), une stèle commémorative érigée en hommage de 26 Chouhada de la région et une salle de soins. En outre, le ministre a visité le siège de la direction de wilaya des moudjahidine et le musée du moudjahid à Mascara et inspecté le carrefour des martyrs au village d'Ouled Djebbour (commune de Mohammadia), qui a bénéficié d'une opération d'aménagement.

**Le célèbre comédien Sid Ali Kouiret nous quitte**

Le comédien Sid Ali Kouiret, grande figure du cinéma et du théâtre algériens, est décédé dimanche à l'hôpital à Alger des suites d'une longue maladie à l'âge de 82 ans, a-t-on appris

auprès de la famille du défunt. Le défunt avait été admis il y a un mois à l'hôpital de Aïn Naâđja où il a dû subir plusieurs interventions chirurgicales. Né le 3 janvier 1933 à Alger, il avait marqué l'his-

toire du cinéma algérien dès l'Indépendance en se produisant dans plusieurs grandes œuvres dont «L'opium et le bâton», «Chronique des années de braise» et «Déceembre».

